



BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

Résumé des titres et emprunts émis par le gouvernement du Canada

en cours au 31 décembre 2011

Résumé des titres et emprunts
émis par le gouvernement du Canada

en cours au
31 décembre 2011

Pour obtenir des renseignements sur les publications de la Banque, s'adresser à :

Diffusion des publications
Département des Communications
Banque du Canada
234, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0G9

Téléphone : 1 877 782-8248 (sans frais en Amérique du Nord)

Télécopieur : 613 782-8874

Adresse électronique : publications@bank-banque-canada.ca

© Banque du Canada 2012

FB2-13/2007-1E-PDF
978-0-662-47879-9

Table des matières

Partie 1 – Tableaux de référence

Tableau 1 – Résumé de l'encours des titres et emprunts intérieurs ou libellés en devises du gouvernement du Canada	1
Tableau 2 – Swaps de dollars canadiens contre des dollars É.-U. effectués par le gouvernement du Canada.....	2
Tableau 3 – Swaps de dollars canadiens contre des euros effectués par le gouvernement du Canada ..	11
Tableau 4 – Swaps de dollars canadiens contre des yens effectués par le gouvernement du Canada....	15

Partie 2 – Titres négociables

Section 2.1 – Bons du Trésor	16
Modalités	16
Présentées par date d'échéance et encours	17
Section 2.2 – Obligations négociables	18
Modalités	18
Présentées par émission, ISIN et encours.....	19
Présentées par date d'échéance	20
Renseignements présentés par date d'échéance.....	22
Section 2.3 – Titres libellés en devises	60
Modalités	60
Présentées par date d'échéance et encours	61
Renseignements relatifs aux obligations, présentés par date d'échéance	62

Partie 3 – Titres non négociables

Section 3.1 – Obligations d'épargne du Canada	67
Modalités	67
Présentées par émission	69
Renseignements présentés par émission.....	71
Section 3.2 – Obligations à prime du Canada	97
Modalités	97
Présentées par émission	99
Renseignements présentés par émission.....	101
Section 3.3 – Fonds de placement du Régime de pensions du Canada	124
Modalités et encours.....	124

Partie 1 – Tableaux de référence

Table 1 – Résumé de l'encours des titres et emprunts intérieurs ou libellés en devises du gouvernement du Canada

Titres négociables

Titres en dollars canadiens

Bons du Trésor	167 800 000 000 \$	
Obligations négociables	433 708 918 000 \$	
Obligations à rendement réel – rajustement en fonction de l'inflation	7 941 655 250 \$	
		609 450 573 250 \$

Titres en devises

Bons du Canada	2 609 662 680 \$	
Billets du Canada	0 \$	
Eurobillets à moyen terme	0 \$	
Obligations	5 743 227 322 \$	
		8 352 890 002 \$

Titres non négociables

Titres au détail

Obligations d'épargne du Canada	5 516 614 151 \$	
Obligations à prime du Canada	3 675 823 033 \$	
Transactions au détail non traitées	(28 945 105) \$	
		9 163 492 079 \$

Obligations émises en faveur du Fonds de placement du Régime de pensions du Canada		11 118 000 \$
--	--	---------------

Encours total y compris les obligations à rendement réel – rajustement en fonction de l'inflation		626 978 073 331 \$
---	--	--------------------

Tableau 2 – Swaps de dollars canadiens contre des dollars É.-U. effectués par le gouvernement du Canada

Des obligations de paiement du gouvernement libellées en dollars canadiens ont été échangées contre des obligations de paiement en dollars É.-U.

Date d'échéance		Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel (\$ CAN)	Base	Montant notionnel (\$ É.-U.)
2012	6 avr.	CDOR à 3 mois	250 000 000	LIBOR à 3 mois	202 020 202
	8 avr.	CDOR à 3 mois	248 320 000	LIBOR à 3 mois	200 000 000
	13 avr.	CDOR à 3 mois	247 400 000	LIBOR à 3 mois	200 000 000
	5 mai	CDOR à 3 mois	299 880 000	LIBOR à 3 mois	252 000 000
	1 juin	3,9148	93 675 000	Taux fixe	75 000 000
	1 juin	3,9154	57 410 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	1 juin	3,93343	93 375 000	Taux fixe	75 000 000
	1 juin	3,94551	92 287 500	Taux fixe	75 000 000
	1 juin	3,95915	61 200 000	Taux fixe	50 000 000
	1 juin	3,9840	93 225 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
	1 juin	4,0190	90 225 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
	1 juin	4,0499	118 150 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	1 juin	4,0569	117 380 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	1 juin	4,1065	58 875 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	1 juin	4,3370	133 900 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	1 juin	4,3697	96 525 000	Taux fixe	75 000 000
	1 juin	4,59355	99 600 000	Taux fixe	75 000 000
	1 juin	4,6314	68 625 000	Taux fixe	50 000 000
	1 juin	4,6402	102 787 500	LIBOR à 3 mois	75 000 000
	1 juin	4,6770	68 300 000	Taux fixe	50 000 000
	1 juin	4,8198	100 897 500	LIBOR à 3 mois	75 000 000
	1 juin	4,9090	78 445 000	Taux fixe	50 000 000
	1 juin	4,9872	79 500 000	Taux fixe	50 000 000
	1 juin	5,0863	78 745 000	Taux fixe	50 000 000
	1 juin	5,1110	78 540 000	Taux fixe	50 000 000
	1 juin	5,4980	76 650 000	Taux fixe	50 000 000
	15 juin	CDOR à 3 mois	225 560 000	LIBOR à 3 mois	200 000 000
	18 juin	CDOR à 3 mois	209 605 000	LIBOR à 3 mois	185 000 000
	18 juin	2,1500	16 200 000	LIBOR à 3 mois	15 000 000
2013	1 juin	3,7493	120 600 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	1 juin	4,0677	117 500 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	1 juin	4,07245	123 100 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	1 juin	4,0995	118 200 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	1 juin	4,11355	91 687 500	Taux fixe	75 000 000
	1 juin	4,11843	90 975 000	Taux fixe	75 000 000
	1 juin	4,14637	122 700 000	Taux fixe	100 000 000
	1 juin	4,1494	62 000 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	1 juin	4,30247	89 250 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
	1 juin	4,5100	33 437 500	LIBOR à 3 mois	25 000 000

Section 1.1 – Tableaux de référence

Date d'échéance		Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel (\$ CAN)	Base	Montant notionnel (\$ É.-U.)
2013	1 juin	4,5340	33 375 000	LIBOR à 3 mois	25 000 000
	1 juin	4,5480	98 662 500	Taux fixe	75 000 000
	1 juin	4,5938	103 050 000	Taux fixe	75 000 000
	1 juin	4,6810	102 150 000	Taux fixe	75 000 000
	1 juin	4,7850	104 250 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
2014	15 mars	4,1145	62 750 000	Taux fixe	50 000 000
	15 mars	4,11452	92 625 000	Taux fixe	75 000 000
	15 mars	4,1870	91 950 000	Taux fixe	75 000 000
	15 mars	4,1969	123 750 000	Taux fixe	100 000 000
	15 mars	4,2973	59 850 000	Taux fixe	50 000 000
	15 mars	4,3137	91 117 500	Taux fixe	75 000 000
	15 mars	4,3400	91 762 500	Taux fixe	75 000 000
	15 mars	4,6365	103 170 000	Taux fixe	75 000 000
	15 mars	4,6615	100 650 000	Taux fixe	75 000 000
	15 mars	4,7329	101 962 500	Taux fixe	75 000 000
	15 mars	4,8547	69 425 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	15 mars	4,8973	69 925 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	1 juin	3,7516	119 120 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	1 juin	3,7662	118 950 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	1 juin	3,7964	119 500 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	1 juin	3,8246	119 850 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	1 juin	4,0288	117 750 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	1 juin	4,1189	85 350 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
	1 juin	4,1435	86 437 500	LIBOR à 3 mois	75 000 000
	1 juin	4,2989	92 250 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
	1 juin	4,55863	65 200 000	Taux fixe	50 000 000
	1 juin	4,5768	65 725 000	Taux fixe	50 000 000
	1 juin	4,6020	96 862 500	Taux fixe	75 000 000
	1 juin	4,6262	97 500 000	Taux fixe	75 000 000
	1 juin	4,6421	94 410 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
	1 juin	4,6437	97 627 500	Taux fixe	75 000 000
	1 juin	4,6591	94 725 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
	1 juin	4,70554	98 730 000	Taux fixe	75 000 000
	1 juin	4,7375	99 300 000	Taux fixe	75 000 000
	1 juin	4,7540	65 200 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	1 juin	4,7943	99 150 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
	1 juin	4,9805	136 240 000	Taux fixe	100 000 000
2015	1 juin	3,7511	92 325 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
	1 juin	3,8187	123 250 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	1 juin	3,8207	92 737 500	LIBOR à 3 mois	75 000 000
	1 juin	3,8960	124 310 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	1 juin	3,9048	121 850 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	1 juin	3,9082	121 940 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000

Section 1.1 – Tableaux de référence

Date d'échéance		Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel (\$ CAN)	Base	Montant notionnel (\$ É.-U.)
2015	1 juin	3,9301	121 720 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	1 juin	3,9585	122 150 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	1 juin	3,9598	121 200 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	1 juin	4,0205	117 870 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	1 juin	4,0487	95 175 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
	1 juin	4,0525	126 950 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	1 juin	4,1225	93 525 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
	1 juin	4,1273	85 950 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
	1 juin	4,1384	85 650 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
	1 juin	4,1598	93 225 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
	1 juin	4,17423	62 050 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	1 juin	4,1810	92 625 000	Taux fixe	75 000 000
	1 juin	4,1850	92 775 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
	1 juin	4,2002	62 050 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	1 juin	4,2103	57 875 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	1 juin	4,3380	62 100 000	Taux fixe	50 000 000
	1 juin	4,3438	91 875 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
	1 juin	4,37127	90 150 000	Taux fixe	75 000 000
	1 juin	4,3860	90 300 000	Taux fixe	75 000 000
	1 juin	4,3960	120 550 000	Taux fixe	100 000 000
	1 juin	4,4310	90 487 500	Taux fixe	75 000 000
	20 juil.	3,5542	76 987 500	LIBOR à 3 mois	75 000 000
	20 oct.	3,3805	104 900 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
2016	20 févr.	3,2529	80 175 000	Taux fixe	75 000 000
	20 avr.	3,4474	49 825 000	Taux fixe	50 000 000
	20 avr.	3,4533	75 150 000	Taux fixe	75 000 000
	20 mai	3,4307	74 512 500	Taux fixe	75 000 000
	1 juin	4,0098	117 000 000	Taux fixe	100 000 000
	1 juin	4,0450	169 050 000	LIBOR à 3 mois	150 000 000
	1 juin	4,0545	113 150 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	1 juin	4,1248	113 250 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	20 sept.	3,5990	100 080 000	Taux fixe	100 000 000
	20 sept.	3,6960	101 000 000	Taux fixe	100 000 000
	20 oct.	3,5212	78 108 750	Taux fixe	75 000 000
	20 nov.	3,2886	53 260 000	Taux fixe	50 000 000
	20 nov.	4,1631	56 380 000	Taux fixe	50 000 000
	20 nov.	4,18581	113 000 000	Taux fixe	100 000 000
	20 nov.	4,2380	52 750 000	Taux fixe	50 000 000
	20 nov.	4,2877	52 200 000	Taux fixe	50 000 000
	20 nov.	4,3188	103 690 000	Taux fixe	100 000 000
	20 déc.	1,4267	102 600 000	Taux fixe	100 000 000
	20 déc.	1,4368	102 500 000	Taux fixe	100 000 000
2017	20 janv.	3,6938	76 237 500	Taux fixe	75 000 000

Section 1.1 – Tableaux de référence

Date d'échéance		Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel (\$ CAN)	Base	Montant notionnel (\$ É.-U.)
2017	20 févr.	4,4067	80 925 000	Taux fixe	75 000 000
	20 févr.	4,6263	52 150 000	Taux fixe	50 000 000
	20 févr.	4,6564	104 860 000	Taux fixe	100 000 000
	20 mars	4,4898	79 350 000	Taux fixe	75 000 000
	20 mars	4,6458	53 675 000	Taux fixe	50 000 000
	20 avr.	4,2287	55 150 000	Taux fixe	50 000 000
	20 avr.	4,2892	54 900 000	Taux fixe	50 000 000
	20 mai	4,1826	55 400 000	Taux fixe	50 000 000
	20 mai	4,21876	110 800 000	Taux fixe	100 000 000
	20 mai	4,5388	104 630 000	Taux fixe	100 000 000
	20 mai	4,5433	104 300 000	Taux fixe	100 000 000
	20 mai	4,5773	104 200 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	20 mai	4,5823	103 700 000	Taux fixe	100 000 000
	20 mai	4,5926	104 300 000	Taux fixe	100 000 000
	20 mai	4,6273	52 195 000	Taux fixe	50 000 000
	20 mai	4,6325	53 350 000	Taux fixe	50 000 000
	1 juin	3,9835	117 800 000	Taux fixe	100 000 000
	1 juin	4,0122	116 890 000	Taux fixe	100 000 000
	1 juin	4,0207	117 530 000	Taux fixe	100 000 000
	1 juin	4,0262	117 600 000	Taux fixe	100 000 000
	1 juin	4,0313	117 170 000	Taux fixe	100 000 000
	1 juin	4,1118	116 140 000	Taux fixe	100 000 000
	1 juin	4,1274	115 650 000	Taux fixe	100 000 000
	1 juin	4,1763	114 750 000	Taux fixe	100 000 000
	1 juin	4,2051	115 190 000	Taux fixe	100 000 000
	1 juin	4,21744	113 250 000	Taux fixe	100 000 000
	20 juil.	4,674	53 375 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	20 août	4,5517	53 250 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	20 août	4,6200	80 212 500	Taux fixe	75 000 000
	20 sept.	4,3226	99 920 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	20 sept.	4,4428	49 330 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	3 oct.	4,4070	75 000 000	LIBOR à 3 mois	76 336 000
	20 oct.	4,2830	49 000 000	Taux fixe	50 000 000
	20 déc.	1,5362	52 450 000	Taux fixe	50 000 000
2018	20 janv.	3,5834	75 517 500	Taux fixe	75 000 000
	20 janv.	3,8380	50 225 000	Taux fixe	50 000 000
	20 janv.	3,8670	49 875 000	Taux fixe	50 000 000
	20 mars	3,5553	51 100 000	Taux fixe	50 000 000
	20 mars	3,5679	76 612 500	Taux fixe	75 000 000
	20 mars	3,6000	76 350 000	Taux fixe	75 000 000
	20 mars	3,6027	76 500 000	Taux fixe	75 000 000
	20 mars	3,6046	50 735 000	Taux fixe	50 000 000
	20 mars	3,6064	76 650 000	Taux fixe	75 000 000

Section 1.1 – Tableaux de référence

Date d'échéance		Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel (\$ CAN)	Base	Montant notionnel (\$ É.-U.)
2018	20 mars	3,6216	50 325 000	Taux fixe	50 000 000
	20 mars	3,7441	50 685 000	Taux fixe	50 000 000
	20 avr.	3,5660	52 600 000	Taux fixe	50 000 000
	20 avr.	3,5748	75 450 000	Taux fixe	75 000 000
	20 avr.	3,5912	50 250 000	Taux fixe	50 000 000
	20 avr.	3,6115	100 000 000	Taux fixe	100 000 000
	20 avr.	3,6233	99 250 000	Taux fixe	100 000 000
	20 avr.	3,6371	76 350 000	Taux fixe	75 000 000
	20 avr.	3,6992	102 475 000	Taux fixe	100 000 000
	20 avr.	3,7029	99 400 000	Taux fixe	100 000 000
	20 mai	3,5552	79 725 000	Taux fixe	75 000 000
	20 mai	3,5874	106 300 000	Taux fixe	100 000 000
	20 mai	3,6656	100 400 000	Taux fixe	100 000 000
	20 mai	3,6742	75 465 000	Taux fixe	75 000 000
	20 mai	3,8752	101 000 000	Taux fixe	100 000 000
	20 juin	3,4819	106 100 000	Taux fixe	100 000 000
	20 juin	3,6492	75 450 000	Taux fixe	75 000 000
	20 juin	3,6669	50 600 000	Taux fixe	50 000 000
	20 juin	3,6706	75 975 000	Taux fixe	75 000 000
	20 juin	3,6743	51 000 000	Taux fixe	50 000 000
	20 juin	3,6870	50 650 000	Taux fixe	50 000 000
	20 juin	3,7363	50 085 000	Taux fixe	50 000 000
	20 juil.	3,4673	53 500 000	Taux fixe	50 000 000
	20 juil.	3,6476	104 850 000	Taux fixe	100 000 000
	20 août	3,4930	106 900 000	Taux fixe	100 000 000
	20 août	3,6614	103 500 000	Taux fixe	100 000 000
	20 oct.	3,6682	125 000 000	Taux fixe	100 000 000
	20 nov.	1,9102	101 200 000	Taux fixe	100 000 000
	20 nov.	1,9730	50 135 000	Taux fixe	50 000 000
	20 nov.	3,1375	85 950 000	Taux fixe	75 000 000
	20 nov.	3,2852	110 000 000	Taux fixe	100 000 000
	20 nov.	3,3194	109 850 000	Taux fixe	100 000 000
	20 nov.	3,3360	55 975 000	Taux fixe	50 000 000
	20 nov.	3,3456	84 037 500	Taux fixe	75 000 000
	20 nov.	3,3783	55 500 000	Taux fixe	50 000 000
	20 nov.	3,3920	55 500 000	Taux fixe	50 000 000
	20 nov.	3,4346	136 275 000	Taux fixe	125 000 000
	20 déc.	1,7384	101 790 000	Taux fixe	100 000 000
	20 déc.	1,7389	101 800 000	Taux fixe	100 000 000
	20 déc.	1,7572	102 000 000	Taux fixe	100 000 000
	20 déc.	1,7665	101 400 000	Taux fixe	100 000 000
	20 déc.	1,7989	101 800 000	Taux fixe	100 000 000
2019	20 janv.	1,7168	50 550 000	Taux fixe	50 000 000

Section 1.1 – Tableaux de référence

Date d'échéance		Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel (\$ CAN)	Base	Montant notionnel (\$ É.-U.)
2019	20 janv.	1,7178	50 650 000	Taux fixe	50 000 000
	20 févr.	3,3200	106 850 000	Taux fixe	100 000 000
	20 févr.	3,3201	106 780 000	Taux fixe	100 000 000
	20 avr.	3,4600	175 500 000	Taux fixe	150 000 000
	20 mai	3,3076	116 560 000	Taux fixe	100 000 000
	20 mai	3,3258	58 000 000	Taux fixe	50 000 000
	20 mai	3,3313	116 000 000	Taux fixe	100 000 000
	20 mai	3,3435	116 400 000	Taux fixe	100 000 000
	20 mai	3,3600	57 000 000	Taux fixe	50 000 000
	20 août	3,3510	108 650 000	Taux fixe	100 000 000
	20 août	3,3547	54 400 000	Taux fixe	50 000 000
	20 août	3,3835	163 875 000	Taux fixe	150 000 000
	20 août	3,4300	104 700 000	Taux fixe	100 000 000
	20 août	3,4388	107 900 000	Taux fixe	100 000 000
	20 août	3,4476	52 550 000	Taux fixe	50 000 000
	20 oct.	3,5067	54 964 000	LIBOR à 3 mois	52 000 000
	20 nov.	3,3985	52 415 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	20 nov.	3,4095	110 400 000	Taux fixe	100 000 000
	20 nov.	3,4625	110 000 000	Taux fixe	100 000 000
	23 nov.	3,4101	53 445 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	25 nov.	3,4055	66 316 800	LIBOR à 3 mois	62 800 000
	27 nov.	3,2949	52 750 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
2020	20 janv.	3,2663	106 000 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	20 janv.	3,3197	52 750 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	20 janv.	3,3747	52 600 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	20 janv.	3,4990	15 427 500	LIBOR à 3 mois	15 000 000
	20 janv.	3,5145	18 562 536	LIBOR à 3 mois	17 995 672
	20 févr.	3,3900	53 130 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	20 févr.	3,4030	53 500 000	Taux fixe	50 000 000
	20 févr.	3,4258	86 395 588	LIBOR à 3 mois	81 528 346
	20 mars	3,3910	53 500 000	Taux fixe	50 000 000
	20 mars	3,4221	106 570 000	Taux fixe	100 000 000
	20 mars	3,4370	157 050 000	Taux fixe	150 000 000
	20 mars	3,4761	103 300 000	Taux fixe	100 000 000
	20 mars	3,4944	105 750 000	Taux fixe	100 000 000
	20 mars	3,5531	205 600 000	Taux fixe	200 000 000
	20 mars	3,5577	103 050 000	Taux fixe	100 000 000
	20 avr.	3,3537	96 450 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	20 avr.	3,3554	95 800 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	20 avr.	3,4263	95 750 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	20 avr.	3,4551	105 450 000	Taux fixe	100 000 000
	20 avr.	3,4810	157 350 000	Taux fixe	150 000 000
	20 avr.	3,4945	104 580 000	Taux fixe	100 000 000

Section 1.1 – Tableaux de référence

Date d'échéance		Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel (\$ CAN)	Base	Montant notionnel (\$ É.-U.)
2020	20 avr.	3,5241	104 250 000	Taux fixe	100 000 000
	20 avr.	3,5363	157 305 000	Taux fixe	150 000 000
	20 mai	3,1879	95 000 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	20 mai	3,21258	95 200 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	20 mai	3,2304	96 700 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	20 mai	3,2708	95 600 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	20 mai	3,2899	95 500 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	20 mai	3,2931	96 350 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	20 mai	3,4123	96 350 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	20 mai	3,6560	50 895 000	Taux fixe	50 000 000
	20 mai	3,7121	100 500 000	Taux fixe	100 000 000
	20 juin	2,9176	49 040 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	20 juin	2,9730	98 000 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	20 juin	3,0377	96 770 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	20 juin	3,0730	96 070 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	20 juin	3,2828	79 792 500	Taux fixe	75 000 000
	20 juin	3,2970	53 090 000	Taux fixe	50 000 000
	20 juin	3,3006	53 425 000	Taux fixe	50 000 000
	20 juin	3,4058	51 700 000	Taux fixe	50 000 000
	20 juin	3,4655	51 825 000	Taux fixe	50 000 000
	20 juin	3,5847	51 000 000	Taux fixe	50 000 000
	22 juin	3,2882	52 550 000	Taux fixe	50 000 000
	22 juin	3,3000	105 600 000	Taux fixe	100 000 000
	22 juin	3,3118	52 525 000	Taux fixe	50 000 000
	22 juin	3,3315	104 000 000	Taux fixe	100 000 000
	22 juin	3,3647	104 150 000	Taux fixe	100 000 000
	22 juin	3,3800	51 900 000	Taux fixe	50 000 000
	20 juil.	2,7559	49 050 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	20 juil.	2,8281	48 635 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	20 juil.	2,8550	48 800 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	20 juil.	3,2942	51 060 000	Taux fixe	50 000 000
	20 juil.	3,3248	51 250 000	Taux fixe	50 000 000
	20 juil.	3,3700	76 252 500	LIBOR à 3 mois	75 000 000
	20 août	2,7655	47 280 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	20 août	2,7806	47 250 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	20 août	2,7943	47 265 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	20 août	2,8200	48 000 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	20 août	2,8275	47 525 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	20 août	2,8339	47 400 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	20 août	2,9470	47 925 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
	20 août	3,0731	103 950 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	20 août	3,0789	98 393 300	LIBOR à 3 mois	94 700 000
	20 août	3,0890	51 200 000	Taux fixe	50 000 000

Section 1.1 – Tableaux de référence

Date d'échéance		Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel (\$ CAN)	Base	Montant notionnel (\$ É.-U.)	
2020	20 août	3,1462	52 740 000	Taux fixe	50 000 000	
	20 août	3,1601	52 750 000	Taux fixe	50 000 000	
	20 août	3,1857	52 000 000	Taux fixe	50 000 000	
	20 août	3,2031	104 000 000	Taux fixe	100 000 000	
	20 août	3,2298	51 600 000	Taux fixe	50 000 000	
	20 août	3,2321	103 100 000	Taux fixe	100 000 000	
	20 août	3,2555	103 620 000	Taux fixe	100 000 000	
	20 sept.	2,3180	49 200 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000	
	20 sept.	2,3302	49 450 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000	
	20 sept.	2,7500	47 445 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000	
	20 sept.	2,8800	18 358 980	LIBOR à 3 mois	17 560 000	
	20 oct.	2,9630	62 502 178	LIBOR à 3 mois	60 593 483	
	20 oct.	2,9735	51 180 000	Taux fixe	50 000 000	
	20 oct.	3,0142	51 425 000	Taux fixe	50 000 000	
	20 déc.	3,3038	50 550 000	Taux fixe	50 000 000	
	20 déc.	3,3429	50 375 000	Taux fixe	50 000 000	
	2021	20 janv.	3,1781	74 625 000	Taux fixe	75 000 000
		20 janv.	3,2328	74 265 000	Taux fixe	75 000 000
		20 janv.	3,2631	74 077 500	Taux fixe	75 000 000
20 janv.		3,3126	76 256 630	Taux fixe	76 371 187	
20 févr.		3,2877	99 500 000	Taux fixe	100 000 000	
20 févr.		3,2954	100 170 000	Taux fixe	100 000 000	
20 févr.		3,300	100 000 000	Taux fixe	100 000 000	
20 févr.		3,3143	49 900 000	Taux fixe	50 000 000	
20 févr.		3,3231	99 420 000	Taux fixe	100 000 000	
20 févr.		3,3345	99 500 000	Taux fixe	100 000 000	
20 févr.		3,3442	99 500 000	Taux fixe	100 000 000	
20 févr.		3,3500	99 410 000	Taux fixe	100 000 000	
20 févr.		3,3500	99 300 000	Taux fixe	100 000 000	
20 févr.		3,3511	49 715 000	Taux fixe	50 000 000	
20 févr.		3,3627	99 000 000	Taux fixe	100 000 000	
20 févr.		3,4051	107 334 370	LIBOR à 3 mois	108 309 152	
20 févr.		3,4160	49 495 000	Taux fixe	50 000 000	
20 févr.		3,4208	99 120 000	Taux fixe	100 000 000	
20 févr.		3,4616	98 750 000	Taux fixe	100 000 000	
20 mars		3,3035	98 150 000	Taux fixe	100 000 000	
20 mars		3,3072	97 200 000	Taux fixe	100 000 000	
20 mars		3,3100	97 600 000	Taux fixe	100 000 000	
20 mars		3,3131	49 160 000	Taux fixe	50 000 000	
20 mars		3,3300	49 100 000	Taux fixe	50 000 000	
20 mars		3,3331	49 620 000	Taux fixe	50 000 000	
20 mars		3,3832	98 600 000	Taux fixe	100 000 000	
20 mars		3,4756	98 500 000	Taux fixe	100 000 000	

Section 1.1 – Tableaux de référence

Date d'échéance		Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel (\$ CAN)	Base	Montant notionnel (\$ É.-U.)
2021	20 mars	3,4874	197 200 000	Taux fixe	200 000 000
	20 mars	3,5177	98 600 000	Taux fixe	100 000 000
	20 avr.	3,1875	141 932 739	LIBOR à 3 mois	144 167 333
	20 avr.	3,1939	147 750 000	LIBOR à 3 mois	150 000 000
	20 avr.	3,4312	96 050 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
	20 avr.	3,4540	105 782 464	LIBOR à 3 mois	110 443 166
	20 mai	3,3030	4 889 148	LIBOR à 3 mois	5 135 660
	20 mai	3,3703	133 206 690	LIBOR à 3 mois	138 324 704
	20 juil.	3,0571	135 617 347	LIBOR à 3 mois	140 028 236
			30 972 099 020 \$		28 130 313 141 \$ É.U.

Tableau 3 – Swaps de dollars canadiens contre des euros effectués par le gouvernement du Canada

Des obligations de paiement du gouvernement libellées en dollars canadiens ont été échangées contre des obligations de paiement en euros.

Date d'échéance		Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel (\$ CAN)	Base	Montant notionnel (Euro)
2012	20 avr.	1,5056	79 650 000	Taux fixe	50 000 000
	20 avr.	1,5548	80 875 000	Taux fixe	50 000 000
	1 juin	3,6245	121 057 115	Taux fixe	85 000 000
	1 juin	3,8644	119 952 000	Taux fixe	85 000 000
	1 juin	3,9810	70 875 000	Taux fixe	50 000 000
	1 juin	3,9985	115 931 500	Taux fixe	85 000 000
	1 juin	4,0036	120 360 000	Taux fixe	85 000 000
	1 juin	4,0565	119 175 000	Taux fixe	85 000 000
	1 juin	4,0831	114 032 000	Taux fixe	80 000 000
	1 juin	4,3040	119 348 500	Taux fixe	85 000 000
	1 juin	4,3406	119 433 000	Taux fixe	85 000 000
	1 juin	5,6030	70 615 000	Taux fixe	50 000 000
	1 juin	5,6740	70 101 870	Taux fixe	50 000 000
	20 nov.	3,3730	55 811 000	Taux fixe	35 000 000
	2013	20 janv.	1,7048	119 377 500	Taux fixe
19 avr.		1,8100	79 500 000	Taux fixe	50 000 000
19 avr.		1,8364	119 475 000	Taux fixe	75 000 000
1 juin		3,5659	126 066 000	Taux fixe	85 000 000
1 juin		3,8594	119 793 050	Taux fixe	85 000 000
1 juin		3,9227	71 300 000	Taux fixe	50 000 000
1 juin		4,0496	120 997 500	Taux fixe	85 000 000
1 juin		4,0658	118 725 000	Taux fixe	85 000 000
1 juin		4,0672	81 954 000	Taux fixe	60 000 000
1 juin		4,0688	118 549 500	Taux fixe	85 000 000
1 juin		4,4148	119 408 000	Taux fixe	85 000 000
1 juin		4,4189	118 983 000	Taux fixe	85 000 000
19 juil.		1,6075	97 680 000	Taux fixe	60 000 000
20 juil.		3,0540	151 280 000	Taux fixe	100 000 000
20 juil.		3,1086	151 850 000	Taux fixe	100 000 000
2014	1 juin	3,7230	124 025 500	Taux fixe	85 000 000
	1 juin	3,8509	121 953 104	Taux fixe	85 000 000
	1 juin	3,8703	120 402 500	Taux fixe	85 000 000
	1 juin	3,9784	121 779 500	Taux fixe	85 000 000
	1 juin	4,0179	116 000 000	Taux fixe	85 000 000
	1 juin	4,0821	137 460 000	Taux fixe	100 000 000
	1 juin	4,1316	118 991 500	Taux fixe	85 000 000
	1 juin	4,1690	118 986 000	Taux fixe	85 000 000
	1 juin	4,2910	121 735 000	Taux fixe	85 000 000

Section 1.1 – Tableaux de référence

Date d'échéance		Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel (\$ CAN)	Base	Montant notionnel (Euro)	
2014	1 juin	4,2957	92 675 000	Taux fixe	65 000 000	
	1 juin	4,3521	118 337 000	Taux fixe	85 000 000	
	1 juin	4,4222	120 292 000	Taux fixe	85 000 000	
	20 août	3,5970	118 125 000	Taux fixe	75 000 000	
	20 août	3,6314	78 466 500	Taux fixe	50 000 000	
	20 août	3,6691	79 225 000	Taux fixe	50 000 000	
	20 sept.	3,5040	39 925 000	Taux fixe	25 000 000	
2015	20 avr.	3,5550	79 600 000	Taux fixe	50 000 000	
	20 avr.	3,5826	80 250 000	Taux fixe	50 000 000	
	20 avr.	3,6047	79 150 000	Taux fixe	50 000 000	
	1 juin	3,8280	123 586 000	Taux fixe	85 000 000	
	1 juin	3,8531	120 718 928	Taux fixe	85 000 000	
	1 juin	3,9775	117 968 032	Taux fixe	85 000 000	
	1 juin	4,1189	117 096 000	Taux fixe	85 000 000	
	1 juin	4,1417	118 872 500	Taux fixe	85 000 000	
	1 juin	4,1655	118 490 000	Taux fixe	85 000 000	
	1 juin	4,3961	117 988 500	Taux fixe	85 000 000	
	20 juil.	2,1399	82 500 000	Taux fixe	50 000 000	
	20 juil.	3,1600	151 680 000	Taux fixe	100 000 000	
	20 août	3,6915	118 462 500	Taux fixe	75 000 000	
	2016	20 mars	3,3181	78 250 000	Taux fixe	50 000 000
		20 mars	3,3594	156 000 000	Taux fixe	100 000 000
20 mars		3,5859	80 525 000	Taux fixe	50 000 000	
20 avr.		3,6536	79 620 000	Taux fixe	50 000 000	
1 juin		4,0825	71 290 000	Taux fixe	50 000 000	
1 juin		4,1738	119 918 000	Taux fixe	85 000 000	
1 juin		4,1782	120 437 775	Taux fixe	85 000 000	
1 juin		4,2060	111 240 000	Taux fixe	80 000 000	
1 juin		4,3352	119 340 000	Taux fixe	85 000 000	
1 juin		4,3766	120 504 500	Taux fixe	85 000 000	
1 juin		4,4068	119 918 000	Taux fixe	85 000 000	
1 juin		4,4230	121 728 500	Taux fixe	85 000 000	
1 juin		4,4507	122 757 000	Taux fixe	85 000 000	
1 juin		4,4510	120 666 000	Taux fixe	85 000 000	
1 juin		4,5537	119 569 500	Taux fixe	85 000 000	
1 juin		4,5918	141 600 000	Taux fixe	100 000 000	
1 juin		4,5964	70 675 000	Taux fixe	50 000 000	
1 juin		4,5978	119 544 000	Taux fixe	85 000 000	
1 juin		4,6322	70 267 500	Taux fixe	50 000 000	
20 juil.		2,3151	83 125 000	Taux fixe	50 000 000	
20 juil.		2,3695	122 625 000	Taux fixe	75 000 000	
20 juil.		3,4935	77 670 000	Taux fixe	50 000 000	
20 juil.		3,5090	117 300 000	Taux fixe	75 000 000	

Section 1.1 – Tableaux de référence

Date d'échéance		Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel (\$ CAN)	Base	Montant notionnel (Euro)	
2016	20 juil.	3,6143	119 070 000	Taux fixe	75 000 000	
	20 sept.	3,5225	120 937 500	Taux fixe	75 000 000	
	20 oct.	3,4407	79 012 800	Taux fixe	50 000 000	
2017	20 avr.	4,1792	74 700 000	Taux fixe	50 000 000	
	20 avr.	4,1888	75 225 000	Taux fixe	50 000 000	
	1 juin	4,0051	154 450 000	Taux fixe	100 000 000	
	1 juin	4,1594	153 650 000	Taux fixe	100 000 000	
	20 juil.	4,3963	70 550 000	Taux fixe	50 000 000	
	20 juil.	4,4350	70 510 000	Taux fixe	50 000 000	
	20 juil.	4,4817	71 250 000	Taux fixe	50 000 000	
	20 juil.	4,4994	114 744 000	Taux fixe	80 000 000	
	20 juil.	4,5535	142 620 000	Taux fixe	100 000 000	
	20 juil.	4,6186	70 875 000	Taux fixe	50 000 000	
	20 août	4,4080	72 675 000	Taux fixe	50 000 000	
	20 août	4,5002	142 820 000	Taux fixe	100 000 000	
	20 août	4,5694	72 850 000	Taux fixe	50 000 000	
	20 sept.	4,3410	106 087 500	Taux fixe	75 000 000	
	20 sept.	4,3690	71 800 000	Taux fixe	50 000 000	
	2018	20 janv.	3,7843	72 600 000	Taux fixe	50 000 000
		20 janv.	3,7957	73 200 000	Taux fixe	50 000 000
20 janv.		3,8340	73 750 000	Taux fixe	50 000 000	
20 janv.		3,8530	72 250 000	Taux fixe	50 000 000	
20 janv.		3,8568	145 750 000	Taux fixe	100 000 000	
20 avr.		3,8430	73 625 000	Taux fixe	50 000 000	
20 mai		CDOR à 3 mois	233 040 000	Taux fixe	150 000 000	
20 mai		3,1750	156 500 000	Taux fixe	100 000 000	
20 juil.		CDOR à 3 mois	154 030 000	Taux fixe	100 000 000	
20 juil.		CDOR à 3 mois	231 720 000	Taux fixe	150 000 000	
20 juil.		3,2480	155 000 000	Taux fixe	100 000 000	
20 juil.		3,3135	77 950 000	Taux fixe	50 000 000	
20 juil.		3,6220	155 100 000	Taux fixe	100 000 000	
2019		20 janv.	2,8313	159 290 000	Taux fixe	100 000 000
		20 janv.	2,9800	157 000 000	Taux fixe	100 000 000
	20 janv.	2,9822	156 200 000	Taux fixe	100 000 000	
	20 janv.	3,0603	39 485 000	Taux fixe	25 000 000	
	20 janv.	3,1400	78 075 000	Taux fixe	50 000 000	
	20 avr.	CDOR à 3 mois	158 800 000	Taux fixe	100 000 000	
	20 juil.	3,4256	77 325 000	Taux fixe	50 000 000	
	20 juil.	3,4649	154 000 000	Taux fixe	100 000 000	
	20 juil.	3,5051	155 100 000	Taux fixe	100 000 000	
	20 juil.	3,5825	153 750 000	Taux fixe	100 000 000	
	20 juil.	3,5825	115 612 500	Taux fixe	75 000 000	
	20 juil.	3,5885	154 000 000	Taux fixe	100 000 000	

Section 1.1 – Tableaux de référence

Date d'échéance		Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel (\$ CAN)	Base	Montant notionnel (Euro)
2020	20 juil.	3,1415	66 750 000	Taux fixe	50 000 000
2021	20 mai	3,1250	144 092 256	Taux fixe	100 000 000
	20 mai	3,1335	71 190 000	Taux fixe	50 000 000
	20 juin	3,1880	137 710 900	Taux fixe	100 000 000
	20 sept.	2,3200	71 095 000	Taux fixe	50 000 000
	20 sept.	2,4000	71 110 000	Taux fixe	50 000 000
	20 sept.	2,4000	72 100 000	Taux fixe	50 000 000
	20 sept.	2,4580	106 212 673	Taux fixe	75 000 000
	15 oct.	2,0739	69 275 000	Taux fixe	50 000 000
	15 oct.	2,2141	104 550 000	Taux fixe	75 000 000
	15 oct.	2,2239	34 787 500	Taux fixe	25 000 000
	15 oct.	2,2247	69 430 000	Taux fixe	50 000 000
	20 oct.	2,1210	67 920 000	Taux fixe	50 000 000
	20 oct.	2,1350	68 000 000	Taux fixe	50 000 000
	20 oct.	2,1880	67 750 000	Taux fixe	50 000 000
	20 oct.	2,2051	67 500 000	Taux fixe	50 000 000
	20 oct.	2,2399	138 800 000	Taux fixe	100 000 000
	20 oct.	2,2448	68 925 375	Taux fixe	50 000 000
	20 oct.	2,2580	101 775 000	Taux fixe	75 000 000
	20 oct.	2,2805	68 470 000	Taux fixe	50 000 000
	20 oct.	2,3960	70 880 760	Taux fixe	50 000 000
	20 oct.	2,4163	70 220 000	Taux fixe	50 000 000
	20 nov.	2,1400	69 775 000	Taux fixe	50 000 000
	20 nov.	2,2409	70 400 000	Taux fixe	50 000 000
	20 nov.	2,2708	69 618 275	Taux fixe	50 000 000
	20 nov.	2,2861	69 800 000	Taux fixe	50 000 000
	20 nov.	2,2983	105 075 000	Taux fixe	75 000 000
	20 nov.	2,3266	69 865 000	Taux fixe	50 000 000
	20 nov.	2,3316	104 700 000	Taux fixe	75 000 000
	20 nov.	2,3646	70 050 000	Taux fixe	50 000 000
	20 nov,	2,3923	105 375 000	Taux fixe	75 000 000
	20 nov,	2,4028	140 800 000	Taux fixe	100 000 000
	20 déc,	2,2056	139 270 000	Taux fixe	100 000 000
	20 déc,	2,2080	140 000 000	Taux fixe	100 000 000
	20 déc,	2,2144	139 800 000	Taux fixe	100 000 000
	20 déc,	2,4343	140 990 000	Taux fixe	100 000 000
2022	20 janv.	2,0224	67 825 000	Taux fixe	50 000 000
			17 060 334 413 \$		11 670 000 000 €

Table 4 – Swaps de dollars canadiens contre des yens effectués par le gouvernement du Canada

Des obligations de paiement du gouvernement libellées en dollars canadiens ont été échangées contre des obligations de paiement en yens.

Date d'échéance		Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel (\$ CAN)	Base	Montant notionnel (Yen)
2012	20 mars	1,3216	62 111 800	Taux fixe	5 000 000 000
2013	20 mars	1,5875	62 874 556	Taux fixe	5 000 000 000
	20 mars	1,5900	60 782 884	Taux fixe	5 000 000 000
2014	20 mars	1,8070	60 774 648	Taux fixe	5 000 000 000
2016	20 avr.	2,7230	49 510 650	Taux fixe	4 300 000 000
	20 juin	2,3590	60 257 700	Taux fixe	5 000 000 000
	20 juin	2,5641	48 035 000	Taux fixe	4 021 500 000
			404 347 238 \$		33 321 500 000 ¥

Partie 2 – Titres négociables

Section 2.1 – Bons du Trésor

Modalités

Les modalités suivantes s'appliquent aux bons du Trésor du gouvernement canadien :

- Depuis le 18 septembre 1997, les bons du Trésor sont émis toutes les deux semaines.
- Les distributeurs initiaux soumettent leurs offres d'achat par voie électronique à la Banque du Canada.
- Les bons du Trésor sont généralement émis avec des échéances de 98, de 168 ou 182 jours et de 350 ou 364 jours. Ils peuvent aussi être émis pour des motifs de gestion de trésorerie; dans ce cas, leur échéance est généralement inférieure à 91 jours.
- Les bons du Trésor sont vendus au-dessous du pair. Leur rendement est la différence entre le prix de vente et la valeur nominale. On obtient habituellement le taux de rendement en divisant cette différence par le prix de vente et en exprimant le résultat en taux annuel, sur la base d'une année de 365 jours. La formule utilisée est la suivante :

$$\text{rendement} = \frac{\text{valeur nominale} - \text{prix d'achat}}{\text{prix d'achat}} \times \frac{365}{\text{terme}} \times 100$$

- Depuis avril 2008, tous les nouveaux bons du Trésor ne sont émis que sous forme dématérialisée.
- Le montant total des bons du Trésor est immatriculé sous forme entièrement nominative au nom de la CDS & Co., prête-nom de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (CDS) et inscrit sous forme dématérialisée dans un registre tenu par l'agent comptable.
- Le principal est payé en monnaie légale canadienne à la CDS & Co.
- Les bons du Trésor doivent être achetés, transférés ou vendus directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système de marché monétaire du Service de compensation des titres d'emprunt (CDSX), exploité par la CDS.

Section 2.1 – Bons du Trésor
Présentés par date d'échéance et encours

Date d'échéance 2012	Date d'émission 2011	Prix moyen lors de la soumission	Rendement moyen lors de la soumission (%)	Encours (\$)
5 janvier	7 juillet	99,478	1,053	2 500 000 000
5 janvier	21 juillet	99,524	1,039	2 500 000 000
5 janvier	29 septembre	99,767	0,868	8 900 000 000
5 janvier	12 décembre	99,946	0,816	2 000 000 000
6 janvier	14 décembre	99,942	0,916	2 800 000 000
19 janvier	20 janvier	98,570	1,455	2 400 000 000
19 janvier	3 février	98,746	1,324	2 300 000 000
19 janvier	13 octobre	99,769	0,864	8 900 000 000
2 février	4 août	99,499	1,009	3 000 000 000
2 février	18 août	99,576	0,926	3 200 000 000
2 février	27 octobre	99,768	0,865	7 700 000 000
16 février	17 février	98,585	1,439	2 500 000 000
16 février	3 mars	98,681	1,394	2 700 000 000
16 février	10 novembre	99,757	0,908	7 400 000 000
1 ^{er} mars	1 ^{er} septembre	99,532	0,944	3 400 000 000
1 ^{er} mars	15 septembre	99,582	0,913	3 300 000 000
1 ^{er} mars	24 novembre	99,763	0,886	7 700 000 000
15 mars	17 mars	98,751	1,268	2 600 000 000
15 mars	31 mars	98,728	1,344	2 900 000 000
15 mars	8 décembre	99,774	0,844	6 500 000 000
29 mars	29 septembre	99,565	0,876	3 300 000 000
29 mars	13 octobre	99,592	0,891	3 300 000 000
29 mars	22 décembre	99,779	0,826	6 800 000 000
12 avril	14 avril	98,559	1,466	2 900 000 000
12 avril	28 avril	98,645	1,432	2 900 000 000
26 avril	27 octobre	99,545	0,917	2 900 000 000
26 avril	10 novembre	99,571	0,935	2 800 000 000
10 mai	12 mai	98,637	1,386	2 900 000 000
10 mai	26 mai	98,786	1,282	2 800 000 000
24 mai	24 novembre	99,549	0,909	2 900 000 000
24 mai	8 décembre	99,586	0,904	2 500 000 000
7 juin	9 juin	98,783	1,235	3 000 000 000
7 juin	23 juin	98,847	1,216	2 800 000 000
21 juin	22 décembre	99,558	0,891	2 600 000 000
5 juillet	7 juillet	98,755	1,264	2 500 000 000
5 juillet	21 juillet	98,824	1,241	2 500 000 000
2 août	4 août	98,836	1,181	3 000 000 000
2 août	18 août	99,121	0,925	3 200 000 000
30 août	1 ^{er} septembre	99,064	0,947	3 400 000 000
30 août	15 septembre	99,124	0,922	3 300 000 000
27 septembre	29 septembre	99,129	0,881	3 300 000 000
27 septembre	13 octobre	99,120	0,926	3 300 000 000
25 octobre	27 octobre	99,076	0,935	2 900 000 000
25 octobre	10 novembre	99,118	0,928	2 800 000 000
22 novembre	24 novembre	99,155	0,855	2 900 000 000
22 novembre	8 décembre	99,141	0,904	2 500 000 000
20 décembre	22 décembre	99,119	0,891	2 600 000 000
				167 800 000 000

Partie 2 – Titres négociables

Section 2.2 – Obligations négociables

Modalités

Les modalités suivantes s'appliquent aux obligations intérieures du gouvernement du Canada négociables sur le marché des valeurs, sauf sur indication contraire accompagnant une émission.

Les obligations au porteur et les obligations nominatives

- Le principal est payable sans frais en monnaie légale du Canada à la Banque du Canada, à Ottawa.
- L'intérêt est payable sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de toute institution financière autorisée au Canada.
- Les obligations négociables au porteur et les obligations nominatives peuvent être échangées si les coupures et le type d'obligation voulus sont disponibles.
- Les coupures, lettres de série et types d'obligations négociables au porteur et d'obligations nominatives sont les suivants :

	1 000 \$	5 000 \$	25 000 \$	100 000 \$	1 000 000 \$
Obligations au porteur	E	C	D	W	K
Obligations nominatives	M	V	X	Y	L

- Depuis décembre 1993, les nouvelles obligations négociables du gouvernement du Canada ne sont émises que sous forme nominative.
- L'immatriculation est faite à la Banque du Canada, à Ottawa.
- Les obligations négociables du gouvernement du Canada, payables en dollars canadiens, ne peuvent être rachetées par anticipation.
- Les dates indiquées pour la « Fermeture des livres pour l'intérêt » peuvent être modifiées sans préavis. Sauf indication contraire, la date de fermeture des livres est le 12 du mois précédant le paiement d'intérêt.
- Depuis 1992, les obligations négociables sont vendues par adjudication.

Certificats globaux

- D'octobre 1995 à mars 2008, toutes les nouvelles obligations négociables n'ont été émises que sous forme de certificats globaux. Ces certificats globaux ont par la suite été remplacés par une inscription au registre sous forme dématérialisée.
- Une inscription sous forme dématérialisée représentant le montant total des obligations est émise sous forme entièrement nominative et immatriculée au nom de la CDS & Co., prête-nom de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (CDS).
- Le principal et les intérêts sont payés en monnaie légale canadienne à la CDS & Co.
- Les obligations doivent être achetées, transférées ou vendues directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système de marché monétaire du Service de compensation des titres d'emprunt (CDSX), exploité par la CDS, et seulement en coupures de 1 000 \$ ou en multiples intégraux de cette somme.

Section 2.2 – Obligations négociables
Présentées par émission, ISIN et encours

Émissions	ISIN	Échéance	Taux d'intérêt nominal	Encours (\$)	Page
A23	CA135087-TH77	15 mars 2014	10¼	709 898 000	30
A34	CA135087-TU88	1 ^{er} juin 2015	11¼	456 505 000	33
A39	CA135087-TZ75	15 mars 2021	10½	567 361 000	38
A43	CA135087-UE28	1 ^{er} juin 2021	9¾	286 188 000	39
A49	CA135087-UM44	1 ^{er} juin 2022	9¼	206 022 000	42
A55	CA135087-UT96	1 ^{er} juin 2023	8	2 705 748 000	43
A76	CA135087-VH40	1 ^{er} juin 2025	9	2 793 426 000	45
L25	CA135087-UL60	1 ^{er} décembre 2021	4¼	5 175 000 000	40
VS05	CA135087-VS05	1 ^{er} décembre 2026	4¼	5 250 000 000	46
VW17	CA135087-VW17	1 ^{er} juin 2027	8	5 136 435 000	48
WL43	CA135087-WL43	1 ^{er} juin 2029	5¾	12 560 469 000	49
WV25	CA135087-WV25	1 ^{er} décembre 2031	4	5 800 000 000	50
XG49	CA135087-XG49	1 ^{er} juin 2033	5¾	13 342 295 000	52
XH22	CA135087-XH22	1 ^{er} juin 2012	5¼	8 405 818 000	22
XM17	CA135087-XM17	1 ^{er} juin 2013	5¼	8 928 401 000	27
XQ21	CA135087-XQ21	1 ^{er} décembre 2036	3	5 850 000 000	52
XS86	CA135087-XS86	1 ^{er} juin 2014	5	9 669 509 000	31
XW98	CA135087-XW98	1 ^{er} juin 2037	5	13 999 089 000	54
XX71	CA135087-XX71	1 ^{er} juin 2015	4½	10 143 325 000	34
YB43	CA135087-YB43	1 ^{er} juin 2016	4	10 157 400 000	35
YF56	CA135087-YF56	1 ^{er} juin 2017	4	10 342 526 000	36
YG30	CA135087-YG30	1 ^{er} juin 2012	3¾	5 021 108 000	23
YK42	CA135087-YK42	1 ^{er} décembre 2041	2	6 550 000 000	56
YL25	CA135087-YL25	1 ^{er} juin 2018	4¼	10 622 764 000	37
YN80	CA135087-YN80	1 ^{er} juin 2013	3½	12 674 337 000	28
YQ12	CA135087-YQ12	1 ^{er} juin 2041	4	15 800 000 000	55
YR94	CA135087-YR94	1 ^{er} juin 2019	3¾	17 650 000 000	37
YS77	CA135087-YS77	1 ^{er} juin 2014	3	13 324 524 000	32
YU24	CA135087-YU24	1 ^{er} décembre 2014	2	15 000 000 000	32
YX62	CA135087-YX62	1 ^{er} septembre 2012	2	12 315 384 000	25
YZ11	CA135087-YZ11	1 ^{er} juin 2020	3½	13 100 000 000	37
ZB34	CA135087-ZB34	1 ^{er} mars 2012	1½	5 953 135 000	22
ZC17	CA135087-ZC17	1 ^{er} juin 2015	2½	9 000 000 000	34
ZD99	CA135087-ZD99	1 ^{er} mars 2013	1¾	18 106 269 000	27
ZE72	CA135087-ZE72	1 ^{er} juin 2012	1½	3 523 225 000	24
ZF48	CA135087-ZF48	1 ^{er} décembre 2015	3	11 341 729 000	34
ZG21	CA135087-ZG21	1 ^{er} septembre 2013	2½	9 200 000 000	29
ZH04	CA135087-ZH04	1 ^{er} décembre 2044	1½	4 000 000 000	57
ZJ69	CA135087-ZJ69	1 ^{er} juin 2021	3¼	11 500 000 000	40
ZK33	CA135087-ZK33	1 ^{er} décembre 2012	1½	13 127 171 000	26
ZL16	CA135087-ZL16	1 ^{er} juin 2016	2	9 900 000 000	35
ZN71	CA135087-ZN71	1 ^{er} mars 2014	2	9 600 000 000	30
ZP20	CA135087-ZP20	1 ^{er} août 2013	2	10 500 000 000	28
ZQ03	CA135087-ZQ03	1 ^{er} septembre 2016	2¾	10 500 000 000	36
ZR85	CA135087-ZR85	1 ^{er} août 2014	2¼	9 000 000 000	32
ZS68	CA135087-ZS68	1 ^{er} décembre 2045	3½	3 300 000 000	59
ZT42	CA135087-ZT42	1 ^{er} novembre 2013	1½	11 500 000 000	29
ZU15	CA135087-ZU15	1 ^{er} juin 2022	2¾	5 000 000 000	43
ZV97	CA135087ZV97	1 ^{er} mars 2017	1½	7 000 000 000	36
ZW70	CA135087ZW70	1 ^{er} février 2014	1	11 113 857 000	29
ZX53	CA135087ZX53	1 ^{er} février 2015	1	6 000 000 000	33
				433 708 918 000	

Section 2.2 – Obligations négociables
Présentées par date d'échéance

	Échéance	Taux d'intérêt nominal	Type de certificat	Émission	Page
2012	1 ^{er} mars	1½	Dématérialisé	ZB34	22
	1 ^{er} juin	5¼	Dématérialisé*	XH22	22
	1 ^{er} juin	3¾	Dématérialisé*	YG30	23
	1 ^{er} juin	1½	Dématérialisé	ZE72	24
	1 ^{er} septembre	2	Dématérialisé	YX62	25
	1 ^{er} décembre	1½	Dématérialisé	ZK33	26
	2013	1 ^{er} mars	1¾	Dématérialisé	ZD99
1 ^{er} juin		5¼	Dématérialisé*	XM17	27
1 ^{er} juin		3½	Dématérialisé	YN80	28
1 ^{er} août		2	Dématérialisé	ZP20	28
1 ^{er} septembre		2½	Dématérialisé	ZG21	29
1 ^{er} novembre		1½	Dématérialisé	ZT42	29
2014		1 ^{er} février	1	Dématérialisé	ZW70
	1 ^{er} mars	2	Dématérialisé	ZN71	30
	15 mars	10¼	Au porteur et nominatif	A23	30
	1 ^{er} juin	5	Dématérialisé*	XS86	31
	1 ^{er} juin	3	Dématérialisé	YS77	32
	1 ^{er} août	2¼	Dématérialisé	ZR85	32
	1 ^{er} décembre	2	Dématérialisé	YU24	32
	2015	1 ^{er} février	1	Dématérialisé	ZX53
1 ^{er} juin		11¼	Au porteur et nominatif	A34	33
1 ^{er} juin		4½	Dématérialisé*	XX71	34
1 ^{er} juin		2½	Dématérialisé	ZC17	34
1 ^{er} décembre		3	Dématérialisé	ZF48	34
2016		1 ^{er} juin	4	Dématérialisé*	YB43
	1 ^{er} juin	2	Dématérialisé	ZL16	35
	1 ^{er} septembre	2¾	Dématérialisé	ZQ03	36
2017	1 ^{er} mars	1½	Dématérialisé	ZV97	36
	1 ^{er} juin	4	Dématérialisé*	YF56	36
2018	1 ^{er} juin	4¼	Dématérialisé*	YL25	37
2019	1 ^{er} juin	3¾	Dématérialisé	YR94	37
2020	1 ^{er} juin	3½	Dématérialisé	YZ11	37
2021	15 mars	10½	Au porteur et nominatif	A39	38
	1 ^{er} juin	9¾	Au porteur et nominatif	A43	39
	1 ^{er} juin	3¼	Dématérialisé	ZJ69	40
	1 ^{er} décembre	4¼	Dématérialisé*	L25	40
2022	1 ^{er} juin	9¼	Au porteur et nominatif	A49	42
	1 ^{er} juin	2¾	Dématérialisé	ZU15	43
2023	1 ^{er} juin	8	Au porteur et nominatif	A55	43

Section 2.2 – Obligations négociables
Présentées par date d'échéance

Échéance		Taux d'intérêt nominal	Type de certificat	Émission	Page
2025	1 ^{er} juin	9	Nominatif	A76	45
2026	1 ^{er} décembre	4¼	Dématérialisé*	VS05	46
2027	1 ^{er} juin	8	Dématérialisé*	VW17	48
2029	1 ^{er} juin	5¾	Dématérialisé*	WL43	49
2031	1 ^{er} décembre	4	Dématérialisé*	WV25	50
2033	1 ^{er} juin	5¾	Dématérialisé*	XG49	52
2036	1 ^{er} décembre	3	Dématérialisé*	XQ21	52
2037	1 ^{er} juin	5	Dématérialisé*	XW98	54
2041	1 ^{er} juin	4	Dématérialisé	YQ12	55
	1 ^{er} décembre	2	Dématérialisé*	YK42	56
2044	1 ^{er} décembre	1½	Dématérialisé	ZH04	57
2045	1 ^{er} décembre	3½	Dématérialisé	ZS68	59

* Émis à l'origine sous forme de certificats globaux.

Obligations à 1½ % échéant le 1^{er} mars 2012

ZB34

CA135087-ZB34

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur l'émission

16 novembre 2009 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 1,608 % (99,759)
21 décembre 2009 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 1,473 % (100,058) plus l'intérêt couru à partir du 16 novembre 2009
29 janvier 2010 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 1,301 % (100,408) plus l'intérêt couru à partir du 16 novembre 2009

Renseignements sur l'annulation

10 décembre 2010 - Montant annulé 163 950 000 \$
24 décembre 2010 - Montant annulé 57 542 000 \$
14 janvier 2011 - Montant annulé 1 780 000 \$
21 janvier 2011 - Montant annulé 20 000 000 \$
28 janvier 2011 - Montant annulé 50 000 000 \$
18 février 2011 - Montant annulé 225 000 000 \$
4 mars 2011 - Montant annulé 115 000 000 \$
11 mars 2011 - Montant annulé 85 000 000 \$
18 mars 2011 - Montant annulé 45 000 000 \$
25 mars 2011 - Montant annulé 125 000 000 \$
1^{er} avril 2011 - Montant annulé 230 000 000 \$
25 avril 2011 - Montant annulé 214 688 000 \$
17 juin 2011 - Montant annulé 200 000 000 \$
29 juillet 2011 - Montant annulé 420 100 000 \$
19 août 2011 - Montant annulé 130 000 000 \$
26 août 2011 - Montant annulé 50 000 000 \$
9 septembre 2011 - Montant annulé 224 000 000 \$
16 septembre 2011 - Montant annulé 175 000 000 \$
23 septembre 2011 - Montant annulé 39 805 000 \$
14 octobre 2011 - Montant annulé 300 000 000 \$
14 novembre 2011 - Montant annulé 100 000 000 \$
18 novembre 2011 - Montant annulé 75 000 000 \$

Encours : 5 953 135 000 \$

Obligations à 5¼ % échéant le 1^{er} juin 2012

XH22

CA135087-XH22

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

29 octobre 2001 - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 5,324 % (99,412)
11 février 2002 - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 5,397 % (98,842) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2001
22 avril 2002 - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 5,717 % (96,445) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2001
25 juin 2002 - Montant émis 500 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 98,817 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2002
6 août 2002 - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 5,334 % (99,356) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2002

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'émission

30 septembre 2002 - Montant émis 600 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 102,779 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2002

15 octobre 2002 - Montant émis 600 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 102,247 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2002

Renseignements sur l'annulation

17 mars 2005 - Montant annulé 184 958 000 \$

3 juin 2005 - Montant annulé 155 000 000 \$

30 juin 2005 - Montant annulé 61 727 000 \$

30 août 2005 - Montant annulé 165 000 000 \$

9 juin 2006 - Montant annulé 225 000 000 \$

12 juin 2006 - Montant annulé 390 000 000 \$

27 juin 2006 - Montant annulé 15 462 000 \$

22 août 2006 - Montant annulé 25 000 000 \$

20 septembre 2006 - Montant annulé 21 000 000 \$

10 décembre 2010 - Montant annulé 75 000 000 \$

24 décembre 2010 - Montant annulé 3 110 000 \$

14 janvier 2011 - Montant annulé 25 000 000 \$

11 février 2011 - Montant annulé 379 000 000 \$

25 mars 2011 - Montant annulé 24 583 000 \$

1^{er} avril 2011 - Montant annulé 12 900 000 \$

8 avril 2011 - Montant annulé 42 000 000 \$

15 avril 2011 - Montant annulé 20 000 000 \$

29 avril 2011 - Montant annulé 175 000 000 \$

6 mai 2011 - Montant annulé 300 000 000 \$

13 mai 2011 - Montant annulé 171 000 000 \$

17 juin 2011 - Montant annulé 25 000 000 \$

24 juin 2011 - Montant annulé 105 000 000 \$

8 juillet 2011 - Montant annulé 2 000 000 \$

22 juillet 2011 - Montant annulé 12 000 000 \$

29 juillet 2011 - Montant annulé 30 000 000 \$

19 août 2011 - Montant annulé 42 824 000 \$

9 septembre 2011 - Montant annulé 6 100 000 \$

7 octobre 2011 - Montant annulé 20 000 000 \$

14 octobre 2011 - Montant annulé 59 794 000 \$

21 octobre 2011 - Montant annulé 181 519 000 \$

28 octobre 2011 - Montant annulé 50 000 000 \$

4 novembre 2011 - Montant annulé 2 300 000 \$

14 novembre 2011 - Montant annulé 25 000 000 \$

25 novembre 2011 - Montant annulé 73 905 000 \$

16 décembre 2011 - Montant annulé 7 000 000 \$

23 décembre 2011 - Montant annulé 81 000 000 \$

Encours : 8 405 818 000 \$

.....

Obligations à 3¾ % échéant le 1^{er} juin 2012

YG30

CA135087-YG30

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

6 novembre 2006 - Montant émis 2 000 000 000 \$, rendement moyen 3,910 % (99,208)

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'émission

11 décembre 2006 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 99,739 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2006
19 février 2007 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 98,139 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2006
7 mai 2007 - Montant émis 2 000 000 000 \$, rendement moyen 4,153 % (98,173) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2006
20 août 2007 - Montant émis 2 000 000 000 \$, rendement moyen 4,382 % (97,295) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2007
13 novembre 2007 - Montant émis 224 165 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 98,299 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2007

Renseignements sur l'annulation

25 août 2008 - Montant annulé 25 000 000 \$
1^{er} novembre 2010 - Montant annulé 2 300 000 \$
10 décembre 2010 - Montant annulé 50 000 000 \$
17 décembre 2010 - Montant annulé 50 000 000 \$
24 décembre 2010 - Montant annulé 2 917 000 \$
11 février 2011 - Montant annulé 21 000 000 \$
18 février 2011 - Montant annulé 150 000 000 \$
13 mai 2011 - Montant annulé 146 000 000 \$
3 juin 2011 - Montant annulé 100 000 000 \$
24 juin 2011 - Montant annulé 195 000 000 \$
8 juillet 2011 - Montant annulé 481 000 000 \$
15 juillet 2011 - Montant annulé 7 052 000 \$
22 juillet 2011 - Montant annulé 150 000 000 \$
29 juillet 2011 - Montant annulé 11 900 000 \$
9 septembre 2011 - Montant annulé 4 600 000 \$
23 septembre 2011 - Montant annulé 6 836 000 \$
7 octobre 2011 - Montant annulé 33 000 000 \$
28 octobre 2011 - Montant annulé 152 500 000 \$
4 novembre 2011 - Montant annulé 12 000 000 \$
14 novembre 2011 - Montant annulé 112 000 000 \$
25 novembre 2011 - Montant annulé 81 952 000 \$
23 décembre 2011 - Montant annulé 8 000 000 \$

Encours : 5 021 108 000 \$

Obligations à 1½ % échéant le 1^{er} juin 2012

ZE72

CA135087-ZE72

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

12 mars 2010 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 1,725 % (99,512)
9 avril 2010 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 1,966 % (99,026) plus l'intérêt couru à partir du 12 mars 2010
7 mai 2010 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 1,858 % (99,277) plus l'intérêt couru à partir du 12 mars 2010

Renseignements sur l'annulation

2 août 2010 - Montant annulé 939 362 000 000 \$
1^{er} novembre 2010 - Montant annulé 80 000 000 \$
10 décembre 2010 - Montant annulé 200 000 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'annulation

17 décembre 2010 - Montant annulé 65 000 000 \$
24 décembre 2010 - Montant annulé 75 000 000 \$
7 janvier 2011 - Montant annulé 195 000 000 \$
14 janvier 2011 - Montant annulé 100 000 000 \$
21 janvier 2011 - Montant annulé 210 000 000 \$
11 février 2011 - Montant annulé 50 000 000 \$
11 mars 2011 - Montant annulé 100 000 000 \$
25 mars 2011 - Montant annulé 60 000 000 \$
1^{er} avril 2011 - Montant annulé 25 000 000 \$
13 mai 2011 - Montant annulé 57 000 000 \$
20 mai 2011 - Montant annulé 200 000 000 \$
3 juin 2011 - Montant annulé 162 200 000 \$
17 juin 2011 - Montant annulé 50 000 000 \$
24 juin 2011 - Montant annulé 75 000 000 \$
8 juillet 2011 - Montant annulé 343 504 000 \$
15 juillet 2011 - Montant annulé 492 948 000 \$
29 juillet 2011 - Montant annulé 38 000 000 \$
5 août 2011 - Montant annulé 5 000 000 \$
19 août 2011 - Montant annulé 266 000 000 \$
9 septembre 2011 - Montant annulé 100 000 000 \$
16 septembre 2011 - Montant annulé 25 000 000 \$
23 septembre 2011 - Montant annulé 363 359 000 \$
30 septembre 2011 - Montant annulé 271 900 000 \$
14 octobre 2011 - Montant annulé 3 000 000 \$
28 octobre 2011 - Montant annulé 401 000 000 \$
4 novembre 2011 - Montant annulé 118 000 000 \$
14 novembre 2011 - Montant annulé 3 453 000 \$
25 novembre 2011 - Montant annulé 200 000 000 \$
23 décembre 2011 - Montant annulé 202 049 000 \$

Encours : 3 523 225 000 \$

Obligations à 2 % échéant le 1^{er} septembre 2012

YX62

CA135087-YX62

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur l'émission

1^{er} juin 2009 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 2,004 % (99,989)
13 juillet 2009 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 2,019 % (99,943) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2009
10 août 2009 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 2,139 % (99,590) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2009
4 juin 2010 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 1,928 % (100,156) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mars 2010
9 juillet 2010 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 1,565 % (100,914) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mars 2010
30 juillet 2010 - Montant émis 1 000 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 100,789 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mars 2010

Renseignements sur l'annulation

17 juin 2011 - Montant annulé 225 000 000 \$
4 juillet 2011 - Montant annulé 500 000 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'annulation

8 juillet 2011 - Montant annulé 53 500 000 \$
5 août 2011 - Montant annulé 410 000 000 \$
12 août 2011 - Montant annulé 500 000 000 \$
19 août 2011 - Montant annulé 561 176 000 \$
16 septembre 2011 - Montant annulé 50 000 000 \$
23 septembre 2011 - Montant annulé 90 000 000 \$
30 septembre 2011 - Montant annulé 425 000 000 \$
7 octobre 2011 - Montant annulé 402 000 000 \$
14 octobre 2011 - Montant annulé 619 206 000 \$
21 octobre 2011 - Montant annulé 288 781 000 \$
28 octobre 2011 - Montant annulé 205 000 000 \$
4 novembre 2011 - Montant annulé 157 000 000 \$
18 novembre 2011 - Montant annulé 325 000 000 \$
25 novembre 2011 - Montant annulé 42 953 000 \$
9 décembre 2011 - Montant annulé 150 000 000 \$
16 décembre 2011 - Montant annulé 30 000 000 \$
23 décembre 2011 - Montant annulé 150 000 000 \$

Encours : 12 315 384 000 \$

Obligations à 1½ % échéant le 1^{er} décembre 2012

ZK33

CA135087-ZK33

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

13 août 2010 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 1,524 % (99,947)
7 septembre 2010 - Montant émis 504 391 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 100,331 plus l'intérêt couru à partir du 13 août 2010
17 septembre 2010 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 1,556 % (99,879) plus l'intérêt couru à partir du 13 août 2010
15 octobre 2010 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 1,419 % (100,169) plus l'intérêt couru à partir du 13 août 2010
29 octobre 2010 - Montant émis 906 688 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 100,129 plus l'intérêt couru à partir du 13 août 2010
15 novembre 2010 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 1,556 % (99,888) plus l'intérêt couru à partir du 13 août 2010
26 novembre 2010 - Montant émis 1 000 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 99,635 plus l'intérêt couru à partir du 13 août 2010

Renseignements sur l'annulation

16 septembre 2011 - Montant annulé 195 000 000 \$
30 septembre 2011 - Montant annulé 64 000 000 \$
14 novembre 2011 - Montant annulé 10 718 000 \$
25 novembre 2011 - Montant annulé 550 190 000 \$
9 décembre 2011 - Montant annulé 50 000 000 \$
16 décembre 2011 - Montant annulé 264 000 000 \$
23 décembre 2011 - Montant annulé 150 000 000 \$

Encours : 13 127 171 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 1¾ % échéant le 1^{er} mars 2013

ZD99

CA135087-ZD99

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur l'émission

14 décembre 2009 - Montant émis 3 200 000 000 \$, rendement moyen 1,937 % (99,421)
12 février 2010 - Montant émis 3 200 000 000 \$, rendement moyen 1,875 % (99,632) plus l'intérêt couru à partir du 14 décembre 2009
26 mars 2010 - Montant émis 3 200 000 000 \$, rendement moyen 2,189 % (98,759) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mars 2010
17 décembre 2010 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 1,787 % (99,919) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} septembre 2010
28 janvier 2011 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 1,759 % (99,981) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} septembre 2010
18 février 2011 - Montant émis 390 269 000 \$, rendement moyen 1,927 % (99,649) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} septembre 2010
11 mars 2011 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 1,867 % (99,774) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mars 2011

Renseignements sur l'annulation

9 décembre 2011 - Montant annulé 585 000 000 \$
16 décembre 2011 - Montant annulé 199 000 000 \$
23 décembre 2011 - Montant annulé 100 000 000 \$

Encours : 18 106 269 000 \$

Obligations à 5¼ % échéant le 1^{er} juin 2013

XM17

CA135087-XM17

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

4 novembre 2002 - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 5,316 % (99,476)
16 décembre 2002 - Montant émis 600 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 101,583 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2002
10 février 2003 - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 5,142 % (100,848) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2002
24 mars 2003 - Montant émis 600 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 100,872 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2002
12 mai 2003 - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 4,924 % (102,558) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2002
25 juin 2003 - Montant émis 600 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 107,127 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2003
11 août 2003 - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 5,000 % (101,912) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2003
30 septembre 2003 - Montant émis 600 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 104,750 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2003

Renseignements sur l'annulation

1^{er} décembre 2005 - Montant annulé 70 000 000 \$
31 janvier 2006 - Montant annulé 196 150 000 \$
28 février 2006 - Montant annulé 747 000 000 \$
24 mars 2006 - Montant annulé 9 196 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'annulation

28 avril 2006 - Montant annulé 540 000 000 \$
9 juin 2006 - Montant annulé 165 000 000 \$
9 août 2006 - Montant annulé 219 060 000 \$
22 août 2006 - Montant annulé 415 000 000 \$
20 septembre 2006 - Montant annulé 385 000 000 \$
17 octobre 2006 - Montant annulé 75 000 000 \$
7 novembre 2006 - Montant annulé 57 000 000 \$
8 août 2007 - Montant annulé 125 000 000 \$
3 octobre 2011 - Montant annulé 50 501 000 \$
23 décembre 2011 - Montant annulé 17 692 000 \$

Encours : 8 928 401 000 \$

Obligations à 3½ % échéant le 1^{er} juin 2013

YN80

CA135087-YN80

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

25 février 2008 - Montant émis 2 000 000 000 \$, rendement moyen 3,576 % (99,642)
10 mars 2008 - Montant émis 63 624 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 101,580 plus l'intérêt couru à partir du 25 février 2008
12 mai 2008 - Montant émis 2 000 000 000 \$, rendement moyen 3,294 % (100,952) plus l'intérêt couru à partir du 25 février 2008
5 août 2008 - Montant émis 2 000 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 100,544 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2008
28 octobre 2008 - Montant émis 4 500 000 000 \$, rendement moyen 2,767 % (103,139) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2008
17 novembre 2008 - Montant émis 4 500 000 000 \$, rendement moyen 2,703 % (103,382) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2008

Renseignements sur l'annulation

1^{er} novembre 2010 - Montant annulé 245 000 000 \$
29 novembre 2010 - Montant annulé 316 999 000 \$
3 octobre 2011 - Montant annulé 1 171 029 000 \$
9 décembre 2011 - Montant annulé 15 000 000 \$
23 décembre 2011 - Montant annulé 291 259 000 \$
28 décembre 2011 - Montant annulé 350 000 000 \$

Encours : 12 674 337 000 \$

Obligations à 2 % échéant le 1^{er} août 2013

ZP20

CA135087-ZP20

Intérêt payable : Les 1^{er} février et 1^{er} août

Renseignements sur l'émission

8 avril 2011 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 2,042 % (99,907)
13 mai 2011 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 1,873 % (100,275) plus l'intérêt couru à partir du 8 avril 2011
17 juin 2011 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 1,572 % (100,891) plus l'intérêt couru à partir du 8 avril 2011

Encours : 10 500 000 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

ZG21 **Obligations à 2½ % échéant le 1^{er} septembre 2013** **CA135087-ZG21**

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur l'émission

17 mai 2010 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 2,604 % (99,676)

21 juin 2010 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 2,393 % (100,328) plus l'intérêt couru à partir du 17 mai 2010

9 août 2010 - Montant émis 3 200 000 000 \$, rendement moyen 1,891 % (101,804) plus l'intérêt couru à partir du 17 mai 2010

Encours : 9 200 000 000 \$

ZT42 **Obligations à 1½ % échéant le 1^{er} novembre 2013** **CA135087-ZT42**

Intérêt payable : Les 1^{er} mai et 1^{er} novembre

Renseignements sur l'émission

15 juillet 2011 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 1,576 % (99,830)

19 août 2011 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 1,030 % (101,020) plus l'intérêt couru à partir du 15 juillet 2011

16 septembre 2011 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 0,954 % (101,146) plus l'intérêt couru à partir du 15 juillet 2011

30 septembre 2011 - Montant émis 1 000 000 000 \$, rendement moyen 0,942 % (101,150) plus l'intérêt couru à partir du 15 juillet 2011

Encours : 11 500 000 000 \$

ZW70 **Obligations à 1 % échéant le 1^{er} février 2014** **CA135087-ZW70**

Intérêt payable : Les 1^{er} février et 1^{er} août

Renseignements sur l'émission

21 octobre 2011 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 1,097 % (99,783)

14 novembre 2011 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 0,967 % (100,072) plus l'intérêt couru à partir du 21 octobre 2011

9 décembre 2011 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 0,937 % (100,134) plus l'intérêt couru à partir du 21 octobre 2011

23 décembre 2011 - Montant émis 613 857 000 \$, rendement moyen 0,854 % (100,304) plus l'intérêt couru à partir du 21 octobre 2011

Encours : 11 113 857 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 2 % échéant le 1^{er} mars 2014

ZN71

CA135087-ZN71

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur l'émission

13 décembre 2010 - Montant émis 3 200 000 000 \$, rendement moyen 2,091 % (99,720)
14 février 2011 - Montant émis 3 200 000 000 \$, rendement moyen 2,262 % (99,234) plus l'intérêt couru à partir du 13 décembre 2010
25 mars 2011 - Montant émis 3 200 000 000 \$, rendement moyen 2,022 % (99,937) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mars 2011

Encours : 9 600 000 000 \$

Obligations à 10¼ % échéant le 15 mars 2014

A23

CA135087-TH77

Intérêt payable : Les 15 mars et 15 septembre

Renseignements sur l'émission

15 mars 1989 - Montant émis 350 000 000 \$, 10,39 % (prix 98,75)
30 mars 1989 - Montant émis 500 000 000 \$, 10,315 % (prix 99,411) plus l'intérêt couru à partir du 15 mars 1989
15 mars 1990 - Montant émis 450 000 000 \$, 10,32 % (prix 99,35)
1^{er} juillet 1990 - Montant émis 650 000 000 \$, 10,706 % (prix 96,068) plus l'intérêt couru à partir du 15 mars 1990
1^{er} août 1990 - Montant émis 600 000 000 \$, 10,57 % (prix 97,25) plus l'intérêt couru à partir du 15 mars 1990
21 février 1991 - Montant émis 600 000 000 \$, 9,85 % (prix 103,65) plus l'intérêt couru à partir du 15 septembre 1990

Renseignements sur l'annulation

7 février 2001 - Montant annulé 25 000 000 \$
24 avril 2001 - Montant annulé 62 000 000 \$
8 mai 2001 - Montant annulé 68 319 000 \$
31 juillet 2001 - Montant annulé 244 137 000 \$
18 février 2002 - Montant annulé 166 106 000 \$
26 avril 2002 - Montant annulé 35 825 000 \$
8 août 2002 - Montant annulé 316 597 000 \$
8 novembre 2002 - Montant annulé 62 580 000 \$
1^{er} avril 2003 - Montant annulé 50 870 000 \$
13 juin 2003 - Montant annulé 11 000 000 \$
30 juin 2003 - Montant annulé 148 000 000 \$
18 septembre 2003 - Montant annulé 38 000 000 \$
17 octobre 2003 - Montant annulé 153 219 000 \$
7 novembre 2003 - Montant annulé 27 000 000 \$
10 février 2004 - Montant annulé 31 459 000 \$
31 mars 2004 - Montant annulé 10 000 000 \$
2 juillet 2004 - Montant annulé 117 541 000 \$
17 septembre 2004 - Montant annulé 29 543 000 \$
29 octobre 2004 - Montant annulé 149 950 000 \$
31 décembre 2004 - Montant annulé 161 258 000 \$
17 mars 2005 - Montant annulé 245 211 000 \$
3 juin 2005 - Montant annulé 25 400 000 \$
24 mars 2006 - Montant annulé 45 000 000 \$
28 avril 2006 - Montant annulé 27 769 000 \$
9 août 2006 - Montant annulé 52 000 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'annulation

20 septembre 2006 - Montant annulé 47 701 000 \$
17 octobre 2006 - Montant annulé 19 149 000 \$
28 novembre 2006 - Montant annulé 12 468 000 \$
12 février 2008 - Montant annulé 3 000 000 \$
11 mars 2008 - Montant annulé 30 000 000 \$
24 juin 2008 - Montant annulé 14 000 000 \$
6 août 2008 - Montant annulé 10 000 000 \$

Fermeture des livres pour l'intérêt : Le dernier jour ouvrable de février et d'août

Encours : 709 898 000 \$

Obligations à 5 % échéant le 1^{er} juin 2014

XS86

CA135087-XS86

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

20 octobre 2003 - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 5,048 % (99,615)
15 décembre 2003 - Montant émis 407 338 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 100,907 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2003
9 février 2004 - Montant émis 2 300 000 000 \$, rendement moyen 4,642 % (102,900) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2003
22 mars 2004 - Montant émis 360 827 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 106,044 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2003
3 mai 2004 - Montant émis 2 200 000 000 \$, rendement moyen 4,758 % (101,916) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2003
22 juin 2004 - Montant émis 499 272 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 99,378 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2004
16 août 2004 - Montant émis 2 200 000 000 \$, rendement moyen 4,686 % (102,436) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2004
28 septembre 2004 - Montant émis 500 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 103,722 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2004

Renseignements sur l'annulation

20 septembre 2006 - Montant annulé 50 000 000 \$
17 octobre 2006 - Montant annulé 85 000 000 \$
7 novembre 2006 - Montant annulé 260 000 000 \$
28 novembre 2006 - Montant annulé 175 000 000 \$
30 janvier 2007 - Montant annulé 259 742 000 \$
20 février 2007 - Montant annulé 64 793 000 \$
20 mars 2007 - Montant annulé 134 100 000 \$
24 avril 2007 - Montant annulé 60 000 000 \$
6 août 2008 - Montant annulé 25 000 000 \$
28 septembre 2010 - Montant annulé 10 000 000 \$
1^{er} novembre 2010 - Montant annulé 2 557 000 \$
29 novembre 2010 - Montant annulé 40 000 000 \$
21 février 2011 - Montant annulé 31 716 000 \$

Encours : 9 669 509 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 3 % échéant le 1^{er} juin 2014

YS77

CA135087-YS77

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

21 octobre 2008 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 3,236 % (98,800)

19 janvier 2009 - Montant émis 5 000 000 000 \$, rendement moyen 1,756 % (106,342) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2008

12 février 2009 - Montant émis 5 500 000 000 \$, rendement moyen 2,141 % (104,280) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2008

16 mars 2009 - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 1,928 % (105,289) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2008

Renseignements sur l'annulation

2 août 2010 - Montant annulé 96 797 000 \$

8 septembre 2010 - Montant annulé 300 000 000 \$

28 septembre 2010 - Montant annulé 635 000 000 \$

27 octobre 2010 - Montant annulé 518 679 000 \$

1^{er} novembre 2010 - Montant annulé 305 000 000 \$

29 novembre 2010 - Montant annulé 300 000 000 \$

21 février 2011 - Montant annulé 210 000 000 \$

28 décembre 2011 - Montant annulé 310 000 000 \$

Encours : 13 324 524 000 \$

.....

Obligations à 2¼ % échéant le 1^{er} août 2014

ZR85

CA135087-ZR85

Intérêt payable : Les 1^{er} février et 1^{er} août

Renseignements sur l'émission

2 mai 2011 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 2,251 % (99,998)

30 mai 2011 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 2,037 % (100,652) plus l'intérêt couru à partir du 2 mai 2011

15 août 2011 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 0,965 % (103,743) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} août 2011

Encours : 9 000 000 000 \$

.....

Obligations à 2 % échéant le 1^{er} décembre 2014

YU24

CA135087-YU24

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

20 avril 2009 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 2,047 % (99,753)

25 mai 2009 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 2,350 % (98,198) plus l'intérêt couru à partir du 20 avril 2009

20 juillet 2009 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 2,724 % (96,407) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2009

27 août 2009 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 2,733 % (96,428) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2009

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'émission

29 septembre 2009 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 2,666 % (96,801) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2009

Encours : 15 000 000 000 \$

Obligations à 1 % échéant le 1^{er} février 2015

ZX53

CA135087-ZX53

Intérêt payable : Les 1^{er} février et 1^{er} août

Renseignements sur l'émission

7 novembre 2011 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 1,219 % (99,308)

19 décembre 2011 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 1,023 % (99,930) plus l'intérêt couru à partir du 7 novembre 2011

Encours : 6 000 000 000 \$

Obligations à 11¼ % échéant le 1^{er} juin 2015

A34

CA135087-TU88

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

1^{er} mai 1990 - Montant émis 500 000 000 \$, 11,43 % (prix 98,50)

31 mai 1990 - Montant émis 650 000 000 \$, 10,804 % (prix 103,830) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mai 1990

1^{er} octobre 1990 - Montant émis 500 000 000 \$, 11,17 % (prix 100,625) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1990

15 novembre 1990 - Montant émis 700 000 000 \$, 11,238 % (prix 100,087) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1990

Renseignements sur l'annulation

7 février 2001 - Montant annulé 22 884 000 \$

24 avril 2001 - Montant annulé 3 845 000 \$

8 mai 2001 - Montant annulé 97 516 000 \$

18 février 2002 - Montant annulé 119 615 000 \$

12 juillet 2002 - Montant annulé 229 585 000 \$

8 août 2002 - Montant annulé 221 292 000 \$

7 octobre 2002 - Montant annulé 358 433 000 \$

8 novembre 2002 - Montant annulé 65 000 000 \$

1^{er} avril 2003 - Montant annulé 267 292 000 \$

30 juin 2003 - Montant annulé 256 374 000 \$

17 octobre 2003 - Montant annulé 166 000 000 \$

7 novembre 2003 - Montant annulé 26 900 000 \$

23 décembre 2003 - Montant annulé 11 600 000 \$

10 février 2004 - Montant annulé 20 659 000 \$

30 octobre 2007 - Montant annulé 1 500 000 \$

15 juillet 2008 - Montant annulé 25 000 000 \$

Encours : 456 505 000 \$

Obligations à 4½ % échéant le 1^{er} juin 2015

XX71

CA135087-XX71

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

18 octobre 2004 - Montant émis 2 100 000 000 \$, prix 98,627 (4,666 %)

20 décembre 2004 - Montant émis 500 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 101,515 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2004

7 février 2005 - Montant émis 2 100 000 000 \$, prix 101,405 (4,329 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2004

14 mars 2005 - Montant émis 500 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 100,933 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2004

9 mai 2005 - Montant émis 2 100 000 000 \$, prix 102,200 (4,229 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2004

21 juin 2005 - Montant émis 500 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 104,026 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2005

15 août 2005 - Montant émis 2 100 000 000 \$, prix 103,211 (4,098 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2005

26 septembre 2005 - Montant émis 400 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 105,149 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2005

Renseignements sur l'annulation

26 février 2008 - Montant annulé 60 000 000 \$

15 juillet 2008 - Montant annulé 96 675 000 \$

Encours : 10 143 325 000 \$

Obligations à 2½ % échéant le 1^{er} juin 2015

ZC17

CA135087-ZC17

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

23 novembre 2009 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 2,732 % (98,819)

18 janvier 2010 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 2,822 % (98,405) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2009

8 mars 2010 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 2,745 % (98,811) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2009

Encours : 9 000 000 000 \$

Obligations à 3 % échéant le 1^{er} décembre 2015

ZF48

CA135087-ZF48

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

19 avril 2010 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 3,236 % (98,799)

14 juin 2010 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 2,811 % (100,951) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2010

23 août 2010 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 2,257 % (103,672) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2010

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'émission

27 septembre 2010 - Montant émis 469 214 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 104,242 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2010

26 octobre 2010 - Montant émis 372 515 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 105,200 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2010

Encours : 11 341 729 000 \$

Obligations à 4 % échéant le 1^{er} juin 2016

YB43

CA135087-YB43

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

7 novembre 2005 - Montant émis 2 100 000 000 \$, rendement moyen 4,205 % (98,268)

12 décembre 2005 - Montant émis 400 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 99,197 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2005

6 février 2006 - Montant émis 2 000 000 000 \$, rendement moyen 4,209 % (98,261) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2005

13 mars 2006 - Montant émis 400 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 97,940 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2005

24 avril 2006 - Montant émis 2 300 000 000 \$, rendement moyen 4,480 % (96,130) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2005

12 juin 2006 - Montant émis 400 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 97,152 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2006

8 août 2006 - Montant émis 2 300 000 000 \$, rendement moyen 4,346 % (97,254) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2006

19 septembre 2006 - Montant émis 400 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 99,051 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2006

Renseignements sur l'annulation

7 octobre 2008 - Montant annulé 130 000 000 \$

11 mars 2009 - Montant annulé 12 600 000 \$

Encours : 10 157 400 000 \$

Obligations à 2 % échéant le 1^{er} juin 2016

ZL16

CA135087-ZL16

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

8 novembre 2010 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 2,182 % (99,052)

17 janvier 2011 - Montant émis 3 200 000 000 \$, rendement moyen 2,674 % (96,647) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2010

7 mars 2011 - Montant émis 3 200 000 000 \$, rendement moyen 2,700 % (96,602) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2010

Encours : 9 900 000 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

ZQ03 **Obligations à 2¾ % échéant le 1^{er} septembre 2016** **CA135087-ZQ03**

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur l'émission

26 avril 2011 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 2,759 % (99,958)

24 mai 2011 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 2,567 % (100,898) plus l'intérêt couru à partir du 26 avril 2011

11 juillet 2011 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 2,309 % (102,126) plus l'intérêt couru à partir du 26 avril 2011

Encours : 10 500 000 000 \$

ZV97 **Obligations à 1½ % échéant le 1^{er} mars 2017** **CA135087-ZV97**

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur l'émission

17 octobre 2011 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 1,729 % (98,830)

28 novembre 2011 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 1,441 % (100,298) plus l'intérêt couru à partir du 17 octobre 2011

Encours : 7 000 000 000 \$

YF56 **Obligations à 4 % échéant le 1^{er} juin 2017** **CA135087-YF56**

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

16 octobre 2006 - Montant émis 2 300 000 000 \$, rendement moyen 4,149 % (98,734)

27 novembre 2006 - Montant émis 243 812 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 99,915 plus l'intérêt couru à partir du 16 octobre 2006

29 janvier 2007 - Montant émis 2 300 000 000 \$, rendement moyen 4,188 % (98,431) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2006

19 mars 2007 - Montant émis 163 038 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 99,862 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2006

23 avril 2007 - Montant émis 2 600 000 000 \$, rendement moyen 4,192 % (98,428) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2006

7 août 2007 - Montant émis 2 600 000 000 \$, rendement moyen 4,513% (95,962) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2007

17 septembre 2007 - Montant émis 135 676 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 97,542 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2007

Encours : 10 342 526 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 4¼ % échéant le 1^{er} juin 2018

YL25

CA135087-YL25

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

29 octobre 2007 - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 4,311 % (99,489)

11 février 2008 - Montant émis 2 600 000 000 \$, rendement moyen 3,887 % (103,053) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2007

25 mars 2008 - Montant émis 222 764 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 105,821 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2007

21 avril 2008 - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 3,760 % (104,087) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2007

23 juin 2008 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 102,676 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2008

14 juillet 2008 - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 3,773 % (103,901) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2008

Encours : 10 622 764 000 \$

Obligations à 3¾ % échéant le 1^{er} juin 2019

YR94

CA135087-YR94

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

6 octobre 2008 - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 3,807 % (99,508)

10 novembre 2008 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 98,798 plus l'intérêt couru à partir du 6 octobre 2008

9 février 2009 - Montant émis 3 300 000 000 \$, 3,346 % (prix 103,494) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2008

2 mars 2009 - Montant émis 3 500 000 000 \$, 3,151 % (prix 105,209) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2008

10 mars 2009 - Montant émis 750 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 106,997 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2008

14 avril 2009 - Montant émis 600 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 107,096 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2008

15 juin 2009 - Montant émis 3 500 000 000 \$, 3,636 % (prix 100,944) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2009

18 août 2009 - Montant émis 3 200 000 000 \$, 3,527 % (101,828) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2009

Encours : 17 650 000 000 \$

Obligations à 3½ % échéant le 1^{er} juin 2020

YZ11

CA135087-YZ11

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

8 septembre 2009 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 3,539 % (99,658)

14 octobre 2009 - Montant émis 600 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 100,310 plus l'intérêt couru à partir du 8 septembre 2009

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'émission

10 novembre 2009 - Montant émis 3 500 000 000 \$, 3,700 % (prix 98,266) plus l'intérêt couru à partir du 8 septembre 2009

8 février 2010 - Montant émis 3 000 000 000 \$, 3,577 % (prix 99,337) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2009

3 mai 2010 - Montant émis 3 000 000 000 \$, 3,728 % (prix 98,097) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2009

Encours : 13 100 000 000 \$

Obligations à 10½ % échéant le 15 mars 2021

A39

CA135087-TZ75

Intérêt payable : Les 15 mars et 15 septembre

Renseignements sur l'émission

15 décembre 1990 - Montant émis 700 000 000 \$, 10,59 % (prix 99,15)

9 janvier 1991 - Montant émis 700 000 000 \$, 10,237 % (prix 102,413) plus l'intérêt couru à partir du 15 décembre 1990

1^{er} février 1991 - Montant émis 400 000 000 \$, 10,43 % (prix 100,65) plus l'intérêt couru à partir du 15 décembre 1990

Fermeture des livres pour l'intérêt : Le dernier jour ouvrable de février et d'août

Renseignements sur l'annulation

19 octobre 2000 - Montant annulé 3 000 000 \$

24 avril 2001 - Montant annulé 34 000 000 \$

17 octobre 2001 - Montant annulé 40 000 000 \$

10 mai 2002 - Montant annulé 60 000 000 \$

8 août 2002 - Montant annulé 32 000 000 \$

23 décembre 2002 - Montant annulé 103 289 000 \$

30 décembre 2002 - Montant annulé 20 000 000 \$

22 janvier 2003 - Montant annulé 40 218 000 \$

10 février 2003 - Montant annulé 46 715 000 \$

18 mars 2003 - Montant annulé 29 000 000 \$

1^{er} avril 2003 - Montant annulé 20 000 000 \$

8 mai 2003 - Montant annulé 2 320 000 \$

13 juin 2003 - Montant annulé 53 000 000 \$

8 août 2003 - Montant annulé 10 000 000 \$

18 septembre 2003 - Montant annulé 110 000 000 \$

7 novembre 2003 - Montant annulé 12 900 000 \$

12 décembre 2003 - Montant annulé 6 000 000 \$

10 février 2004 - Montant annulé 1 800 000 \$

31 mars 2004 - Montant annulé 70 000 000 \$

2 juillet 2004 - Montant annulé 3 000 000 \$

11 août 2004 - Montant annulé 60 000 000 \$

29 octobre 2004 - Montant annulé 37 462 000 \$

31 janvier 2005 - Montant annulé 4 035 000 \$

31 janvier 2006 - Montant annulé 200 000 000 \$

24 mars 2006 - Montant annulé 19 567 000 \$

28 avril 2006 - Montant annulé 3 083 000 \$

11 mai 2006 - Montant annulé 8 000 000 \$

9 août 2006 - Montant annulé 10 000 000 \$

28 novembre 2006 - Montant annulé 18 000 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'annulation

16 janvier 2007 - Montant annulé 19 000 000 \$
18 septembre 2007 - Montant annulé 3 250 000 \$
12 février 2008 - Montant annulé 2 000 000 \$
22 avril 2008 - Montant annulé 4 000 000 \$
16 septembre 2008 - Montant annulé 1 000 000 \$
7 octobre 2008 - Montant annulé 50 000 000 \$
15 octobre 2009 - Montant annulé 2 000 000 \$
23 mars 2010 - Montant annulé 94 000 000 \$

Encours : 567 361 000 \$

Obligations à 9¾ % échéant le 1^{er} juin 2021

A43

CA135087-UE28

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

9 mai 1991 - Montant émis 800 000 000 \$, 9,900 % (prix 98,555)
1^{er} juin 1991 - Montant émis 800 000 000 \$, 9,894 % (prix 98,624)
1^{er} juillet 1991 - Montant émis 650 000 000 \$, 10,12 % (prix 96,55) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1991
1^{er} août 1991 - Montant émis 800 000 000 \$, 10,173 % (prix 96,031) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1991
1^{er} septembre 1991 - Montant émis 700 000 000 \$, 10,01 % (prix 97,50) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1991
17 octobre 1991 - Montant émis 900 000 000 \$, 9,412 % (prix 103,335) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1991

Renseignements sur l'annulation

19 octobre 2000 - Montant annulé 214 754 000 \$
24 avril 2001 - Montant annulé 123 242 000 \$
17 octobre 2001 - Montant annulé 207 000 000 \$
18 février 2002 - Montant annulé 116 000 000 \$
10 mai 2002 - Montant annulé 171 645 000 \$
22 juillet 2002 - Montant annulé 296 000 000 \$
8 août 2002 - Montant annulé 1 330 000 \$
18 octobre 2002 - Montant annulé 294 017 000 \$
8 novembre 2002 - Montant annulé 433 120 000 \$
23 décembre 2002 - Montant annulé 120 374 000 \$
30 décembre 2002 - Montant annulé 111 111 000 \$
22 janvier 2003 - Montant annulé 455 000 000 \$
10 février 2003 - Montant annulé 17 000 000 \$
18 mars 2003 - Montant annulé 10 000 000 \$
8 mai 2003 - Montant annulé 180 795 000 \$
13 juin 2003 - Montant annulé 26 700 000 \$
8 août 2003 - Montant annulé 113 900 000 \$
18 septembre 2003 - Montant annulé 36 000 000 \$
7 novembre 2003 - Montant annulé 65 000 000 \$
12 décembre 2003 - Montant annulé 31 000 000 \$
23 décembre 2003 - Montant annulé 4 000 000 \$
10 février 2004 - Montant annulé 240 487 000 \$
19 mars 2004 - Montant annulé 64 402 000 \$
31 mars 2004 - Montant annulé 76 500 000 \$
10 mai 2004 - Montant annulé 280 129 000 \$
2 juillet 2004 - Montant annulé 4 500 000 \$
11 août 2004 - Montant annulé 19 100 000 \$
3 septembre 2004 - Montant annulé 4 000 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'annulation

30 septembre 2004 - Montant annulé 27 500 000 \$
29 octobre 2004 - Montant annulé 78 643 000 \$
2 décembre 2004 - Montant annulé 140 000 000 \$
31 décembre 2004 - Montant annulé 51 112 000 \$
31 janvier 2005 - Montant annulé 27 100 000 \$
24 mars 2006 - Montant annulé 5 025 000 \$
28 avril 2006 - Montant annulé 29 148 000 \$
11 mai 2006 - Montant annulé 51 600 000 \$
9 août 2006 - Montant annulé 7 934 000 \$
1^{er} novembre 2006 - Montant annulé 1 000 000 \$
28 novembre 2006 - Montant annulé 7 200 000 \$
16 janvier 2007 - Montant annulé 31 500 000 \$
30 janvier 2007 - Montant annulé 25 258 000 \$
20 mars 2007 - Montant annulé 3 000 000 \$
24 avril 2007 - Montant annulé 8 000 000 \$
18 septembre 2007 - Montant annulé 2 425 000 \$
30 octobre 2007 - Montant annulé 4 500 000 \$
12 février 2008 - Montant annulé 3 141 000 \$
22 avril 2008 - Montant annulé 10 300 000 \$
10 juin 2008 - Montant annulé 8 500 000 \$
24 juin 2008 - Montant annulé 7 200 000 \$
16 septembre 2008 - Montant annulé 4 000 000 \$
7 octobre 2008 - Montant annulé 21 285 000 \$
16 décembre 2008 - Montant annulé 25 000 000 \$
15 octobre 2009 - Montant annulé 6 335 000 \$
23 mars 2010 - Montant annulé 60 000 000 \$

Encours : 286 188 000 \$

Obligations à 3¼ % échéant le 1^{er} juin 2021

ZJ69

CA135087-ZJ69

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

19 juillet 2010 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 3,418 % (98,488)
12 octobre 2010 - Montant émis 3 000 000 000 \$, 2,836 % (prix 103,778) plus l'intérêt couru à partir du
19 juillet 2010
7 février 2011 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 3,482 % (98,001) plus l'intérêt couru à partir du
1^{er} décembre 2010
9 mai 2011 - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 3,211 % (100,332) plus l'intérêt couru à partir du
1^{er} décembre 2010

Encours : 11 500 000 000 \$

Obligations à rendement réel de 4¼ % échéant le 1^{er} décembre 2021

L25

CA135087-UL60

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

10 décembre 1991 - Montant émis 700 000 000 \$, prix 100,00 (taux réel 4,25 %)

Section 2.2 – Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'émission

14 octobre 1992 - Montant émis 500 000 000 \$, prix 92,15 (taux réel 4,75 %)
1^{er} mai 1993 - Montant émis 325 000 000 \$, prix 95,25 (taux réel 4,55 %)
1^{er} décembre 1993 - Montant émis 600 000 000 \$, prix 102,50 (taux réel 4,10 %)
22 février 1994 - Montant émis 600 000 000 \$, prix 114,75 (taux réel 3,42 %)
21 juin 1994 - Montant émis 400 000 000 \$, prix 96,10 (taux réel 4,50 %)
15 septembre 1994 - Montant émis 500 000 000 \$, prix 93,25 (taux réel 4,69 %)
15 décembre 1994 - Montant émis 500 000 000 \$, prix 92,15 (taux réel 4,77 %)
2 février 1995 - Montant émis 350 000 000 \$, prix 88,25 (taux réel 5,054 %)
8 mai 1995 - Montant émis 300 000 000 \$, prix 94,985 (taux réel 4,578 %)
4 août 1995 - Montant émis 400 000 000 \$, prix 91,15 (taux réel 4,848 %)

Nota : Le prix d'achat de l'obligation incorpore une indemnité pour inflation et l'intérêt couru. L'indemnité pour inflation s'accumule depuis la date d'émission initiale, soit le 10 décembre 1991. L'intérêt court depuis la date du dernier paiement d'intérêt.

Intérêt et dernier versement

L'intérêt servi sur les obligations est rajusté en fonction de l'indice des prix à la consommation au Canada. L'intérêt est formé à la fois d'un élément indemnité pour inflation (l'« indemnité pour inflation ») calculé sur le capital et payable à l'échéance et d'un élément comptant (l'« intérêt sur coupon ») calculé sur le capital et sur l'indemnité pour inflation accumulée. L'intérêt sur coupon est payable par versements semestriels le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre (les « dates de versement sur coupon ») à compter du 1^{er} juin 1992. On calcule l'intérêt sur coupon en multipliant la moitié du coupon de 4,25 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission de la première obligation, soit le 10 décembre 1991 (la « date d'émission initiale »), jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente. À l'échéance, outre l'intérêt sur coupon payable à cette date, un versement définitif (le « dernier versement ») égal à la somme du capital plus l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à l'échéance sera effectué.

Processus d'indexation

Un ratio d'indexation (le « ratio d'indexation ») est appliqué afin de calculer l'intérêt sur coupon et l'indemnité pour inflation. Le ratio d'indexation pour toute date se définit comme le ratio de l'IPC de référence applicable à cette date (« Réf IPC_{date} ») divisé par l'IPC de référence applicable à la date d'émission initiale (« Réf IPC_{base} »). L'IPC de référence au premier jour de tout mois civil est l'IPC valable pour le troisième mois civil précédent. Par exemple, l'IPC de référence du 1^{er} janvier 1996 est l'IPC valable pour octobre 1995. L'IPC de référence pour tout autre jour du mois se calcule au moyen d'une interpolation linéaire entre l'IPC de référence applicable au premier jour du mois où ce jour survient et l'IPC de référence applicable au premier jour du mois qui le suit.

IPC (base)	83,07713
IPC (31 déc. 2011)	120,79355
Ratio d'indexation	1,45399
Valeur nominale de l'émission initiale au 1 ^{er} déc. 2011	5 175 000 000,00
- Versement d'intérêt (1 ^{er} déc. 2011)	159 637 261,50
- Intérêt couru par million de dollars (1 ^{er} déc. 2011)	30 847,78
- Ratio d'indexation (1 ^{er} déc. 2011)	(1,45166)
Rajustement en fonction de l'inflation	2 349 398 250
Valeur nominale rajustée	7 524 398 250

Calcul de l'intérêt

On calcule l'indemnité pour inflation accumulée à toute date en multipliant d'abord le capital par le ratio d'indexation applicable à cette date (« ratio d'indexation_{date} ») et en soustrayant ensuite le capital. L'intérêt sur

Section 2.2 – Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

coupon se calcule en multipliant la moitié du coupon de 4,25 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente.

Immatriculation et coupures

Une écriture sous forme dématérialisée représentant le montant total des obligations a été inscrite à la clôture sous forme nominative et établie au nom d'un prête-nom de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS »). Les certificats individuels attestant les obligations ne seront pas mis à la disposition des obligataires. Les obligations doivent être achetées, cédées ou vendues directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système d'inscription en compte de la CDS et seulement en coupures de 1 000 \$ ou en multiples intégraux de cette somme.

Encours : 5 175 000 000 \$

Obligations à 9¼ % échéant le 1^{er} juin 2022

A49

CA135087-UM44

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

15 décembre 1991 - Montant émis 800 000 000 \$, 9,30 % (prix 99,50)

3 janvier 1992 - Montant émis 850 000 000 \$, 9,086 % (prix 101,669) plus l'intérêt couru à partir du

15 décembre 1991

15 mai 1992 - Montant émis 900 000 000 \$, 9,371 % (prix 98,782) plus l'intérêt couru à partir du 15 décembre 1991

Renseignements sur l'annulation

19 octobre 2000 - Montant annulé 151 000 000 \$

24 avril 2001 - Montant annulé 26 000 000 \$

17 octobre 2001 - Montant annulé 253 000 000 \$

18 février 2002 - Montant annulé 100 000 000 \$

7 mars 2002 - Montant annulé 386 922 000 \$

10 mai 2002 - Montant annulé 101 818 000 \$

22 juillet 2002 - Montant annulé 304 000 000 \$

8 août 2002 - Montant annulé 4 050 000 \$

8 novembre 2002 - Montant annulé 39 300 000 \$

23 décembre 2002 - Montant annulé 70 000 000 \$

30 décembre 2002 - Montant annulé 100 000 000 \$

22 janvier 2003 - Montant annulé 64 782 000 \$

10 février 2003 - Montant annulé 50 000 000 \$

8 mai 2003 - Montant annulé 70 881 000 \$

13 juin 2003 - Montant annulé 33 569 000 \$

8 août 2003 - Montant annulé 50 000 000 \$

18 septembre 2003 - Montant annulé 25 182 000 \$

17 octobre 2003 - Montant annulé 26 829 000 \$

12 décembre 2003 - Montant annulé 27 400 000 \$

23 décembre 2003 - Montant annulé 2 000 000 \$

10 février 2004 - Montant annulé 12 000 000 \$

19 mars 2004 - Montant annulé 15 000 000 \$

31 mars 2004 - Montant annulé 11 000 000 \$

10 mai 2004 - Montant annulé 25 000 000 \$

11 août 2004 - Montant annulé 30 571 000 \$

3 septembre 2004 - Montant annulé 1 400 000 \$

30 septembre 2004 - Montant annulé 14 848 000 \$

31 janvier 2005 - Montant annulé 3 000 000 \$

9 août 2006 - Montant annulé 37 500 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'annulation

17 octobre 2006 - Montant annulé 4 000 000 \$
1^{er} novembre 2006 - Montant annulé 1 000 000 \$
28 novembre 2006 - Montant annulé 27 000 000 \$
16 janvier 2007 - Montant annulé 5 500 000 \$
30 janvier 2007 - Montant annulé 5 000 000 \$
12 février 2008 - Montant annulé 35 000 000 \$
22 avril 2008 - Montant annulé 60 000 000 \$
10 juin 2008 - Montant annulé 50 000 000 \$
24 juin 2008 - Montant annulé 15 000 000 \$
16 septembre 2008 - Montant annulé 26 336 000 \$
7 octobre 2008 - Montant annulé 19 000 000 \$
16 décembre 2008 - Montant annulé 9 800 000 \$
13 janvier 2009 - Montant annulé 5 680 000 \$
11 mars 2009 - Montant annulé 12 520 000 \$
15 avril 2009 - Montant annulé 2 476 000 \$
15 octobre 2009 - Montant annulé 25 000 000 \$
23 mars 2010 - Montant annulé 3 614 000 \$

Encours : 206 022 000 \$

Obligations à 2¾ % échéant le 1^{er} juin 2022

ZU15

CA135087-ZU15

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

2 août 2011 - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 2,994 % (97,759)
11 octobre 2011 - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 2,254 % (104,669) plus l'intérêt couru à partir du 2 août 2011

Encours : 5 000 000 000 \$

Obligations à 8 % échéant le 1^{er} juin 2023

A55

CA135087-UT96

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

17 août 1992 - Montant émis 1 000 000 000 \$, rendement moyen 8,177 % (97,999)
1^{er} février 1993 - Montant émis 1 000 000 000 \$, rendement moyen 8,498 % (94,591) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1992
1^{er} avril 1993 - Montant émis 1 100 000 000 \$, rendement moyen 8,277 % (96,925) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1992
26 juillet 1993 - Montant émis 1 200 000 000 \$, rendement moyen 7,835 % (101,877) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1993
15 octobre 1993 - Montant émis 1 200 000 000 \$, rendement moyen 7,553 % (105,246) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1993
1^{er} février 1994 - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 7,090 % (111,156) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1993
2 mai 1994 - Montant émis 1 200 000 000 \$, rendement moyen 8,686 % (92,757) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1993

Section 2.2 – Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'annulation

10 mai 2002 - Montant annulé 92 000 000 \$
30 décembre 2002 - Montant annulé 48 811 000 \$
18 mars 2003 - Montant annulé 5 000 000 \$
8 mai 2003 - Montant annulé 932 000 \$
8 août 2003 - Montant annulé 44 000 000 \$
18 septembre 2003 - Montant annulé 112 615 000 \$
10 février 2004 - Montant annulé 25 000 000 \$
10 mai 2004 - Montant annulé 90 000 000 \$
2 juillet 2004 - Montant annulé 35 000 000 \$
11 août 2004 - Montant annulé 130 000 000 \$
3 septembre 2004 - Montant annulé 10 000 000 \$
30 septembre 2004 - Montant annulé 30 000 000 \$
29 octobre 2004 - Montant annulé 85 000 000 \$
2 décembre 2004 - Montant annulé 125 000 000 \$
31 janvier 2005 - Montant annulé 85 000 000 \$
17 mars 2005 - Montant annulé 100 000 000 \$
29 avril 2005 - Montant annulé 40 000 000 \$
3 juin 2005 - Montant annulé 10 000 000 \$
30 juin 2005 - Montant annulé 61 727 000 \$
29 juillet 2005 - Montant annulé 15 000 000 \$
30 août 2005 - Montant annulé 87 532 000 \$
10 novembre 2005 - Montant annulé 75 000 000 \$
31 janvier 2006 - Montant annulé 33 287 000 \$
28 février 2006 - Montant annulé 53 000 000 \$
12 juin 2006 - Montant annulé 51 357 000 \$
25 juillet 2006 - Montant annulé 20 000 000 \$
9 août 2006 - Montant annulé 70 000 000 \$
17 octobre 2006 - Montant annulé 20 000 000 \$
16 janvier 2007 - Montant annulé 77 000 000 \$
30 janvier 2007 - Montant annulé 10 000 000 \$
24 avril 2007 - Montant annulé 30 000 000 \$
12 juin 2007 - Montant annulé 259 085 000 \$
24 juillet 2007 - Montant annulé 46 634 000 \$
8 août 2007 - Montant annulé 90 000 000 \$
18 septembre 2007 - Montant annulé 10 000 000 \$
10 octobre 2007 - Montant annulé 171 045 000 \$
30 octobre 2007 - Montant annulé 115 000 000 \$
22 janvier 2008 - Montant annulé 61 000 000 \$
12 février 2008 - Montant annulé 306 000 000 \$
22 avril 2008 - Montant annulé 40 000 000 \$
10 juin 2008 - Montant annulé 156 500 000 \$
24 juin 2008 - Montant annulé 104 150 000 \$
15 juillet 2008 - Montant annulé 168 325 000 \$
13 janvier 2009 - Montant annulé 526 000 000 \$
11 mars 2009 - Montant annulé 25 000 000 \$
15 juillet 2009 - Montant annulé 300 000 000 \$
15 octobre 2009 - Montant annulé 146 312 000 \$
23 mars 2010 - Montant annulé 245 567 000 \$
10 mai 2011 - Montant annulé 275 000 000 \$
14 juin 2011 - Montant annulé 242 000 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'annulation

3 août 2011 - Montant annulé 63 000 000 \$
30 août 2011 - Montant annulé 300 000 000 \$
12 octobre 2011 - Montant annulé 161 373 000 \$
22 novembre 2011 - Montant annulé 10 000 000 \$

Encours : 2 705 748 000 \$

Obligations à 9 % échéant le 1^{er} juin 2025

A76

CA135087-VH40

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

2 août 1994 - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 9,173 % (98,210)
1^{er} novembre 1994 - Montant émis 1 400 000 000 \$, rendement moyen 9,361 % (96,364) plus l'intérêt couru à partir du 2 août 1994
1^{er} février 1995 - Montant émis 1 000 000 000 \$, rendement moyen 9,573 % (94,342) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1994
1^{er} mai 1995 - Montant émis 1 250 000 000 \$, rendement moyen 8,651 % (103,705) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1994
1^{er} août 1995 - Montant émis 1 400 000 000 \$, rendement moyen 8,671 % (103,472) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1995
1^{er} novembre 1995 - Montant émis 1 100 000 000 \$, rendement moyen 8,046 % (110,695) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1995
1^{er} février 1996 - Montant émis 1 250 000 000 \$, rendement moyen 7,642 % (115,782) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1995

Renseignements sur l'annulation

10 mai 2002 - Montant annulé 52 000 000 \$
30 décembre 2002 - Montant annulé 40 000 000 \$
22 janvier 2003 - Montant annulé 40 000 000 \$
18 mars 2003 - Montant annulé 30 000 000 \$
8 mai 2003 - Montant annulé 31 397 000 \$
8 août 2003 - Montant annulé 23 500 000 \$
18 septembre 2003 - Montant annulé 58 000 000 \$
12 décembre 2003 - Montant annulé 135 000 000 \$
10 février 2004 - Montant annulé 5 000 000 \$
10 mai 2004 - Montant annulé 3 196 000 \$
11 août 2004 - Montant annulé 156 329 000 \$
3 septembre 2004 - Montant annulé 25 000 000 \$
30 septembre 2004 - Montant annulé 30 000 000 \$
29 octobre 2004 - Montant annulé 40 000 000 \$
2 décembre 2004 - Montant annulé 46 312 000 \$
31 décembre 2004 - Montant annulé 51 954 000 \$
31 janvier 2005 - Montant annulé 139 000 000 \$
17 mars 2005 - Montant annulé 56 726 000 \$
29 avril 2005 - Montant annulé 206 150 000 \$
3 juin 2005 - Montant annulé 105 000 000 \$
30 juin 2005 - Montant annulé 130 863 000 \$
29 juillet 2005 - Montant annulé 157 914 000 \$
30 août 2005 - Montant annulé 75 000 000 \$
27 octobre 2005 - Montant annulé 305 365 000 \$
10 novembre 2005 - Montant annulé 219 280 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'annulation

21 décembre 2005 - Montant annulé 181 480 000 \$
31 janvier 2006 - Montant annulé 60 000 000 \$
28 février 2006 - Montant annulé 50 000 000 \$
24 mars 2006 - Montant annulé 134 527 000 \$
11 mai 2006 - Montant annulé 190 635 000 \$
12 juin 2006 - Montant annulé 16 000 000 \$
25 juillet 2006 - Montant annulé 40 000 000 \$
9 août 2006 - Montant annulé 41 178 000 \$
17 octobre 2006 - Montant annulé 23 600 000 \$
1^{er} novembre 2006 - Montant annulé 225 570 000 \$
16 janvier 2007 - Montant annulé 47 000 000 \$
20 mars 2007 - Montant annulé 25 000 000 \$
24 juillet 2007 - Montant annulé 126 740 000 \$
8 août 2007 - Montant annulé 68 000 000 \$
18 septembre 2007 - Montant annulé 50 000 000 \$
10 octobre 2007 - Montant annulé 175 000 000 \$
30 octobre 2007 - Montant annulé 31 000 000 \$
22 janvier 2008 - Montant annulé 125 000 000 \$
12 février 2008 - Montant annulé 40 000 000 \$
26 mars 2008 - Montant annulé 86 284 000 \$
13 janvier 2009 - Montant annulé 436 427 000 \$
11 mars 2009 - Montant annulé 345 000 000 \$
15 avril 2009 - Montant annulé 317 465 000 \$
15 juillet 2009 - Montant annulé 545 763 000 \$
15 octobre 2009 - Montant annulé 150 000 000 \$
23 mars 2010 - Montant annulé 130 000 000 \$
10 mai 2011 - Montant annulé 90 100 000 \$
14 juin 2011 - Montant annulé 58 000 000 \$
3 août 2011 - Montant annulé 67 000 000 \$
30 août 2011 - Montant annulé 66 819 000 \$

Encours : 2 793 426 000 \$

Obligations à rendement réel de 4¼ % échéant le 1^{er} décembre 2026

VS05

CA135087-VS05

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

7 décembre 1995 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement réel 4,595 % (94,329)
6 mars 1996 - Montant émis 350 000 000 \$, rendement réel 4,880 % (90,017)
6 juin 1996 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,760 % (91,838)
6 septembre 1996 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,785 % (91,489)
6 décembre 1996 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 3,980 % (104,702)
12 mars 1997 - Montant émis 500 000 000 \$, rendement réel 4,110 % (102,384)
9 juin 1997 - Montant émis 500 000 000 \$, rendement réel 4,500 % (95,940)
8 septembre 1997 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,230 % (100,328)
8 décembre 1997 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,032 % (103,706)
9 mars 1998 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,200 % (100,824)
8 juin 1998 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 3,910 % (105,809)
8 septembre 1998 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,180 % (101,148)
7 décembre 1998 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,190 % (100,983)

Section 2.2 – Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Nota : Le prix d'achat de l'obligation incorpore une indemnité pour inflation et l'intérêt couru. L'indemnité pour inflation s'accumule depuis la date d'émission initiale, soit le 7 décembre 1995. L'intérêt court depuis la date du dernier paiement d'intérêt.

Intérêt et dernier versement

L'intérêt servi sur les obligations est rajusté en fonction de l'indice des prix à la consommation au Canada. L'intérêt est formé à la fois d'un élément indemnité pour inflation (l'« indemnité pour inflation ») calculé sur le capital et payable à l'échéance et d'un élément comptant (l'« intérêt sur coupon ») calculé sur le capital et sur l'indemnité pour inflation accumulée. L'intérêt sur coupon est payable par versements semestriels le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre (les « dates de versement sur coupon ») à compter du 1^{er} juin 1996. On calcule l'intérêt sur coupon en multipliant la moitié du coupon de 4,25 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission de la première obligation, soit le 7 décembre 1995 (la « date d'émission initiale »), jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente. À l'échéance, outre l'intérêt sur coupon payable à cette date, un versement définitif (le « dernier versement ») égal à la somme du capital plus l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à l'échéance sera effectué.

Processus d'indexation

Un ratio d'indexation (le « ratio d'indexation ») est appliqué afin de calculer l'intérêt sur coupon et l'indemnité pour inflation. Le ratio d'indexation pour toute date se définit comme le ratio de l'IPC de référence applicable à cette date (« Réf IPC_{date} ») divisé par l'IPC de référence applicable à la date d'émission initiale (« Réf IPC_{base} »). L'IPC de référence au premier jour de tout mois civil est l'IPC valable pour le troisième mois civil précédent. Par exemple, l'IPC de référence du 1^{er} janvier 1996 est l'IPC valable pour octobre 1995. L'IPC de référence pour tout autre jour du mois se calcule au moyen d'une interpolation linéaire entre l'IPC de référence applicable au premier jour du mois où ce jour survient et l'IPC de référence applicable au premier jour du mois qui le suit.

IPC (base)	87,82571
IPC (31 déc. 2011)	120,79355
Ratio d'indexation	1,37538
Valeur nominale de l'émission initiale au 31 déc. 2011	5 250 000 000,00
- Versement d'intérêt (1 ^{er} déc. 2011)	153 194 265,00
- Intérêt couru par million de dollars (1 ^{er} déc. 2011)	29 179,86
- Ratio d'indexation (1 ^{er} déc. 2011)	(1,37317)
Rajustement en fonction de l'inflation	1 970 745 000
Valeur nominale rajustée	7 220 745 000

Calcul de l'intérêt

On calcule l'indemnité pour inflation accumulée à toute date en multipliant d'abord le capital par le ratio d'indexation applicable à cette date (« ratio d'indexation_{date} ») et en soustrayant ensuite le capital.

L'intérêt sur coupon se calcule en multipliant la moitié du coupon de 4,25 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente.

Immatriculation et coupures

Une écriture sous forme dématérialisée représentant le montant total des obligations a été inscrite à la clôture sous forme nominative et établie au nom d'un prête-nom de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS »). Les certificats individuels attestant les obligations ne seront pas mis à la disposition des obligataires. Les obligations doivent être achetées, cédées ou vendues directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système d'inscription en compte de la CDS et seulement en coupures de 1 000 \$ ou en multiples entiers de cette somme.

Encours : 5 250 000 000 \$

Obligations à 8 % échéant le 1^{er} juin 2027

VW17

CA135087-VW17

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

1^{er} mai 1996 - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 8,188 % (97,882)

1^{er} août 1996 - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 8,075 % (99,135) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1996

1^{er} novembre 1996 - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 7,179 % (110,104) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1996

3 février 1997 - Montant émis 1 300 000 000 \$, rendement moyen 7,299 % (108,495) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1996

1^{er} mai 1997 - Montant émis 1 300 000 000 \$, rendement moyen 7,310 % (108,340) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1996

1^{er} août 1997 - Montant émis 1 300 000 000 \$, rendement moyen 6,467 % (120,141) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1997

3 novembre 1997 - Montant émis 1 200 000 000 \$, rendement moyen 6,093 % (125,987) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1997

Renseignements sur l'annulation

30 décembre 2002 - Montant annulé 70 000 000 \$

18 mars 2003 - Montant annulé 206 888 000 \$

8 mai 2003 - Montant annulé 6 986 000 \$

8 août 2003 - Montant annulé 60 000 000 \$

10 février 2004 - Montant annulé 70 000 000 \$

19 mars 2004 - Montant annulé 210 000 000 \$

10 mai 2004 - Montant annulé 17 000 000 \$

11 août 2004 - Montant annulé 104 000 000 \$

3 septembre 2004 - Montant annulé 20 000 000 \$

29 octobre 2004 - Montant annulé 8 945 000 \$

31 janvier 2005 - Montant annulé 65 000 000 \$

29 avril 2005 - Montant annulé 50 000 000 \$

3 juin 2005 - Montant annulé 15 000 000 \$

30 juin 2005 - Montant annulé 20 000 000 \$

29 juillet 2005 - Montant annulé 20 000 000 \$

30 août 2005 - Montant annulé 72 000 000 \$

29 septembre 2005 - Montant annulé 172 406 000 \$

10 novembre 2005 - Montant annulé 56 800 000 \$

31 janvier 2006 - Montant annulé 150 000 000 \$

11 mai 2006 - Montant annulé 10 000 000 \$

25 juillet 2006 - Montant annulé 100 000 000 \$

9 août 2006 - Montant annulé 25 000 000 \$

17 octobre 2006 - Montant annulé 34 169 000 \$

1^{er} novembre 2006 - Montant annulé 55 000 000 \$

16 janvier 2007 - Montant annulé 34 500 000 \$

24 avril 2007 - Montant annulé 15 000 000 \$

12 juin 2007 - Montant annulé 100 000 000 \$

24 juillet 2007 - Montant annulé 50 000 000 \$

8 août 2007 - Montant annulé 73 000 000 \$

30 octobre 2007 - Montant annulé 64 471 000 \$

22 janvier 2008 - Montant annulé 56 000 000 \$

26 mars 2008 - Montant annulé 25 000 000 \$

22 avril 2008 - Montant annulé 73 091 000 \$

10 juin 2008 - Montant annulé 60 000 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'annulation

16 septembre 2008 - Montant annulé 291 714 000 \$
7 octobre 2008 - Montant annulé 128 200 000 \$
12 novembre 2008 - Montant annulé 156 145 000 \$
16 décembre 2008 - Montant annulé 382 250 000 \$
15 octobre 2009 - Montant annulé 30 000 000 \$
22 mars 2011 - Montant annulé 215 000 000 \$
10 mai 2011 - Montant annulé 74 000 000 \$
14 juin 2011 - Montant annulé 200 000 000 \$
3 août 2011 - Montant annulé 370 000 000 \$
30 août 2011 - Montant annulé 225 000 000 \$
12 octobre 2011 - Montant annulé 221 000 000 \$

Encours : 5 136 435 000 \$

Obligations à 5¾ % échéant le 1^{er} juin 2029

WL43

CA135087-WL43

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

2 février 1998 - Montant émis 1 200 000 000 \$, rendement moyen 5,764 % (99,807)
1^{er} mai 1998 - Montant émis 1 600 000 000 \$, rendement moyen 5,682 % (100,986) plus l'intérêt couru à partir du 2 février 1998
2 novembre 1998 - Montant émis 1 700 000 000 \$, rendement moyen 5,422 % (104,866) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1998
3 mai 1999 - Montant émis 1 800 000 000 \$, rendement moyen 5,361 % (105,773) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1998
15 octobre 1999 - Montant émis 1 900 000 000 \$, rendement moyen 6,158 % (94,465) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1999
24 avril 2000 - Montant émis 1 900 000 000 \$, rendement moyen 5,755 % (99,923) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1999
16 octobre 2000 - Montant émis 1 900 000 000 \$, rendement moyen 5,588 % (102,293) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2000
23 avril 2001 - Montant émis 1 900 000 000 \$, rendement moyen 5,957 % (97,185) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2000

Renseignements sur l'annulation

30 septembre 2004 - Montant annulé 50 000 000 \$
31 janvier 2005 - Montant annulé 81 000 000 \$
29 juillet 2005 - Montant annulé 33 000 000 \$
31 janvier 2006 - Montant annulé 35 000 000 \$
28 février 2006 - Montant annulé 10 000 000 \$
11 mai 2006 - Montant annulé 60 000 000 \$
25 juillet 2006 - Montant annulé 20 000 000 \$
9 août 2006 - Montant annulé 37 328 000 \$
17 octobre 2006 - Montant annulé 39 082 000 \$
1^{er} novembre 2006 - Montant annulé 40 000 000 \$
16 janvier 2007 - Montant annulé 85 500 000 \$
24 juillet 2007 - Montant annulé 26 370 000 \$
8 août 2007 - Montant annulé 35 000 000 \$
30 octobre 2007 - Montant annulé 146 706 000 \$
22 janvier 2008 - Montant annulé 58 000 000 \$
12 février 2008 - Montant annulé 10 859 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'annulation

22 avril 2008 - Montant annulé 96 000 000 \$
10 juin 2008 - Montant annulé 25 000 000 \$
24 juin 2008 - Montant annulé 40 597 000 \$
15 juillet 2008 - Montant annulé 10 000 000 \$
7 octobre 2008 - Montant annulé 51 515 000 \$
16 décembre 2008 - Montant annulé 82 950 000 \$
11 mars 2009 - Montant annulé 21 226 000 \$
22 mars 2011 - Montant annulé 139 398 000 \$
12 octobre 2011 - Montant annulé 70 000 000 \$
22 novembre 2011 - Montant annulé 35 000 000 \$

Encours : 12 560 469 000 \$

Obligations à rendement réel de 4 % échéant le 1^{er} décembre 2031

WV25

CA135087-WV25

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

8 mars 1999 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel moyen 4,310 % (94,594)
8 juin 1999 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement réel moyen 4,080 % (98,567)
7 septembre 1999 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement réel moyen 4,030 % (99,456)
6 décembre 1999 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement réel moyen 4,020 % (99,641)
6 mars 2000 - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,980 % (100,354) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1999
5 juin 2000 - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,790 % (103,842) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2000
5 septembre 2000 - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,660 % (106,293) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2000
11 décembre 2000 - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,450 % (110,415) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2000
5 mars 2001 - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,405 % (111,281) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2000
11 juin 2001 - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,590 % (107,558) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2001
24 septembre 2001 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement moyen 3,730 % (104,862) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2001
10 décembre 2001 - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,748 % (104,514) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2001
18 mars 2002 - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,750 % (104,451) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2001
10 juin 2002 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 3,510 % (108,954) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2002
16 septembre 2002 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement moyen 3,317 % (112,710) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2002
9 décembre 2002 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 3,410 % (110,807) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2002
17 mars 2003 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement moyen 2,769 % (124,267) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2002

Nota : Le prix d'achat de l'obligation incorpore une indemnité pour inflation et l'intérêt couru. L'indemnité pour inflation s'accumule depuis la date d'émission initiale, soit le 8 mars 1999. L'intérêt court depuis la date du dernier paiement d'intérêt.

Section 2.2 – Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Intérêt et dernier versement

L'intérêt servi sur les obligations est rajusté en fonction de l'indice des prix à la consommation au Canada. L'intérêt est formé à la fois d'un élément indemnité pour inflation (l'« indemnité pour inflation ») calculé sur le capital et payable à l'échéance et d'un élément comptant (l'« intérêt sur coupon ») calculé sur le capital et sur l'indemnité pour inflation accumulée. L'intérêt sur coupon est payable par versements semestriels le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre (les « dates de versement sur coupon ») à compter du 1^{er} juin 1999. On calcule l'intérêt sur coupon en multipliant la moitié du coupon de 4 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission de la première obligation, soit le 8 mars 1999 (la « date d'émission initiale »), jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente. À l'échéance, outre l'intérêt sur coupon payable à cette date, un versement définitif (le « dernier versement ») égal à la somme du capital plus l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à l'échéance sera effectué.

Processus d'indexation

Un ratio d'indexation (le « ratio d'indexation ») est appliqué afin de calculer l'intérêt sur coupon et l'indemnité pour inflation. Le ratio d'indexation pour toute date se définit comme le ratio de l'IPC de référence applicable à cette date (« Réf IPC_{date} ») divisé par l'IPC de référence applicable à la date d'émission initiale (« Réf IPC_{base} »). L'IPC de référence au premier jour de tout mois civil est l'IPC valable pour le troisième mois civil précédent. Par exemple, l'IPC de référence du 1^{er} janvier 2000 est l'IPC valable pour octobre 1999. L'IPC de référence pour tout autre jour du mois se calcule au moyen d'une interpolation linéaire entre l'IPC de référence applicable au premier jour du mois où ce jour survient et l'IPC de référence applicable au premier jour du mois qui le suit.

Processus d'indexation

IPC (base)	91,38249
IPC (31 déc. 2011)	120,79355
Ratio d'indexation	1,32185
Valeur nominale de l'émission initiale au 1 ^{er} déc. 2011	5 800 000 000,00
- Versement d'intérêt (1 ^{er} déc. 2011)	153 088 680,00
- Intérêt couru par million de dollars (1 ^{er} déc. 2011)	26 394,60
- Ratio d'indexation (1 ^{er} déc. 2011)	(1,31973)
Rajustement en fonction de l'inflation	1 866 730 000
Valeur nominale rajustée	7 666 730 000

Calcul de l'intérêt

On calcule l'indemnité pour inflation accumulée à toute date en multipliant d'abord le capital par le ratio d'indexation applicable à cette date (« ratio d'indexation_{date} ») et en soustrayant ensuite le capital.

L'intérêt sur coupon se calcule en multipliant la moitié du coupon de 4 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente.

Immatriculation et coupures

Une écriture sous forme dématérialisée représentant le montant total des obligations a été inscrite à la clôture sous forme nominative et établie au nom d'un prête-nom de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS »). Les certificats individuels attestant les obligations ne seront pas mis à la disposition des obligataires. Les obligations doivent être achetées, cédées ou vendues directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système d'inscription en compte de la CDS et seulement en coupures de 1 000 \$ ou en multiples entiers de cette somme.

Encours : 5 800 000 000 \$

Obligations à 5¾ % échéant le 1^{er} juin 2033

XG49

CA135087-XG49

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

15 octobre 2001 - Montant émis 2 000 000 000 \$, rendement moyen 5,760 % (99,863)
21 janvier 2002 - Montant émis 2 000 000 000 \$, rendement moyen 5,524 % (103,343) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2001
4 mars 2002 - Montant émis 400 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 101,494 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2001
6 mai 2002 - Montant émis 500 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 99,136 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2001
15 juillet 2002 - Montant émis 1 900 000 000 \$, rendement moyen 5,751 % (99,978) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2002
25 novembre 2002 - Montant émis 400 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 104,897 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2002
20 janvier 2003 - Montant émis 1 700 000 000 \$, rendement moyen 5,467 % (104,162) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2002
3 mars 2003 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 104,565 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2002
14 avril 2003 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 103,456 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2002
14 juillet 2003 - Montant émis 1 600 000 000 \$, rendement moyen 5,236 % (107,715) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2003
25 août 2003 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 106,802 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2003
10 novembre 2003 - Montant émis 210 295 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 105,733 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2003
19 janvier 2004 - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 5,113 % (109,623) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2003
1^{er} mars 2004 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 110,221 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2003

Renseignements sur l'annulation

22 novembre 2011 - Montant annulé 68 000 000 \$

Encours : 13 342 295 000 \$

.....

Obligations à rendement réel de 3 % échéant le 1^{er} décembre 2036

XQ21

CA135087-XQ21

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

9 juin 2003 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 2,915 % (101,810)
15 septembre 2003 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement moyen 3,085 % (98,239) plus l'intérêt couru à partir du 9 juin 2003
8 décembre 2003 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 2,915 % (101,793) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2003
8 mars 2004 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement moyen 2,498 % (111,177) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2003
7 juin 2004 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 2,335 % (115,082) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2004

Section 2.2 – Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'émission

7 septembre 2004 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement moyen 2,330 % (115,125) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2004

6 décembre 2004 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 2,250 % (117,038) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2004

7 mars 2005 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement moyen 2,197 % (118,278) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2004

6 juin 2005 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 1,870 % (126,799) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2005

6 septembre 2005 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement moyen 1,815 % (128,156) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2005

5 décembre 2005 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 1,689 % (131,529) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2005

6 mars 2006 - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 1,490 % (137,129) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2005

5 juin 2006 - Montant émis 450 000 000 \$, rendement moyen 1,834 % (127,138) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2006

2 octobre 2006 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement moyen 1,688 % (130,911) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2006

4 décembre 2006 - Montant émis 450 000 000 \$, rendement moyen 1,640 % (132,116) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2006

5 mars 2007 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 1,729 % (129,456) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2006

Nota : Le prix d'achat de l'obligation incorpore une indemnité pour inflation et l'intérêt couru. L'indemnité pour inflation s'accumule depuis la date d'émission initiale, soit le 9 juin 2003. L'intérêt court depuis la date du dernier paiement d'intérêt.

Intérêt et dernier versement

L'intérêt servi sur les obligations est rajusté en fonction de l'indice des prix à la consommation au Canada. L'intérêt est formé à la fois d'un élément indemnité pour inflation (l'« indemnité pour inflation ») calculé sur le capital et payable à l'échéance et d'un élément comptant (l'« intérêt sur coupon ») calculé sur le capital et sur l'indemnité pour inflation accumulée. L'intérêt sur coupon est payable par versements semestriels le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre (les « dates de versement sur coupon ») à compter du 1^{er} décembre 2003. On calcule l'intérêt sur coupon en multipliant la moitié du coupon de 3 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission de la première obligation, soit le 9 juin 2003 (la « date d'émission initiale »), jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente. À l'échéance, outre l'intérêt sur coupon payable à cette date, un versement définitif (le « dernier versement ») égal à la somme du capital plus l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à l'échéance sera effectué.

Processus d'indexation

Un ratio d'indexation (le « ratio d'indexation ») est appliqué afin de calculer l'intérêt sur coupon et l'indemnité pour inflation. Le ratio d'indexation pour toute date se définit comme le ratio de l'IPC de référence applicable à cette date (« Réf IPC_{date} ») divisé par l'IPC de référence applicable à la date d'émission initiale (« Réf IPC_{base} »). L'IPC de référence au premier jour de tout mois civil est l'IPC valable pour le troisième mois civil précédent. Par exemple, l'IPC de référence du 1^{er} janvier 1996 est l'IPC valable pour octobre 1995. L'IPC de référence pour tout autre jour du mois se calcule au moyen d'une interpolation linéaire entre l'IPC de référence applicable au premier jour du mois où ce jour survient et l'IPC de référence applicable au premier jour du mois qui le suit.

Section 2.2 – Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

IPC (base)	102,99160
IPC (31 déc. 2011)	120,79355
Ratio d'indexation	1,17285
Valeur nominale de l'émission initiale au 31 déc. 2011	5 850 000 000,00
- Versement d'intérêt (1 ^{er} déc. 2011)	102 752 617,50
- Intérêt couru par million de dollars (1 ^{er} déc. 2011)	17 564,55
- Ratio d'indexation (1 ^{er} déc. 2011)	(1,17097)
Rajustement en fonction de l'inflation	1 011 172 500
Valeur nominale rajustée	6 861 172 500

Calcul de l'intérêt

On calcule l'indemnité pour inflation accumulée à toute date en multipliant d'abord le capital par le ratio d'indexation applicable à cette date (« ratio d'indexation_{date} ») et en soustrayant ensuite le capital.

L'intérêt sur coupon se calcule en multipliant la moitié du coupon de 3 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente.

Immatriculation et coupures

Une écriture sous forme dématérialisée représentant le montant total des obligations a été inscrite à la clôture sous forme nominative et établie au nom d'un prête-nom de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS »). Les certificats individuels attestant les obligations ne seront pas mis à la disposition des obligataires. Les obligations doivent être achetées, cédées ou vendues directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système d'inscription en compte de la CDS et seulement en coupures de 1 000 \$ ou en multiples entiers de cette somme.

Encours : 5 850 000 000 \$

Obligations à 5 % échéant le 1^{er} juin 2037

XW98

CA135087-XW98

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

19 juillet 2004 - Montant émis 1 500 000 000 \$, 5,245 % (prix 96,187)

14 septembre 2004 - Montant émis 149 343 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 98,338 plus l'intérêt couru à partir du 19 juillet 2004

8 novembre 2004 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 100,755 plus l'intérêt couru à partir du 19 juillet 2004

17 janvier 2005 - Montant émis 1 400 000 000 \$, 4,822 % (prix 102,896) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2004

11 avril 2005 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 105,029 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2004

11 juillet 2005 - Montant émis 1 300 000 000 \$, 4,321 % (prix 111,690) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2005

18 octobre 2005 - Montant émis 299 746 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 112,277 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2005

16 janvier 2006 - Montant émis 1 300 000 000 \$, 4,118 % (prix 115,451) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2005

1^{er} mai 2006 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 107,758 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2005

24 juillet 2006 - Montant émis 1 300 000 000 \$, 4,496 % (prix 108,361) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2006

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur l'émission

31 octobre 2006 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 114,704 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2006
15 janvier 2007 - Montant émis 1 400 000 000 \$, 4,100 % (prix 115,549) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2006
11 juin 2007 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 111,043 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2007
23 juillet 2007 - Montant émis 1 400 000 000 \$, 4,509 % (prix 108,008) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2007
9 octobre 2007 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 109,984 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2007
21 janvier 2008 - Montant émis 1 400 000 000 \$, 4,048 % (prix 116,262) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2007
12 janvier 2009 - Montant émis 750 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 123,084 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2008

Encours : 13 999 089 000 \$

Obligations à 4 % échéant le 1^{er} juin 2041

YQ12

CA135087-YQ12

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

9 juin 2008 - Montant émis 1 400 000 000 \$, rendement moyen 4,104 % (98,130)
15 septembre 2008 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 101,057 plus l'intérêt couru à partir du 9 juin 2008
15 décembre 2008 - Montant émis 1 300 000 000 \$, rendement moyen 3,741 % (104,843) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2008
23 mars 2009 - Montant émis 1 300 000 000 \$, rendement moyen 3,631 % (106,967) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2008
19 mai 2009 - Montant émis 1 400 000 000 \$, rendement moyen 3,912 % (101,598) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2008
14 juillet 2009 - Montant émis 700 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 101,720 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2009
5 août 2009 - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 4,112 % (98,017) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2009
20 octobre 2009 - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 4,016 % (99,711) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2009
22 février 2010 - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 4,082 % (98,554) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2009
22 mars 2010 - Montant émis 400 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 100,191 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2009
25 mai 2010 - Montant émis 1 400 000 000 \$, rendement moyen 3,780 % (103,998) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2009
7 septembre 2010 - Montant émis 1 400 000 000 \$, rendement moyen 3,489 % (109,583) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2010
22 novembre 2010 - Montant émis 1 400 000 000 \$, rendement moyen 3,638 % (106,639) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2010
21 mars 2011 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement moyen 3,693 % (105,555) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2010

Encours : 15 800 000 000 \$

Obligations à rendement réel de 2 % échéant le 1^{er} décembre 2041

YK42

CA135087-YK42

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

4 juin 2007 - Montant émis 650 000 000 \$, 2,010 % (prix 99,752)

4 septembre 2007 - Montant émis 500 000 000 \$, rendement moyen 2,180 % (95,672) plus l'intérêt couru à partir du 4 juin 2007

10 décembre 2007 - Montant émis 600 000 000 \$, rendement moyen 2,060 % (98,539) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2007

3 mars 2008 - Montant émis 500 000 000 \$, rendement moyen 1,980 % (100,489) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2007

2 juin 2008 - Montant émis 600 000 000 \$, rendement moyen 1,588 % (110,671) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2008

2 septembre 2008 - Montant émis 500 000 000 \$, rendement moyen 1,510 % (112,770) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2008

8 décembre 2008 - Montant émis 600 000 000 \$, rendement moyen 2,770 % (83,421) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2008

9 mars 2009 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 2,250 % (94,230) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2008

2 juin 2009 - Montant émis 600 000 000 \$, rendement moyen 2,250 % (94,259) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2009

31 août 2009 - Montant émis 500 000 000 \$, rendement moyen 1,845 % (103,754) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2009

7 décembre 2009 - Montant émis 700 000 000 \$, rendement moyen 1,510 % (112,393) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2009

1^{er} mars 2010 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 1,578 % (110,507) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2009

Nota : Le prix d'achat de l'obligation incorpore une indemnité pour inflation et l'intérêt couru. L'indemnité pour inflation s'accumule depuis la date d'émission initiale, soit le 4 juin 2007. L'intérêt court depuis la date du dernier paiement d'intérêt.

Intérêt et dernier versement

L'intérêt servi sur les obligations est rajusté en fonction de l'indice des prix à la consommation au Canada. L'intérêt est formé à la fois d'un élément indemnité pour inflation (l'« indemnité pour inflation ») calculé sur le capital et payable à l'échéance et d'un élément comptant (l'« intérêt sur coupon ») calculé sur le capital et sur l'indemnité pour inflation accumulée. L'intérêt sur coupon est payable par versements semestriels le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre (les « dates de versement sur coupon ») à compter du 1^{er} décembre 2007. On calcule l'intérêt sur coupon en multipliant la moitié du coupon de 2 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission de la première obligation, soit le 4 juin 2007 (la « date d'émission initiale »), jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente. À l'échéance, outre l'intérêt sur coupon payable à cette date, un versement définitif (le « dernier versement ») égal à la somme du capital plus l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à l'échéance sera effectué.

Processus d'indexation

Un ratio d'indexation (le « ratio d'indexation ») est appliqué afin de calculer l'intérêt sur coupon et l'indemnité pour inflation. Le ratio d'indexation pour toute date se définit comme le ratio de l'IPC de référence applicable à cette date (« Réf IPC_{date} ») divisé par l'IPC de référence applicable à la date d'émission initiale (« Réf IPC_{base} »). L'IPC de référence au premier jour de tout mois civil est l'IPC valable pour le troisième mois civil précédent. Par exemple, l'IPC de référence du 1^{er} janvier 1996 est l'IPC valable pour octobre 1995. L'IPC de référence pour tout autre jour du mois se calcule au moyen d'une interpolation linéaire entre l'IPC de référence applicable au premier jour du mois où ce jour survient et l'IPC de référence applicable au premier jour du mois qui le suit.

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

IPC (base)	111,21849
IPC (31 déc. 2011)	120,79355
Ratio d'indexation	1,08609
Valeur nominale de l'émission initiale au 1 ^{er} déc. 2011	6 550 000 000,00
- Versement d'intérêt (1 ^{er} déc. 2011)	71 024 925,00
- Intérêt couru par million de dollars (1 ^{er} déc. 2011)	10 843,50
- Ratio d'indexation (1 ^{er} déc. 2011)	(1,08435)
Rajustement en fonction de l'inflation	563 889 500
Valeur nominale rajustée	7 113 889 500

Calcul de l'intérêt

On calcule l'indemnité pour inflation accumulée à toute date en multipliant d'abord le capital par le ratio d'indexation applicable à cette date (« ratio d'indexation_{date} ») et en soustrayant ensuite le capital.

L'intérêt sur coupon se calcule en multipliant la moitié du coupon de 2 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente.

Immatriculation et coupures

Une écriture sous forme dématérialisée représentant le montant total des obligations a été inscrite à la clôture sous forme nominative et établie au nom d'un prête-nom de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS »). Les certificats individuels attestant les obligations ne seront pas mis à la disposition des obligataires. Les obligations doivent être achetées, cédées ou vendues directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système d'inscription en compte de la CDS et seulement en coupures de 1 000 \$ ou en multiples intégraux de cette somme.

Encours : 6 550 000 000 \$

Obligations à rendement réel de 1½ % échéant le 1^{er} décembre 2044

ZH04

CA135087-ZH04

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

31 mai 2010 - Montant émis 700 000 000 \$, rendement moyen 1,510 % (99,732)
30 août 2010 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 1,335 % (104,523) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2010
6 décembre 2010 - Montant émis 700 000 000 \$, rendement moyen 1,155 % (109,675) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2010
28 février 2011 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 1,340 % (104,332) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2010
6 juin 2011 - Montant émis 700 000 000 \$, rendement moyen 1,020 % (113,587) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2011
6 septembre 2011 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 0,899 % (117,233) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2011
5 décembre 2011 - Montant émis 700 000 000 \$, rendement moyen 0,671 % (124,496) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2011

Section 2.2 – Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Nota : Le prix d'achat de l'obligation incorpore une indemnité pour inflation et l'intérêt couru. L'indemnité pour inflation s'accumule depuis la date d'émission initiale, soit le 31 mai 2010. L'intérêt court depuis la date du dernier paiement d'intérêt.

Intérêt et dernier versement

L'intérêt servi sur les obligations est rajusté en fonction de l'indice des prix à la consommation au Canada. L'intérêt est formé à la fois d'un élément indemnité pour inflation (l'« indemnité pour inflation ») calculé sur le capital et payable à l'échéance et d'un élément comptant (l'« intérêt sur coupon ») calculé sur le capital et sur l'indemnité pour inflation accumulée. L'intérêt sur coupon est payable par versements semestriels le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre (les « dates de versement sur coupon ») à compter du 1^{er} juin 2010. On calcule l'intérêt sur coupon en multipliant la moitié du coupon de 1/2 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission de la première obligation, soit le 31 mai 2010 (la « date d'émission initiale »), jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente. À l'échéance, outre l'intérêt sur coupon payable à cette date, un versement définitif (le « dernier versement ») égal à la somme du capital plus l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à l'échéance sera effectué.

Processus d'indexation

Un ratio d'indexation (le « ratio d'indexation ») est appliqué afin de calculer l'intérêt sur coupon et l'indemnité pour inflation. Le ratio d'indexation pour toute date se définit comme le ratio de l'IPC de référence applicable à cette date (« Réf IPC_{date} ») divisé par l'IPC de référence applicable à la date d'émission initiale (« Réf IPC_{base} »). L'IPC de référence au premier jour de tout mois civil est l'IPC valable pour le troisième mois civil précédent. Par exemple, l'IPC de référence du 1^{er} janvier 1996 est l'IPC valable pour octobre 1995. L'IPC de référence pour tout autre jour du mois se calcule au moyen d'une interpolation linéaire entre l'IPC de référence applicable au premier jour du mois où ce jour survient et l'IPC de référence applicable au premier jour du mois qui le suit.

IPC (base)	115,60000
IPC (31 déc. 2011)	120,79355
Ratio d'indexation	1,04493
Valeur nominale de l'émission initiale au 1 ^{er} déc. 2011	3 300 000 000,00
- Versement d'intérêt (1 ^{er} déc. 2011)	25 820 454,00
- Intérêt couru par million de dollars (1 ^{er} déc. 2011)	7 824,38
- Ratio d'indexation (1 ^{er} déc. 2011)	(1,04493)
Rajustement en fonction de l'inflation	179 720 000
Valeur nominale rajustée	4 179 720 000

Calcul de l'intérêt

On calcule l'indemnité pour inflation accumulée à toute date en multipliant d'abord le capital par le ratio d'indexation applicable à cette date (« ratio d'indexation_{date} ») et en soustrayant ensuite le capital.

L'intérêt sur coupon se calcule en multipliant la moitié du coupon de 1/2 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente.

Immatriculation et coupures

Une écriture sous forme dématérialisée représentant le montant total des obligations a été inscrite à la clôture sous forme nominative et établie au nom d'un prête-nom de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS »). Les certificats individuels attestant les obligations ne seront pas mis à la disposition des obligataires. Les obligations doivent être achetées, cédées ou vendues directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système d'inscription en compte de la CDS et seulement en coupures de 1 000 \$ ou en multiples entiers de cette somme.

Encours : 4 000 000 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

ZS68

Obligations à 3½ % échéant le 1^{er} décembre 2045

CA135087-ZS68

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

13 juin 2011 - Montant émis 1 400 000 000 \$, rendement moyen 3,515 % (99,703)

29 août 2011 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 3,019 % (110,222) plus l'intérêt couru à partir du 13 juin 2011

21 novembre 2011 - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 2,763 % (116,188) plus l'intérêt couru à partir du 13 juin 2011

Encours : 3 300 000 000 \$

Section 2.3 – Titres libellés en devises

Modalités

Bons du Canada

- Les bons du Canada sont des billets à ordre libellés en dollars É.-U. et n'existent que sous forme dématérialisée.
- Les bons du Canada sont des instruments à escompte dont l'échéance ne peut dépasser 270 jours. Le montant minimum de titres qu'il est possible d'acquérir est de 1 000 000 \$ É.-U., et la plus petite coupure est 1 000 \$.
- Les bons du Canada sont livrés et réglés valeur jour.
- La JPMorgan Chase Bank à New York (New York) fait office d'agent financier pour les bons du Canada.

Billets du Canada

- Les billets du Canada sont des billets à ordre généralement libellés en dollars É.-U. et émis sous forme dématérialisée.
- Ils sont offerts en coupures de 1 000 \$ É.-U. et en multiples intégraux de cette somme.
- Les billets sont émis pour une période de neuf mois ou plus et sont assortis de taux d'intérêt fixes ou variables.
- Les billets sont généralement émis en dollars É.-U., et le paiement du principal et de l'intérêt est effectué le plus souvent en dollars É.-U.
- Le taux d'intérêt ou la formule utilisée pour calculer l'intérêt, le prix à l'émission, l'échéance, les modalités de rachat ou de paiement et toute autre condition établie par le Canada lors de l'émission d'un billet sont inscrits au Supplément des prix.
- La Bank of New York à New York (New York) fait office d'agent financier pour les billets du Canada.

Eurobillets à moyen terme

- Il s'agit de billets à moyen terme libellés en devises et émis outre-mer.
- Les eurobillets à moyen terme peuvent être assortis de taux fixes ou variables et comporter des options enchâssées; le paiement des intérêts peut être effectué en une devise, et le remboursement du principal en une autre; les échéances varient entre le court et le long terme.
- Les eurobillets à moyen terme du Canada sont vendus par voie privée ou par offre publique.
- Le choix des devises dans lesquelles sont libellés les eurobillets est fonction de la demande des investisseurs.
- La Banque Royale du Canada à Londres fait office d'agent financier pour les eurobillets à moyen terme.

Obligations

- Les obligations sont des titres de dette négociables émis en devises à taux d'intérêt fixe ou variable.
- À l'heure actuelle, les obligations libellées en devises ne sont disponibles que sous forme de certificat global.
- Les émissions d'obligations libellées en devises qui sont en cours ont été cotées à la Bourse de Luxembourg.

**Section 2.3 – Titres libellés en devises
Présentés par date d'échéance et encours**

Date d'échéance	Taux d'intérêt nominal	Date d'émission	Encours	Équivalent en dollars canadiens ¹	Page	
Bons du Canada			2 566 040 000 \$ É.-U.	2 609 662 680 \$	–	
Obligations						
2014	10 septembre	2,375	10 septembre 2009	3 000 000 000 \$ É.-U.	3 051 000 000	62
2016	15 décembre	8,25	5 février 2001	33 244 000 \$ É.-U. ^{2,3}	33 809 148	63
2018	30 juin	9,70	5 février 2001	16 080 000 \$ É.-U. ²	16 353 360	64
2019	1 ^{er} juin	8,80	5 février 2001	3 500 000 \$ É.-U. ²	3 559 500	65
2020	13 janvier	3,50	13 janvier 2010	2 000 000 000 euros	2 638 505 314	66
Total des obligations				<u>5 743 227 322</u>		
Total des titres libellés en devises (converti en dollars canadiens)				<u>8 352 890 002 \$</u>		
<p>1. Calculé au cours du comptant à la fermeture le 31 décembre 2011 (1 \$ É.-U. = 1,0170 \$ CAN; 1 euro = 1,3193 \$ CAN). Les montants exprimés en dollars canadiens ne correspondent pas forcément à ceux en devises, les chiffres ayant été arrondis.</p> <p>2. Pris en charge par le gouvernement du Canada le 5 février 2001 au moment de la dissolution de Petro Canada Limitée.</p> <p>3. De la somme de 38 244 000 \$ É.-U. prise en charge par le gouvernement du Canada, 5 000 000 \$ É.-U. ont été annulés le 31 août 2004.</p>						

Section 2.3 – Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux obligations, présentés par date d'échéance

Obligations à 2,375 % échéant le 10 septembre 2014
payables en dollars É.-U

Date d'émission :	Le 10 septembre 2009
Intérêt payable :	Deux fois par année, les 10 mars et 10 septembre
Paiements :	Le principal et l'intérêt sont payables en dollars É.-U. réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 25 février et 25 août. Si la date de paiement n'est pas un jour ouvrable (New York, Londres, Toronto), le paiement sera fait le jour ouvrable suivant et aucun intérêt supplémentaire ne sera versé en raison du délai.
Coupures :	Les obligations sont émises sous forme de certificats globaux nominatifs immatriculés au nom du prête-nom du dépositaire, « The Depository Trust Company », et inscrits dans un registre tenu par l'agent comptable. La propriété des certificats globaux est constatée par des écritures aux livres des institutions financières qui agissent au nom des propriétaires véritables en tant que participants directs ou indirects du dépositaire, « The Depository Trust Company ». À moins de circonstances exceptionnelles, les propriétaires véritables des certificats globaux ne peuvent faire immatriculer les obligations à leur nom; de même, ils ne recevront pas les obligations ni ne pourront se les faire remettre sous forme individuelle. Les obligations sont vendues par coupures d'un montant minimal de 5 000 \$ É.-U. et de multiples intégraux de cette somme. Citibank, N.A., New York, succursale de New York (agent financier, agent des transferts, agent comptable et principal agent payeur) The Bank of New York à Luxembourg, S.A., Luxembourg (agent d'inscription, agent payeur et agent des transferts à Luxembourg)
Autres conditions :	Le paiement du principal et de l'intérêt sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt, de droits, de cotisations ou de charges présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien ou d'autres administrations publiques du Canada, à moins que ce pays ne soit tenu par la loi de prélever de tels impôts, droits, cotisations ou charges. Dans ce cas, le gouvernement canadien paiera au propriétaire immatriculé de l'obligation l'équivalent des sommes prélevées, de sorte que le propriétaire de l'obligation reçoive le montant qu'il aurait reçu si ces impôts, droits, cotisations ou charges n'avaient pas été prélevés; cette règle ne s'applique pas dans le cas d'une obligation présentée au paiement par ou pour un propriétaire bénéficiaire qui ne réside pas au pays et qui doit y payer des impôts, droits, cotisations ou charges pour des raisons autres que le fait qu'il possède une obligation.
Prix à l'émission :	99,425
Coté :	Luxembourg, Euro MTF Market
Encours :	3 000 000 000 \$ É.-U.
Code commun :	045092712
ISIN :	US135087ZA58
CUSIP :	135087 ZA5

Débetures à 8,25 % échéant le 15 décembre 2016
payables en dollars É.-U

Date d'émission

Prises en charge par le gouvernement du Canada le 5 février 2001 au moment de la dissolution de Petro Canada Limitée. Émises à l'origine par Petro Canada le 15 décembre 1986.

Renseignements sur l'annulation

Le gouvernement du Canada a annulé 5 000 000 de dollars de cette émission le 31 août 2004.

Intérêt payable : Deux fois par année, les 15 juin et 15 décembre

Paiements

Le principal et l'intérêt sont payables en dollars É.-U. réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 31 mai et 30 novembre.

Bank of New York à New York (agent comptable, agent financier, agent des transferts, principal agent payeur)

Coupures

Ces débetures sans coupons ont été émises sous forme entièrement nominative en coupures de 1 000 dollars É.-U. et en multiples intégraux de cette somme.

Autres conditions

Le paiement du principal et de l'intérêt des débetures sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien, une province ou une subdivision politique du Canada, ou au nom de l'une de ces entités, ayant le pouvoir de prélever de tels impôts ou droits, à l'exception des débetures en propriété effective (i) d'une personne qui réside ou qui est considérée comme résidant au Canada ou (ii) d'une personne qui utilise ou détient ou est considérée comme utilisatrice ou détentrice des débetures au moment où elle exerce une activité au Canada.

Coté : Non coté
Encours : 33 244 000 \$ É.-U.
ISIN : CA716442AA64
CUSIP : 716442AA6

Section 2.3 – Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux obligations, présentés par date d'échéance

Débetures à 9,70 % échéant le 30 juin 2018
payables en dollars É.-U

Date d'émission

Prises en charge par le gouvernement du Canada le 5 février 2001 au moment de la dissolution de Petro Canada Limitée. Émises à l'origine par Petro Canada le 17 juillet 1988.

Intérêt payable : Deux fois par année, les 30 juin et 30 décembre

Paiements

Le principal et l'intérêt sont payables en dollars É.-U. réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 15 mai et 15 novembre.

Bank of New York à New York (agent comptable, agent financier, agent des transferts, principal agent payeur)

Coupages

Ces débetures sans coupons ont été émises sous forme entièrement nominative en coupures de 1 000 dollars É.-U. et en multiples intégraux de cette somme.

Autres conditions

Le paiement du principal et de l'intérêt des débetures sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien, une province ou une subdivision politique du Canada, ou au nom de l'une de ces entités, ayant le pouvoir de prélever de tels impôts ou droits, à l'exception des débetures en propriété effective (i) d'une personne qui réside ou qui est considérée comme résidant au Canada ou (ii) d'une personne qui utilise ou détient ou est considérée comme utilisatrice ou détentrice des débetures au moment où elle exerce une activité au Canada.

Coté : Non coté
Encours : 16 080 000 \$ É.-U.
Code commun : 013231591
ISIN : US716442AC29
CUSIP : 716442AC2

Débetures à 8,80 % échéant le 1^{er} juin 2019
payables en dollars É.-U

Date d'émission

Prises en charge par le gouvernement du Canada le 5 février 2001 au moment de la dissolution de Petro Canada Limitée. Émises à l'origine par Petro Canada le 6 juin 1989.

Intérêt payable : Deux fois par année, les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Paiements

Le principal et l'intérêt sont payables en dollars É.-U. réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 15 mai et 15 novembre.

Bank of New York à New York (agent comptable, agent financier, agent des transferts, principal agent payeur)

Coupages

Ces débetures sans coupons ont été émises sous forme entièrement nominative en coupures de 1 000 dollars É.-U. et en multiples intégraux de cette somme.

Autres conditions

Le paiement du principal et de l'intérêt des débetures sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien, une province ou une subdivision politique du Canada, ou au nom de l'une de ces entités, ayant le pouvoir de prélever de tels impôts ou droits, à l'exception des débetures en propriété effective (i) d'une personne qui réside ou qui est considérée comme résidant au Canada ou (ii) d'une personne qui utilise ou détient ou est considérée comme utilisatrice ou détentrice des débetures au moment où elle exerce une activité au Canada.

Remboursement

Chaque propriétaire de débetures peut choisir de se faire rembourser le 1^{er} juin 2004 la totalité ou une portion de ses débetures constituées de coupures de 1 000 \$ É.-U. ou de multiples intégraux de cette somme. Ces remboursements se feront à un prix de rachat équivalant à 100 % du principal plus l'intérêt couru à la date de remboursement. Ce choix est irrévocable et le propriétaire doit le signifier en présentant au remboursement, entre le 1^{er} avril 2004 et le 30 avril 2004 à la clôture des opérations, la ou les débetures au bureau de l'agent financier à New York (ou à toute autre adresse que l'agent financier aura communiquée aux propriétaires des débetures) et en remplissant le formulaire « Options to Require Redemption on June 1, 2004 » figurant au verso des titres.

Coté : Non coté
Encours : 3 500 000 \$ É.-U.
Code commun : 002651904
ISIN : US716442AD02
CUSIP : 716442AD0

Section 2.3 – Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux obligations, présentés par date d'échéance

Obligations à 3,50 % échéant le 13 janvier 2020
payables en euros

Date d'émission :	Le 13 janvier 2010
Intérêt payable :	Le 13 janvier de chaque année
Paiements :	Le principal et l'intérêt sont payables en euros et réglés en fonds valeur jour. La date habituelle d'enregistrement pour les paiements d'intérêts est le 13 janvier de chaque année. Si la date de paiement n'est pas un jour ouvrable (New York, Londres, Toronto), le paiement sera fait le jour ouvrable suivant et aucun intérêt supplémentaire ne sera versé en raison du délai.
Coupages :	Les obligations sont émises sous forme de certificats globaux entièrement nominatifs déposés et immatriculés au nom du dépositaire commun ou de son prête-nom. Toutes les obligations sont inscrites dans un registre tenu par l'agent comptable. La propriété des certificats globaux est constatée par des écritures aux livres des institutions financières qui agissent au nom des propriétaires véritables en tant que participants directs ou indirects de Clearstream, Luxembourg ou d'Euroclear. À moins de circonstances exceptionnelles, les propriétaires véritables des certificats globaux ne peuvent faire immatriculer les obligations à leur nom; de même, ils ne recevront pas les obligations ni ne pourront se les faire remettre sous forme individuelle. Les obligations sont vendues par coupures d'un montant minimal de 1 000 € et de multiples entiers de cette somme. Citibank, N.A., succursale de Londres (agent financier, agent des transferts, agent comptable et principal agent payeur) The Bank of New York à Luxembourg, S.A., Luxembourg (agent d'inscription, agent payeur et agent des transferts à Luxembourg)
Autres conditions :	Le paiement du principal et de l'intérêt sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt, de droits, de cotisations ou de charges présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien ou d'autres administrations publiques du Canada, à moins que ce pays ne soit tenu par la loi de prélever de tels impôts, droits, cotisations ou charges. Dans ce cas, le gouvernement canadien paiera au propriétaire immatriculé de l'obligation l'équivalent des sommes prélevées, de sorte que le propriétaire de l'obligation reçoive le montant qu'il aurait reçu si ces impôts, droits, cotisations ou charges n'avaient pas été prélevés; cette règle ne s'applique pas dans le cas d'une obligation présentée au paiement par ou pour un propriétaire bénéficiaire qui ne réside pas au pays et qui doit y payer des impôts, droits, cotisations ou charges pour des raisons autres que le fait qu'il possède une obligation.
Prix à l'émission :	99,412
Coté :	Luxembourg, Euro MTF Market
Encours :	2 000 000 000 €
Code commun :	047754372
ISIN :	XS0477543721
CUSIP :	

Section 3.1 – Obligations d'épargne du Canada

Modalités

Les modalités suivantes s'appliquent aux Obligations d'épargne du Canada (OEC) :

- Le capital et, s'il y a lieu, les intérêts courus sont payables sur demande et sans frais, en monnaie légale du Canada, à toute succursale au Canada d'un agent de remboursement ou agent vendeur autorisé.
- Pour connaître les valeurs mensuelles de rachat en vigueur cette année, il suffit de consulter la brochure S40, « Tableaux mensuels des valeurs de rachat », que la Banque du Canada publie régulièrement (ou au besoin).
- Les taux d'intérêt annoncés sont garantis. Toutefois, si les conditions du marché le justifient, ils peuvent être relevés n'importe quand au cours d'une période déterminée.
- Les Obligations d'épargne du Canada ne sont ni transférables ni cessibles, sauf dans certains cas précis.
- Elles ne peuvent être rachetées par anticipation.
- Les Obligations d'épargne du Canada sont de deux types : les obligations R à intérêt régulier et les obligations C à intérêt composé.

Versement des intérêts

A. Obligations souscrites par l'entremise d'institutions financières ou de courtiers, ou directement par Internet ou par téléphone :

Obligations R à intérêt régulier

Les obligations à intérêt régulier produisent mensuellement un intérêt simple sur le solde de clôture mensuel impayé du capital. Cet intérêt est porté au crédit du propriétaire immatriculé à chaque anniversaire de la date d'émission jusqu'à celle des dates suivantes qui survient le plus tôt : la date de l'échéance de l'émission particulière ou la date de l'encaissement par le propriétaire immatriculé. L'intérêt simple est payable au propriétaire immatriculé lors d'un encaissement antérieur à l'échéance, ou annuellement jusqu'à la date d'échéance.

Obligations C à intérêt composé

Les obligations à intérêt composé produisent mensuellement, en plus de l'intérêt simple, un intérêt composé sur le solde de clôture mensuel impayé des intérêts courus jusqu'à celle des dates suivantes qui survient le plus tôt : la date de l'échéance de l'émission particulière ou la date de l'encaissement par le propriétaire immatriculé. L'intérêt couru est porté au crédit du propriétaire immatriculé à chaque anniversaire de la date d'émission jusqu'à celle des dates suivantes qui survient le plus tôt : la date de l'échéance de l'émission particulière ou la date de l'encaissement par le propriétaire immatriculé. L'intérêt composé est payable initialement seulement à partir du treizième mois suivant la date d'émission. L'intérêt simple et l'intérêt composé sont payables au propriétaire immatriculé au moment de l'encaissement.

B. Obligations souscrites dans le cadre du programme d'épargne-salaire ou par prélèvement automatique :

Obligations C à intérêt composé

Les obligations à intérêt composé souscrites dans le cadre du programme d'épargne-salaire ou par prélèvement automatique produisent quotidiennement un intérêt simple sur le solde de clôture quotidien impayé du capital jusqu'à celle des dates suivantes qui survient le plus tôt : la date de l'échéance de l'émission particulière ou la date de l'encaissement par le propriétaire immatriculé. En plus de l'intérêt simple, les obligations produisent quotidiennement un intérêt composé sur le solde de clôture quotidien impayé des intérêts courus jusqu'à celle des dates suivantes qui survient le plus tôt : la date de l'échéance de l'émission particulière ou la date de l'encaissement par le propriétaire immatriculé. L'intérêt composé couru est porté au crédit du propriétaire immatriculé à chaque anniversaire de la date d'émission jusqu'à celle des dates suivantes qui survient le plus tôt : la date de l'échéance de l'émission particulière ou la date de l'encaissement par le propriétaire immatriculé. L'intérêt composé est payable initialement seulement après le premier anniversaire de la date d'émission. Sauf dans le cas d'encaissement partiel d'Obligations d'épargne du Canada souscrites dans le cadre du programme d'épargne-salaire qui sont détenues dans

Section 3.1 – Obligations d'épargne du Canada Modalités

le Régime d'épargne-retraite du Canada, l'intérêt simple et l'intérêt composé sont payables au propriétaire immatriculé au moment de l'encaissement.

Nota : Les Obligations d'épargne du Canada encaissées durant la période de trois mois suivant la date de leur émission sont rachetées à leur valeur nominale sans intérêt couru.

Coupages et lettres de série

	100 \$	300 \$	500 \$	1 000 \$	5 000 \$	10 000 \$
Obligations à intérêt régulier (R)	-	J	Z	M	V	L
Obligations à intérêt composé (C)	F	N	G	P	R	K

Fermeture des livres pour l'intérêt (obligations R)

Le dernier jour ouvrable du 10^e mois suivant la date ou l'anniversaire d'émission de l'obligation.

Modes d'immatriculation valides

Les Obligations d'épargne du Canada ne peuvent être immatriculées qu'au nom de tout résident ayant véritablement son domicile au Canada, et ce, de la manière suivante :

- a) soit au nom d'une ou plusieurs personnes à part entière, qu'il s'agisse de personnes adultes ou mineures, et, dans le cas de plusieurs personnes, avec gain de survie*;
- b) soit au nom de la fiducie régie par le Régime d'épargne-retraite du Canada ou le Fonds de revenu de retraite du Canada;
- c) soit au nom d'une fiducie régie par
 - (i) un régime de participation différée aux bénéfices (RPDB);
 - (ii) un régime de participation des employés aux bénéfices;
 - (iii) un régime enregistré d'épargne-retraite (REER);
 - (iv) un régime de pension agréé (RPA);
 - (v) un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR);
 - (vi) un régime enregistré d'épargne-études (REEE);
 - (vii) un compte d'épargne libre d'impôt (CELI);au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et des lois provinciales applicables;
- d) soit sous toute autre forme acceptable pour le ministre des Finances;
- e) soit au nom de la CDS.

*Province de Québec : la mention « avec gain de survie » ne s'applique pas conformément à la législation en vigueur.

**Section 3.1 – Obligations d'épargne du Canada
Présentées par émission**

Date d'échéance	Année d'émission	Émission	Encours estimatif (\$)	Page
1 ^{er} novembre 2013	1991	S46	139 565 310	71
1 ^{er} novembre 2014	1992	S47	221 815 228	71
1 ^{er} novembre 2015	1993	S48	176 898 265	71
1 ^{er} novembre 2016	1994	S49	258 120 715	72
1 ^{er} novembre 2017	1995	S50	206 151 688	72
1 ^{er} novembre 2018	1996	S51	341 324 541	72
1 ^{er} novembre 2017	1997	S52	367 244 394	73
1 ^{er} novembre 2018	1998	S54	165 052 830	73
1 ^{er} décembre 2018	1998	S55	12 492 752	74
1 ^{er} janvier 2019	1999	S56	2 538 128	74
1 ^{er} février 2019	1999	S57	1 441 771	74
1 ^{er} mars 2019	1999	S58	3 427 035	75
1 ^{er} avril 2019	1999	S59	1 958 852	75
1 ^{er} novembre 2019	1999	S60	86 407 034	75
1 ^{er} décembre 2019	1999	S61	9 332 357	76
1 ^{er} janvier 2020	2000	S62	3 017 040	76
1 ^{er} février 2020	2000	S63	2 019 201	76
1 ^{er} mars 2020	2000	S64	3 583 893	77
1 ^{er} avril 2020	2000	S65	3 783 868	77
1 ^{er} janvier 2012	2002	S74	2 480 762	77
1 ^{er} février 2012	2002	S75	1 873 737	78
1 ^{er} mars 2012	2002	S76	6 103 210	78
1 ^{er} avril 2012	2002	S77	4 615 436	78
1 ^{er} novembre 2012	2002	S78	175 657 437	79
1 ^{er} décembre 2012	2002	S79	14 353 609	79
1 ^{er} janvier 2013	2003	S80	4 024 957	79
1 ^{er} février 2013	2003	S81	2 922 148	80
1 ^{er} mars 2013	2003	S82	6 231 125	80
1 ^{er} avril 2013	2003	S83	6 533 295	80
1 ^{er} novembre 2013	2003	S84	130 806 022	81
1 ^{er} décembre 2013	2003	S85	7 658 200	81
1 ^{er} janvier 2014	2004	S86	2 091 042	81
1 ^{er} février 2014	2004	S87	1 521 400	82
1 ^{er} mars 2014	2004	S88	3 192 326	82
1 ^{er} avril 2014	2004	S89	2 018 389	82
1 ^{er} novembre 2014	2004	S90	143 426 833	83
1 ^{er} décembre 2014	2004	S91	9 010 431	83
1 ^{er} janvier 2015	2005	S92	3 807 660	83
1 ^{er} février 2015	2005	S93	1 708 436	84
1 ^{er} mars 2015	2005	S94	3 814 178	84
1 ^{er} avril 2015	2005	S95	2 480 200	84
1 ^{er} novembre 2015	2005	S96	175 338 976	85
1 ^{er} décembre 2015	2005	S97	9 868 952	85
1 ^{er} janvier 2016	2006	S98	2 720 800	85
1 ^{er} février 2016	2006	S99	2 146 094	86

**Section 3.1 – Obligations d'épargne du Canada
Présentées par émission**

Date d'échéance	Année d'émission	Émission	Encours estimatif (\$)	Page
1 ^{er} mars 2016	2006	S100	4 301 934	86
1 ^{er} avril 2016	2006	S101	2 894 966	86
1 ^{er} novembre 2016	2006	S102	223 152 154	87
1 ^{er} décembre 2016	2006	S103	11 857 277	87
1 ^{er} janvier 2017	2007	S104	3 406 900	87
1 ^{er} février 2017	2007	S105	2 423 393	88
1 ^{er} mars 2017	2007	S106	5 134 728	88
1 ^{er} avril 2017	2007	S107	4 348 702	88
1 ^{er} novembre 2017	2007	S108	287 722 296	89
1 ^{er} décembre 2017	2007	S109	18 834 824	89
1 ^{er} janvier 2018	2008	S110	6 183 426	89
1 ^{er} février 2018	2008	S111	5 752 471	90
1 ^{er} mars 2018	2008	S112	6 850 392	90
1 ^{er} avril 2018	2008	S113	9 534 759	90
1 ^{er} novembre 2018	2008	S114	417 326 001	91
1 ^{er} décembre 2018	2008	S115	39 387 662	91
1 ^{er} janvier 2019	2009	S116	18 174 276	91
1 ^{er} février 2019	2009	S117	13 725 453	92
1 ^{er} mars 2019	2009	S118	12 927 177	92
1 ^{er} avril 2019	2009	S119	9 806 147	92
1 ^{er} novembre 2019	2009	S120	430 881 531	93
1 ^{er} décembre 2019	2009	S121	15 968 411	93
1 ^{er} janvier 2020	2010	S122	5 820 465	93
1 ^{er} février 2020	2010	S123	4 344 007	94
1 ^{er} mars 2020	2010	S124	5 875 293	94
1 ^{er} avril 2020	2010	S125	3 603 795	94
1 ^{er} novembre 2020	2010	S126	822 889 784	95
1 ^{er} décembre 2020	2010	S127	26 567 778	95
1 ^{er} novembre 2021	2011	S128	343 076 674	95
1 ^{er} décembre 2021	2011	S129	21 260 918	96
Total			5 516 614 151	

Nota : L'encours de l'émission S128 ne comprend pas les futures contributions à l'achat d'OEC, évaluées à 1 577 143 435 \$, devant être effectuées dans le cadre du programme d'épargne-salaire des Nouvelles Obligations d'épargne du Canada. (En 2011, les contributions à l'achat d'OEC effectuées dans le cadre de ce programme s'élevaient à 1 812 386 330 \$.)

S46

Émission de 1991, échéant le 1^{er} novembre 2013

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1991

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 75 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou lorsqu'un détenteur d'Obligations d'épargne du Canada arrivées à échéance en 1991 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et à l'intérêt pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S46 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S46 jusqu'au 1^{er} novembre 2013

.....

S47

Émission de 1992, échéant le 1^{er} novembre 2014

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1992

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 100 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou lorsqu'un détenteur d'Obligations d'épargne du Canada arrivées à échéance en 1992 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et à l'intérêt pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S47 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S47 jusqu'au 1^{er} novembre 2014

.....

S48

Émission de 1993, échéant le 1^{er} novembre 2015

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1993

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 100 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou lorsqu'un détenteur d'Obligations d'épargne du Canada arrivées à échéance en 1993 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et à l'intérêt pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Section 3.1 – Obligations d'épargne du Canada
Renseignements présentés par émission

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S48 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S48 jusqu'au 1^{er} novembre 2015

S49

Émission de 1994, échéant le 1^{er} novembre 2016

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1994

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 100 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S49 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S49 jusqu'au 1^{er} novembre 2016

S50

Émission de 1995, échéant le 1^{er} novembre 2017

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1995

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 100 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S50 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S50 jusqu'au 1^{er} novembre 2017

S51

Émission de 1996, échéant le 1^{er} novembre 2018

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1996

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Section 3.1 – Obligations d'épargne du Canada Renseignements présentés par émission

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S51 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S51 jusqu'au 1^{er} novembre 2018

S52

Émission de 1997, échéant le 1^{er} novembre 2017

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1997

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou lorsqu'un détenteur d'Obligations d'épargne du Canada arrivées à échéance en 1997 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et à l'intérêt pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S52 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S52 jusqu'au 1^{er} novembre 2017

S54

Émission de 1998, échéant le 1^{er} novembre 2018

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1998

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou lorsqu'un détenteur d'Obligations d'épargne du Canada arrivées à échéance le 1^{er} novembre 1998 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et à l'intérêt pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S54 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S54 jusqu'au 1^{er} novembre 2018

S55

Émission de 1998, échéant le 1^{er} décembre 2018

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 1998

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S55 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S55 jusqu'au 1^{er} décembre 2018

S56

Émission de 1999, échéant le 1^{er} janvier 2019

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 1999

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S56 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S56 jusqu'au 1^{er} janvier 2019

S57

Émission de 1999, échéant le 1^{er} février 2019

Date d'émission : Le 1^{er} février 1999

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S57 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S57 jusqu'au 1^{er} février 2019

S58

Émission de 1999, échéant le 1^{er} mars 2019

Date d'émission : Le 1^{er} mars 1999

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S58 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S58 jusqu'au 1^{er} mars 2019

S59

Émission de 1999, échéant le 1^{er} avril 2019

Date d'émission : Le 1^{er} avril 1999

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S59 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S59 jusqu'au 1^{er} avril 2019

S60

Émission de 1999, échéant le 1^{er} novembre 2019

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1999

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S60 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S60 jusqu'au 1^{er} novembre 2019

S61

Émission de 1999, échéant le 1^{er} décembre 2019

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 1999

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S61 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S61 jusqu'au 1^{er} décembre 2019

S62

Émission de 2000, échéant le 1^{er} janvier 2020

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2000

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S62 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S62 jusqu'au 1^{er} janvier 2020

S63

Émission de 2000, échéant le 1^{er} février 2020

Date d'émission : Le 1^{er} février 2000

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S63 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S63 jusqu'au 1^{er} février 2020

S64

Émission de 2000, échéant le 1^{er} mars 2020

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2000

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S64 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S64 jusqu'au 1^{er} mars 2020

S65

Émission de 2000, échéant le 1^{er} avril 2020

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2000

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S65 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S65 jusqu'au 1^{er} avril 2020

S74

Émission de 2002, échéant le 1^{er} janvier 2012

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2002

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S74 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S75

Émission de 2002, échéant le 1^{er} février 2012

Date d'émission : Le 1^{er} février 2002

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S75 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S76

Émission de 2002, échéant le 1^{er} mars 2012

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2002

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S76 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S77

Émission de 2002, échéant le 1^{er} avril 2012

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2002

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S77 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S78

Émission de 2002, échéant le 1^{er} novembre 2012

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2002

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S78 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S79

Émission de 2002, échéant le 1^{er} décembre 2012

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2002

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S79 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S80

Émission de 2003, échéant le 1^{er} janvier 2013

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2003

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S80 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S81

Émission de 2003, échéant le 1^{er} février 2013

Date d'émission : Le 1^{er} février 2003

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S81 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S82

Émission de 2003, échéant le 1^{er} mars 2013

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2003

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S82 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S83

Émission de 2003, échéant le 1^{er} avril 2013

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2003

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S83 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S84

Émission de 2003, échéant le 1^{er} novembre 2013

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2003

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S84 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S85

Émission de 2003, échéant le 1^{er} décembre 2013

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2003

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S85 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S86

Émission de 2004, échéant le 1^{er} janvier 2014

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2004

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S86 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S87

Émission de 2004, échéant le 1^{er} février 2014

Date d'émission : Le 1^{er} février 2004

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S87 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S88

Émission de 2004, échéant le 1^{er} mars 2014

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2004

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S88 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S89

Émission de 2004, échéant le 1^{er} avril 2014

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2004

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S89 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S90

Émission de 2004, échéant le 1^{er} novembre 2014

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2004

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S90 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S91

Émission de 2004, échéant le 1^{er} décembre 2014

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2004

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S91 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S92

Émission de 2005, échéant le 1^{er} janvier 2015

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2005

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S92 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S93

Émission de 2005, échéant le 1^{er} février 2015

Date d'émission : Le 1^{er} février 2005

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S93 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S94

Émission de 2005, échéant le 1^{er} mars 2015

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2005

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S94 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S95

Émission de 2005, échéant le 1^{er} avril 2015

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2005

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S95 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S96

Émission de 2005, échéant le 1^{er} novembre 2015

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2005

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou par l'achat d'obligations avec le produit d'une émission existante.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S96 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S97

Émission de 2005, échéant le 1^{er} décembre 2015

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2005

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou par l'achat d'obligations avec le produit d'une émission existante.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S97 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S98

Émission de 2006, échéant le 1^{er} janvier 2016

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2006

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S98 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S99

Émission de 2006, échéant le 1^{er} février 2016

Date d'émission : Le 1^{er} février 2006

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S99 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S100

Émission de 2006, échéant le 1^{er} mars 2016

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2006

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S100 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S101

Émission de 2006, échéant le 1^{er} avril 2016

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2006

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S101 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S102

Émission de 2006, échéant le 1^{er} novembre 2016

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2006

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S102 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S103

Émission de 2006, échéant le 1^{er} décembre 2016

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2006

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S103 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S104

Émission de 2007, échéant le 1^{er} janvier 2017

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2007

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S104 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S105

Émission de 2007, échéant le 1^{er} février 2017

Date d'émission : Le 1^{er} février 2007

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S105 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S106

Émission de 2007, échéant le 1^{er} mars 2017

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2007

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S106 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S107

Émission de 2007, échéant le 1^{er} avril 2017

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2007

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S107 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S108

Émission de 2007, échéant le 1^{er} novembre 2017

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2007

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S108 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S109

Émission de 2007, échéant le 1^{er} décembre 2017

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2007

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S109 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S110

Émission de 2008, échéant le 1^{er} janvier 2018

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2008

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S110 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S111

Émission de 2008, échéant le 1^{er} février 2018

Date d'émission : Le 1^{er} février 2008

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S111 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S112

Émission de 2008, échéant le 1^{er} mars 2018

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2008

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S112 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S113

Émission de 2008, échéant le 1^{er} avril 2018

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2008

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S113 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S114

Émission de 2008, échéant le 1^{er} novembre 2018

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2008

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici les taux d'intérêt de l'émission S114 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S115

Émission de 2008, échéant le 1^{er} décembre 2018

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2008

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S115 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S116

Émission de 2009, échéant le 1^{er} janvier 2019

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2009

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S116 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S117

Émission de 2009, échéant le 1^{er} février 2019

Date d'émission : Le 1^{er} février 2009

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici les taux d'intérêt de l'émission S117 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S118

Émission de 2009, échéant le 1^{er} mars 2019

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2009

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S118 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : L'encours de l'émission S118 ne comprend pas les futures contributions à l'achat d'obligations, évaluées à 5 994 201 \$, devant être effectuées dans le cadre du programme d'épargne-salaire des Nouvelles Obligations d'épargne du Canada.

S119

Émission de 2009, échéant le 1^{er} avril 2019

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2009

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S119 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S120

Émission de 2009, échéant le 1^{er} novembre 2019

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2009

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S120 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : L'encours de l'émission S120 ne comprend pas les futures contributions à l'achat d'obligations, évaluées à 1 804 567 461 \$, devant être effectuées dans le cadre du programme d'épargne-salaire des Nouvelles Obligations d'épargne du Canada.

S121

Émission de 2009, échéant le 1^{er} décembre 2019

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2009

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S121 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S122

Émission de 2010, échéant le 1^{er} janvier 2020

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2010

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S122 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S123

Émission de 2010, échéant le 1^{er} février 2020

Date d'émission : Le 1^{er} février 2010

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S123 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S124

Émission de 2010, échéant le 1^{er} mars 2020

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2010

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S124 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S125

Émission de 2010, échéant le 1^{er} avril 2020

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2010

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S125 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S126

Émission de 2010, échéant le 1^{er} novembre 2020

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2010

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S126 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S127

Émission de 2010, échéant le 1^{er} décembre 2020

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2010

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S127 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S128

Émission de 2011, échéant le 1^{er} novembre 2021

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2011

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou lorsqu'un détenteur d'Obligations d'épargne du Canada et d'Obligations à prime du Canada arrivées à échéance en 2011 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et à l'intérêt pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S128 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S129

Émission de 2011, échéant le 1^{er} décembre 2021

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2011

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou lorsqu'un détenteur d'Obligations d'épargne du Canada et d'Obligations à prime du Canada arrivées à échéance en 2011 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et à l'intérêt pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Intérêt simple et composé

Voici le taux d'intérêt de l'émission S129 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Partie 3 – Titres non négociables

Section 3.2 – Obligations à prime du Canada

Modalités

Les modalités suivantes s'appliquent aux Obligations à prime du Canada (OPC) :

- Le capital et, s'il y a lieu, les intérêts courus sont payables sans frais, en monnaie légale du Canada, à toute succursale au Canada d'un agent de remboursement ou agent vendeur autorisé.
- Elles peuvent être encaissées à la date anniversaire annuelle de l'émission ou durant les 30 jours suivants, ou encore à n'importe quel moment après l'échéance. Aucun intérêt ne sera couru durant les 30 jours suivant la date anniversaire annuelle de l'émission en cas d'encaissement du titre pendant cette période.
- Pour connaître les valeurs annuelles de rachat en vigueur cette année, il suffit de consulter la brochure S40, « Tableaux mensuels des valeurs de rachat », que la Banque du Canada publie régulièrement (ou au besoin).
- Les taux d'intérêt annoncés sont garantis. Toutefois, si les conditions du marché le justifient, ils peuvent être relevés n'importe quand au cours d'une période déterminée.
- Les Obligations à prime du Canada ne sont ni transférables ni cessibles sauf dans certains cas précis.
- Elles ne peuvent être rachetées par anticipation.
- À partir de l'émission P3 (lancée en novembre 1998), les Obligations à prime du Canada sont de deux types : les obligations R à intérêt régulier et les obligations C à intérêt composé.

Versement des intérêts

Obligations R à intérêt régulier (à partir de l'émission P3)

Les obligations à intérêt régulier produisent mensuellement un intérêt simple sur le solde de clôture mensuel impayé du capital, intérêt porté au crédit du propriétaire immatriculé à chaque anniversaire de la date d'émission jusqu'à celle des dates suivantes qui survient le plus tôt : la date de l'échéance de l'émission particulière ou la date de l'encaissement par le propriétaire immatriculé. L'intérêt simple est payable au propriétaire immatriculé lors d'un encaissement antérieur à l'échéance, ou annuellement jusqu'à la date d'échéance.

Obligations C à intérêt composé

Les obligations à intérêt composé produisent mensuellement, en plus de l'intérêt simple, un intérêt composé sur le solde de clôture mensuel impayé des intérêts courus jusqu'à celle des dates suivantes qui survient le plus tôt : la date de l'échéance de l'émission particulière ou la date de l'encaissement par le propriétaire immatriculé. L'intérêt couru est porté au crédit du propriétaire immatriculé à chaque anniversaire de la date d'émission jusqu'à celle des dates suivantes qui survient le plus tôt : la date de l'échéance de l'émission particulière ou la date de l'encaissement par le propriétaire immatriculé. L'intérêt composé est payable initialement seulement à partir du treizième mois suivant la date d'émission. L'intérêt simple et l'intérêt composé sont payables au propriétaire immatriculé au moment de l'encaissement.

Coupages et lettres de série

	100 \$	300 \$	500 \$	1 000 \$	5 000 \$	10 000 \$
Obligations à intérêt régulier (R)	-	J	Z	M	V	L
Obligations à intérêt composé (C)	F	N	G	P	R	K

Fermeture des livres pour l'intérêt (obligations R)

Le dernier jour ouvrable du 10^e mois suivant la date ou l'anniversaire d'émission de l'obligation.

Modes d'immatriculation valides

Les Obligations à prime du Canada ne peuvent être immatriculées qu'au nom de tout résident ayant véritablement son domicile au Canada, et ce, de la manière suivante :

- a) soit au nom d'une ou plusieurs personnes à part entière, qu'il s'agisse de personnes adultes ou mineures, et, dans le cas de plusieurs personnes, avec gain de survie*;
- b) soit au nom de la fiducie régie par le Régime d'épargne-retraite du Canada ou le Fonds de revenu de retraite du Canada;
- c) soit au nom d'une fiducie régie par
 - (i) un régime de participation différée aux bénéfices (RPDB);
 - (ii) un régime de participation des employés aux bénéfices;
 - (iii) un régime enregistré d'épargne-retraite (REER);
 - (iv) un régime de pension agréé (RPA);
 - (v) un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR);
 - (vi) un régime enregistré d'épargne-études (REEE);
 - (vii) un compte d'épargne libre d'impôt (CELI);au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et des lois provinciales applicables;
- d) soit sous toute autre forme acceptable pour le ministre des Finances;
- e) soit au nom de la CDS.

*Province de Québec : la mention « avec gain de survie » ne s'applique pas conformément à la législation en vigueur.

Section 3.2 – Obligations à prime du Canada
Renseignements présentés par émission

Tableau 3.2

Date d'échéance	Année d'émission	Émission	Encours estimatif (\$)	Page
1 ^{er} novembre 2018	1998	P3	277 806 370	101
1 ^{er} décembre 2018	1998	P4	31 521 297	101
1 ^{er} janvier 2019	1999	P5	7 887 227	101
1 ^{er} février 2019	1999	P6	5 576 620	102
1 ^{er} mars 2019	1999	P7	26 310 946	102
1 ^{er} avril 2019	1999	P8	17 211 684	103
1 ^{er} novembre 2019	1999	P9	99 807 820	103
1 ^{er} décembre 2019	1999	P10	30 843 919	103
1 ^{er} janvier 2020	2000	P11	11 833 816	104
1 ^{er} février 2020	2000	P12	9 044 642	104
1 ^{er} mars 2020	2000	P13	21 447 032	104
1 ^{er} avril 2020	2000	P14	25 263 008	105
1 ^{er} janvier 2012	2002	P23	11 553 354	105
1 ^{er} février 2012	2002	P24	9 834 901	105
1 ^{er} mars 2012	2002	P25	50 436 692	106
1 ^{er} avril 2012	2002	P26	23 059 660	106
1 ^{er} novembre 2012	2002	P27	574 948 285	106
1 ^{er} décembre 2012	2002	P28	115 077 919	106
1 ^{er} janvier 2013	2003	P29	47 854 279	107
1 ^{er} février 2013	2003	P30	7 787 770	107
1 ^{er} mars 2013	2003	P31	37 932 792	107
1 ^{er} avril 2013	2003	P32	32 710 880	108
1 ^{er} février 2013	2003	P33	17 120 696	108
1 ^{er} novembre 2013	2003	P34	457 574 252	108
1 ^{er} décembre 2013	2003	P35	102 793 433	109
1 ^{er} janvier 2014	2004	P36	37 528 086	109
1 ^{er} février 2014	2004	P37	24 534 650	109
1 ^{er} mars 2014	2004	P38	33 662 368	110
1 ^{er} avril 2014	2004	P39	18 017 299	110
1 ^{er} novembre 2014	2004	P40	132 317 804	110
1 ^{er} décembre 2014	2004	P41	32 353 043	111
1 ^{er} janvier 2015	2005	P42	11 195 776	111
1 ^{er} février 2015	2005	P43	5 599 649	111
1 ^{er} mars 2015	2005	P44	6 874 405	112
1 ^{er} avril 2015	2005	P45	5 879 755	112
1 ^{er} novembre 2015	2005	P46	76 598 676	112
1 ^{er} décembre 2015	2005	P47	31 942 447	113
1 ^{er} janvier 2016	2006	P48	10 379 182	113
1 ^{er} février 2016	2006	P49	10 518 228	113
1 ^{er} mars 2016	2006	P50	10 878 277	114

Section 3.2 – Obligations à prime du Canada
Renseignements présentés par émission

Date d'échéance	Année d'émission	Émission	Encours estimatif (\$)	Page
1 ^{er} avril 2016	2006	P51	11 672 683	114
1 ^{er} novembre 2016	2006	P52	73 504 342	114
1 ^{er} décembre 2016	2006	P53	19 038 457	114
1 ^{er} janvier 2017	2007	P54	5 698 675	115
1 ^{er} février 2017	2007	P55	4 287 268	115
1 ^{er} mars 2017	2007	P56	27 864 527	115
1 ^{er} avril 2017	2007	P57	19 049 788	116
1 ^{er} novembre 2017	2007	P58	69 702 979	116
1 ^{er} décembre 2017	2007	P59	17 289 208	116
1 ^{er} janvier 2018	2008	P60	4 671 446	117
1 ^{er} février 2018	2008	P61	4 806 897	117
1 ^{er} mars 2018	2008	P62	10 474 267	117
1 ^{er} avril 2018	2008	P63	13 096 070	118
1 ^{er} novembre 2018	2008	P64	137 454 467	118
1 ^{er} décembre 2018	2008	P65	81 580 662	118
1 ^{er} janvier 2019	2009	P66	66 197 251	119
1 ^{er} février 2019	2009	P67	25 295 621	119
1 ^{er} mars 2019	2009	P68	27 600 275	119
1 ^{er} avril 2019	2009	P69	30 495 640	120
1 ^{er} novembre 2019	2009	P70	82 318 518	120
1 ^{er} décembre 2019	2009	P71	46 607 591	120
1 ^{er} janvier 2020	2010	P72	16 791 891	121
1 ^{er} février 2020	2010	P73	14 158 756	121
1 ^{er} mars 2020	2010	P74	12 087 536	121
1 ^{er} avril 2020	2010	P75	9 495 442	122
1 ^{er} novembre 2020	2010	P76	97 846 199	122
1 ^{er} décembre 2020	2010	P77	68 166 198	122
1 ^{er} novembre 2021	2011	P78	121 617 708	123
1 ^{er} décembre 2021	2011	P79	55 433 737	123
TOTAL			3 675 823 033	

P3

Émission de 1998, échéant le 1^{er} novembre 2018

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1998

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou lorsqu'un détenteur d'Obligations d'épargne du Canada arrivées à échéance en 1998 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et à l'intérêt pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Intérêt simple et composé

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2011

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2013

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OPC de l'émission P3 jusqu'au 1^{er} novembre 2018

.....

P4

Émission de 1998, échéant le 1^{er} décembre 2018

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 1998

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2011

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2012

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2013

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OPC de l'émission P4 jusqu'au 1^{er} décembre 2018

.....

P5

Émission de 1999, échéant le 1^{er} janvier 2019

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 1999

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé

Section 3.2 – Obligations à prime du Canada

Renseignements présentés par émission

Intérêt simple et composé

2,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2011

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2012

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2013

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2014

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OPC de l'émission P5 jusqu'au 1^{er} janvier 2019

P6

Émission de 1999, échéant le 1^{er} février 2019

Date d'émission : Le 1^{er} février 1999

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

2,05 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2011

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2012

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2013

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2014

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OPC de l'émission P6 jusqu'au 1^{er} février 2019

P7

Émission de 1999, échéant le 1^{er} mars 2019

Date d'émission : Le 1^{er} mars 1999

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

2,05 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OPC de l'émission P7 jusqu'au 1^{er} mars 2019

P8

Émission de 1999, échéant le 1^{er} avril 2019

Date d'émission : Le 1^{er} avril 1999

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,70 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OPC de l'émission P8 jusqu'au 1^{er} avril 2019

.....

P9

Émission de 1999, échéant le 1^{er} novembre 2019

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1999

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OPC de l'émission P9 jusqu'au 1^{er} novembre 2019

.....

P10

Émission de 1999, échéant le 1^{er} décembre 2019

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 1999

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé:

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OPC de l'émission P10 jusqu'au 1^{er} décembre 2019

P11

Émission de 2000, échéant le 1^{er} janvier 2020

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2000

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2011

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OPC de l'émission P11 jusqu'au 1^{er} janvier 2020

P12

Émission de 2000, échéant le 1^{er} février 2020

Date d'émission : Le 1^{er} février 2000

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2011

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OPC de l'émission P12 jusqu'au 1^{er} février 2020

P13

Émission de 2000, échéant le 1^{er} mars 2020

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2000

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2011

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OPC de l'émission P13 jusqu'au 1^{er} mars 2020

P14

Émission de 2000, échéant le 1^{er} avril 2020

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2000

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2011

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OPC de l'émission P14 jusqu'au 1^{er} avril 2020

P23

Émission de 2002, échéant le 1^{er} janvier 2012

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2002

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,10 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P24

Émission de 2002, échéant le 1^{er} février 2012

Date d'émission : Le 1^{er} février 2002

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,10 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P25

Émission de 2002, échéant le 1^{er} mars 2012

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2002

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P26

Émission de 2002, échéant le 1^{er} avril 2012

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2002

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P27

Émission de 2002, échéant le 1^{er} novembre 2012

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2002

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P28

Émission de 2002, échéant le 1^{er} décembre 2012

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2002

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P29

Émission de 2003, échéant le 1^{er} janvier 2013

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2003

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,10 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2011

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P30

Émission de 2003, échéant le 1^{er} février 2013

Date d'émission : Le 1^{er} février 2003

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,10 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2011

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P31

Émission de 2003, échéant le 1^{er} mars 2013

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2003

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,10 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2011

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P32

Émission de 2003, échéant le 1^{er} avril 2013

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2003

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,10 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2011

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P33

Émission de 2003, échéant le 1^{er} février 2013

Date d'émission : Le 1^{er} février 2003

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,10 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2011

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P34

Émission de 2003, échéant le 1^{er} novembre 2013

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2003

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,10 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2011

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P35

Émission de 2003, échéant le 1^{er} décembre 2013

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2003

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2011

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P36

Émission de 2004, échéant le 1^{er} janvier 2014

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2004

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

2,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2011

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2012

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P37

Émission de 2004, échéant le 1^{er} février 2014

Date d'émission : Le 1^{er} février 2004

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

2,05 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2011

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2012

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P38

Émission de 2004, échéant le 1^{er} mars 2014

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2004

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

2,05 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P39

Émission de 2004, échéant le 1^{er} avril 2014

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2004

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,70 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P40

Émission de 2004, échéant le 1^{er} novembre 2014

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2004

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2011

1,70 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P41

Émission de 2004, échéant le 1^{er} décembre 2014

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2004

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2011

1,70 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P42

Émission de 2005, échéant le 1^{er} janvier 2015

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2005

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,10 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2011

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2012

1,70 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P43

Émission de 2005, échéant le 1^{er} février 2015

Date d'émission : Le 1^{er} février 2005

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,10 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2011

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2012

1,70 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P44

Émission de 2005, échéant le 1^{er} mars 2015

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2005

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,10 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2011

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2012

1,70 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P45

Émission de 2005, échéant le 1^{er} avril 2015

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2005

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,10 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2011

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2012

1,70 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P46

Émission de 2005, échéant le 1^{er} novembre 2015

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2005

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou par l'achat d'obligations avec le produit d'une émission arrivant à échéance.

Intérêt simple et composé

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2011

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P47

Émission de 2005, échéant le 1^{er} décembre 2015

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2005

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou par l'achat d'obligations avec le produit d'une émission arrivant à échéance.

Intérêt simple et composé

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2011

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2012

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P48

Émission de 2006, échéant le 1^{er} janvier 2016

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2006

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

2,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2011

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2012

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2013

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2014

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P49

Émission de 2006, échéant le 1^{er} février 2016

Date d'émission : Le 1^{er} février 2006

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

2,05 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2011

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2012

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2013

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2014

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P50

Émission de 2006, échéant le 1^{er} mars 2016

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2006

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

2,05 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P51

Émission de 2006, échéant le 1^{er} avril 2016

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2006

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,70 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P52

Émission de 2006, échéant le 1^{er} novembre 2016

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2006

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P53

Émission de 2006, échéant le 1^{er} décembre 2016

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2006

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P54

Émission de 2007, échéant le 1^{er} janvier 2017

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2007

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2011

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P55

Émission de 2007, échéant le 1^{er} février 2017

Date d'émission : Le 1^{er} février 2007

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2011

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P56

Émission de 2007, échéant le 1^{er} mars 2017

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2007

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2011

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P57

Émission de 2007, échéant le 1^{er} avril 2017

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2007

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2011

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P58

Émission de 2007, échéant le 1^{er} novembre 2017

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2007

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2011

1,70 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P59

Émission de 2007, échéant le 1^{er} décembre 2017

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2007

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2011

1,70 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P60

Émission de 2008, échéant le 1^{er} janvier 2018

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2008

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,10 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2011

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2012

1,70 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P61

Émission de 2008, échéant le 1^{er} février 2018

Date d'émission : Le 1^{er} février 2008

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,10 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2011

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2012

1,70 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P62

Émission de 2008, échéant le 1^{er} mars 2018

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2008

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,10 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2011

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2012

1,70 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P63

Émission de 2008, échéant le 1^{er} avril 2018

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2008

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,10 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2011

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2012

1,70 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P64

Émission de 2008, échéant le 1^{er} novembre 2018

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2008

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2011

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P65

Émission de 2008, échéant le 1^{er} décembre 2018

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2008

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2011

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2012

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P66

Émission de 2009, échéant le 1^{er} janvier 2019

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2009

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

2,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2011

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2012

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2013

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2014

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P67

Émission de 2009, échéant le 1^{er} février 2019

Date d'émission : Le 1^{er} février 2009

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

2,05 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2011

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2012

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2013

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2014

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P68

Émission de 2009, échéant le 1^{er} mars 2019

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2009

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

2,05 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P69

Émission de 2009, échéant le 1^{er} avril 2019

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2009

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,70 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P70

Émission de 2009, échéant le 1^{er} novembre 2019

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2009

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P71

Émission de 2009, échéant le 1^{er} décembre 2019

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2009

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2011

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P72

Émission de 2010, échéant le 1^{er} janvier 2020

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2010

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2011

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P73

Émission de 2010, échéant le 1^{er} février 2020

Date d'émission : Le 1^{er} février 2010

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2011

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P74

Émission de 2010, échéant le 1^{er} mars 2020

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2010

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2011

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P75

Émission de 2010, échéant le 1^{er} avril 2020

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2010

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2011

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P76

Émission de 2010, échéant le 1^{er} novembre 2020

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2010

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2011

1,70 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P77

Émission de 2010, échéant le 1^{er} décembre 2020

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2010

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Intérêt simple et composé

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2011

1,70 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P78

Émission de 2011, échéant le 1^{er} novembre 2021

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2011

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou lorsqu'un détenteur d'Obligations d'épargne du Canada et d'Obligations à prime du Canada arrivées à échéance en 2011 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et à l'intérêt pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Intérêt simple et composé

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2011

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P79

Émission de 2011, échéant le 1^{er} décembre 2021

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2011

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou lorsqu'un détenteur d'Obligations d'épargne du Canada et d'Obligations à prime du Canada arrivées à échéance en 2011 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et à l'intérêt pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Intérêt simple et composé

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2011

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2012

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Partie 3 – Titres non négociables

Section 3.3 – Fonds de placement du Régime de pensions du Canada

Modalités et encours

Échéance

Les obligations émises en faveur du Fonds de placement du Régime de pensions du Canada ne sont pas négociables et elles ne sont ni transférables ni cessibles. Elles viennent généralement à échéance 20 ans après la date de leur émission (il peut arriver que, sur la recommandation du Bureau du surintendant des institutions financières, le ministre des Finances fixe l'échéance des titres à une date plus rapprochée). Les obligations sont remboursables, en totalité ou en partie, avant leur échéance seulement à la discrétion du ministre des Finances.

Clause d'échange

Les différentes émissions d'obligations lancées au cours de toute période maximale de 12 mois consécutifs peuvent, sous réserve des dispositions de la *Loi sur le Régime de pensions du Canada*, être regroupées en une émission de même valeur globale.

Clause de rachat par anticipation : Ces obligations ne sont pas rachetables avant l'échéance.

Prix à l'émission : 100,00

Intérêt payable : Les 1^{er} avril et 1^{er} octobre

Encours au 31 décembre 2010	26 881 000 \$
Montant échu en 2011	15 763 000 \$
Encours au 31 décembre 2011	11 118 000 \$